L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1277 - VENDREDI 04 JUILLET 2014 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Vignobles bourguignons

La grêle a encore frappé



Les vignobles de Bourgogne ont été durement touchés par un épisode orageux le 28 juin. Des grêlons de plusieurs centimètres de diamètre se sont abattus sur 22 départements et ont fait des ravages, du Nord Beaujolais à la Côte de Nuits, en passant par le Mâconnais et le Chalonnais. Certains secteurs et viticulteurs sont victimes de ces intempéries pour la troisième année consécutive

Pages 3

Côte d'Or

› **Maïs semence**

Une nouvelle culture…



Nièvre

› **Fenaison autour de Thaix**

Moins 60% d'herbe



Yonne

› **Horticulture**

Des bébêtes pas si bêtes…







Sommaire

Panorama
02 • Prévisions météo
• Clin d'œil
03 • Vignoble de Bourgogne: La grêle frappe encore et encore !

Côte d'Or
04 • Récoltes: Trois jeunes dans le dur
05 • Vaches et moutons, reines et rois de Châtillon
06 • Haute Côte d'Or: Le parc national oui, mais tel qu'il était annoncé
07 • Productions végétales: Une nouvelle culture dans le département

Nièvre
08 • Début des moissons: *«L'année se présente de façon assez classique»*
09 • Vols d'animaux, de matériels ou de carburant: La Nièvre veut aussi son réseau d'alerte agricole
10 • Anciens exploitants : Jean Monais passe le relais à Yves Delfolie à la tête de la section
11 • Photovoltaïque au sol «Ne refuser ni l'innovation, ni les ressources économiques»

Yonne
12 • AGPB: Retour sur le colloque «Génération Blé 2013»
13 • Horticulture: Des bébêtes pas si bêtes…
14 • FDSEA 89: Dernier Conseil avant la rentrée
15 • Agriculture biologique: Cultiver du soja dans le nord de l'Yonne ?

Bourgogne
16 • Fenaison en commun: Une solution pour optimiser les outils et réduire les coûts des foins
17 • Visite ministérielle en Bourgogne: MAE zones intermédiaires : une piste enfin crédible ?

Services
18-19 • Firmes et machinisme
20-21 • Cours et marchés
22-24 • Petites annonces
25-28 • Annonces légales
29-31 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Économie

Revenu agricole national en baisse

Les Comptes nationaux de l'agriculture viennent d'être publiés. Tour d'horizon pour une mauvaise année.

Il y a quelques jours, l'Insee a publié l'ensemble des chiffres concernant le revenu agricole national. Et ils ne sont pas bon: en France, en 2013, ce qu'il est convenu d'appeler le revenu des facteurs de la branche agricole en termes réels, selon l'institut de statistiques, a fortement diminué, de 19,8 %. Cette évolution est d'autant plus remarquable que les trois précédents exercices s'étaient soldés par des hausses, toujours selon l'Insee. De son côté, la Commission des comptes de l'agriculture nationale (CCAN) a publié un recul de 22,3 % du revenu d'activité : il était de 27 900 euros par actif non salarié en 2013 contre 35 900 euros l'année précédente.

Production végétale

Le prix de la production végétale (hors subventions sur les produits) diminue en moyenne de 7,3 %. Les cours des céréales, oléagineux et protéagineux chutent, après l'envolée de 2012, en raison de la hausse des disponibilités (production mondiale abondante, stocks reconstitués). Du coup, pour les producteurs spécialisés en céréales et oléo-protéagineux, le revenu annuel moyen 2013 s'établirait à 22 100 euros, avant cotisations sociales de l'exploitant et impôt. *«Ce revenu est inférieur de plus de 20 % au revenu moyen de l'ensemble des exploitations (27 100 euros) et il se situe parmi les plus bas revenus par orientation de production»* font remarquer l'AGPB et l'AGPM.

Côté pommes de terre, les prix reculent également fortement avec une offre européenne en augmentation, une demande nationale peu dynamique (du fait du climat doux de l'hiver, défavorable à la consommation). En revanche, les prix des fruits poursuivent leur progression en lien avec une récolte de fruits d'été peu abondante. Les prix des vins continuent à s'apprécier malgré la hausse de la récolte en 2013, celle de 2012 ayant été historiquement basse.

«Parallèlement, la production végétale recule de 1,1 % en volume en 2013. Les récoltes de céréales baissent légèrement A contrario, les récoltes de fruits, notamment celles de pommes et poires, se redressent en 2013, après un fort recul en 2012. Il en est de même pour les pommes de terre, dont les surfaces augmentent, stimulées par les cours élevés de la campagne précédente. La production de vins se redresse globalement : elle augmente pour les vins courants et le champagne, mais elle continue à se réduire pour les autres vins d'appellation» peut-on lire dans *Insee Première* de juillet 2014.

Concernant les revenus, *«dans la viticulture et l'arboriculture, les revenus progressent mais il faut souligner que ce sont des productions où les marchés sont instables»* note la CCAN.

Production animale

La production animale décroît de 0,7 % en volume en 2013. *«Le recul se produit pour toutes les catégories, sauf pour les œufs. La production d'ovins poursuit sa baisse tendancielle. Celle de veaux se replie à nouveau en 2013. Il en est de même pour la production de gros bovins, les abattages se réduisant sous l'effet d'une baisse des disponibilités dans les élevages, pour toutes les catégories de bovins sauf pour les taurillons. Les abattages de volailles diminuent. La collecte laitière régresse en 2013, comme en 2012, même si elle repart à la hausse depuis juillet 2013 sous l'effet d'une réévaluation du prix du lait. En revanche, quasiment stable en 2012, la production d'oeufs se redresse très nettement, après la forte baisse de 2011 due aux travaux de mise aux normes des bâtiments »* explique *Insee Première*.

Le prix de la production animale (hors subventions) s'accroît en moyenne de 2,8 % en 2013. Pour le bétail, les prix s'accroissent à nouveau sensiblement pour les gros bovins et les ovins, soutenus par la modestie de l'offre, mais plus modérément pour les porcins et les veaux. La hausse des prix est modérée pour les canards, mais plus soutenue pour les poulets et les dindes.

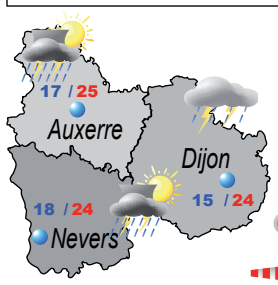
Le prix du lait se redresse sous l'effet du renchérissement des cours des produits laitiers industriels. En revanche, après une flambée en 2012, le prix des œufs chute dans un contexte de surproduction. Pour la CCAN, *«les éleveurs de porcins et de volaille ont connu des baisses sévères de revenu. Dans l'élevage, toutes les orientations de production connaissent une baisse de revenu avec des résultats structurellement bas dans les filières bovins-viande et ovin. Les productions bovines et ovines restent les filières les plus touchées »*.

Enfin, le bulletin de l'Insee relève une poursuite du coût des intrants, pour la troisième année consécutive en valeur mais à un rythme moins soutenu que les deux années précédentes. Cette augmentation est surtout le fait du poste alimentation animale.

THIERRY MICHEL

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 4 au 13 juillet

Vendredi 04 Juillet



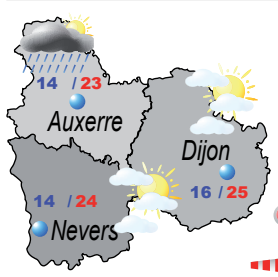
Instable
C'est un temps instable qui concernera le département avec des averses, parfois orageuses. Températures estivales.

T° mini : 14 à 16 °C
T° maxi : 24 à 26 °C

Vents : Sud-Ouest 20 km/h

St Florent
Soleil : 05:56 - 21:47
Lune : 13:06 - 00:34

Samedi 05 Juillet



Mitigé
Nous retrouverons un ciel variable sur le département avec passages nuageux, parfois abondants, mais aussi des éclaircies.

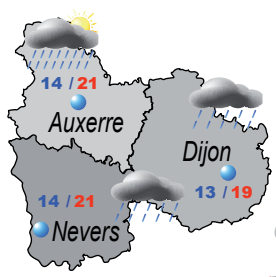
T° mini : 13 à 15 °C
T° maxi : 24 à 26 °C

Vents : Sud-Ouest 20 km/h

St Antoine
Soleil : 05:56 - 21:46
Lune : 14:09 - 01:00

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 06 Juillet



Agité
Après une matinée bien ensoleillée, les nuages reviennent en force en cours d'après-midi avec des averses, plus marquées sur la partie Est du département.

T° mini : 12 à 14 °C
T° maxi : 20 à 22 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 20 km/h

Ste Mariette
Soleil : 05:57 - 21:46
Lune : 15:13 - 01:27

Prévisions à 7 jours

Lundi 07 au Mercredi 09 Juillet :

averses / clair / rares averses

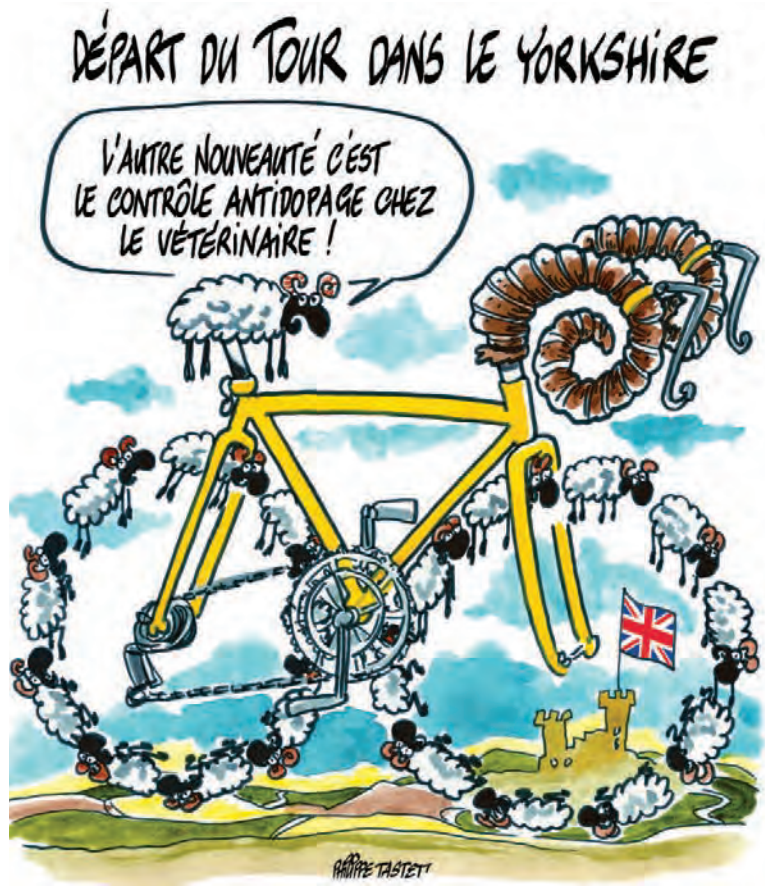
Vents : Nord-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 9 à 14 °C T° maxi. : 21 à 23 °C

Jeudi 10 au Dimanche 13 Juillet :

rares averses / rares averses / averses orageuses / eclaircies

Vents : Ouest à 10 km/h
T° mini. : 9 à 14 °C T° maxi. : 20 à 22 °C

clin d'œil



Bourgogne

La grêle frappe encore et encore !

Les vignobles de Bourgogne ont été durement touchés par un épisode orageux le 28 juin. Des grêlons de plusieurs centimètres de diamètre se sont abattus sur 22 départements et ont fait des ravages, du Nord Beaujolais à la Côte de Nuits, en passant par le Mâconnais et le Chalonnais. Certains secteurs et viticulteurs sont victimes de ces intempéries pour la troisième année consécutive, voire six fois lors des sept dernières campagnes !


Sur la Côte de Beaune, les pertes causées par la grêle atteignent parfois 90% de la récolte.

La Saône-et-Loire et la Côte d'Or étaient classées en alerte orange ce samedi par Météo-France qui prévoyait des orages violents, avec des rafales de vents et de grêles. Ce front orageux a traversé la France du Sud-Ouest au Nord-Est. Des cellules orageuses se sont formées samedi en fin d'après-midi sur la région. Ces nuages *«se déplaçaient rapidement, avec de fortes rafales de vents allant de 80 à 100 km/h, accompagnées de pluie et de grêle»*, explique Christine Monamy du BIVB. Dès le matin même, l'alerte avait été lancée pour déclencher les 33 nouveaux générateurs anti-grêle, sur la Côte Chalonnaise/Couchois et la Côte de Beaune. Le réseau était en effet opérationnel en urgence depuis le 23 juin.

Une partie de la récolte *«compromise»* à Lugny

Des dégâts sont à déplorer sur un *«large»* secteur, allant du Beaujolais à la Côte de Nuits. Sur le secteur du Nord Mâconnais, Plottes a subit de terribles dégâts, *«jusqu'à 100 % de pertes de récolte avec des baguettes marquées par les grêlons»*, déplore Marc Sangoy, co-président de l'Union Viticole de Saône-et-Loire. Le président de la cave de Lugny note que l'orage qui a duré entre 15 et 20 minutes et a également particulièrement touché les communes de Péronne, Montbellet et Uchizy. *«On ne fera pas le plein à nouveau. La récolte est compromise»* pour nombres *«de grandes surfaces»* entre Saint-Gengoux-de-Scissé et Tournus/Mancey.

Plus au nord, si les communes de Bray et Laives ont été également fortement touchées (jusqu'à 80 % de pertes), les cellules orageuses se sont *«disséminées»*, constate, François Legros, le président de la cave de Buxy. En effet, les présidents d'ODG de Maranges, Givry, Mercurey, respectivement Pablo Chevrot, Ludovic du Gardin et Amaury de Villard, n'ont heureusement que *«peu de pertes»* dans l'ensemble, avec une majorité de précipitations sous forme de pluie. Ces pertes pourront être compensées normalement par le beau potentiel de récolte. Montagny aurait été aussi relativement épargné.

Ce ne sera pas le cas pour tous les secteurs, Saint-Boil/Etiveau ayant encore été fortement grêlé. *«Depuis sept ans, cela fait six épisodes de grêle sur le secteur de la cave de Buxy. Ça fait beaucoup»*, soupire François Legros. Car, évidemment, tout le monde n'est pas assuré dans ces secteurs d'appellations régionales, rouge, blanc, aligoté et crémant de Bourgogne.

Samedi noir

Mais c'est sur la Côte de Beaune, une nouvelle fois que les dégâts les plus importants sont à déplorer en ce *«samedi noir»*. Les pertes vont crescendo. 20 % environ à Saint-Aubin ou Puligny-Montrachet à 50 % pour Meursault et Monthélie. Les pertes grimpent même à 70 % sur les appellations Volnay et Pommard, voire même jusqu'à 80 % de pertes de récolte sur certains secteurs autour de Beaune. Des dégâts sont aussi recensés à Ladoix ou Aloxe-Corton (20 %). L'orage a également frappé la Côte de Nuits dans les Grands Crus de Vosne, Romanée, Echezaux ou encore au Clos de Vougeot (30 %). Plus au Nord, les vignes de Chambertin semblent ne pas avoir subit trop d'avaries. Ni l'Yonne d'ailleurs ou les Côtes du Châtillonais.

«On est découragé. Tout est une fois de plus saccagé», commente Jean-Louis Moissenet, président de l'organisme de défense et de gestion de l'appellation Pommard. Selon lui, la détérioration liée aux orages est *«plus grave que l'année dernière»*. Une seule cellule orageuse (17h01) aura suffit, provoquant également d'importants dégâts matériels (toitures, vitres, voitures…). Surtout, tous les premiers crus sont *«détruits»* et les baguettes marquées. Le président du syndicat d'appellation Volnay, Thiébault Huber a, quant à lui, estimé les pertes *«dans les mêmes proportions que l'an dernier, soit 40 à 80 %»*

Maudite fatalité

Également président de l'Arelfa, gérant le système de générateurs anti-grêle, pour lui, cet orage *«ne remet pas en cause le dispositif. On ne pouvait rester les bras croisés avec déjà deux années consécutives avec 70 % et 60 % de pertes. Je comprends que cela pose des questions. Mais je suis persuadé que cela aurait pu être encore pire. Des collègues de la Côte Chalonnaise d'ailleurs n'ont eu que beaucoup de pluie. Ça a marché. Nous avons toujours dit que cela abaissait la puissance des orages de 50 %. C'est la fatalité»*. Les vignerons pansaient leurs ceps et espéraient du vent, du chaud et du soleil pour *«cicatriser les raisins et pieds»*.

Une fatalité qui marque les esprits. Les médias allant jusqu'à parler de vignoble *«maudit»*. Suite à l'orage de grêle de samedi, la sous-préfète de Beaune a été réactive. Une réunion avec les ODG de Côte d'Or a été organisée dès lundi et dès mardi, dans le vignoble pour constater les dégâts, avec le nouveau préfet de Côte d'Or et de Bourgogne, Eric Delzant. Devant la sous-préfecture de Beaune, un rassemblement de vignerons venait marqué leurs préoccupations ou leurs solidarités envers leurs collègues sinistrés.

La CAVB, comme l'Union viticole en Saône-et-Loire sont déterminés à obtenir de la part des autorités des aménagements fiscaux, douaniers et administratifs pour passer ce coup du ciel.

CÉDRIC MICHELIN

En images

Le nouveau préfet déjà sur le terrain



Éric Delzant, le nouveau préfet de région et du département de la Côte d'Or, est allé à la rencontre des viticulteurs touchés par les orages de grêle dès le lendemain de sa nomination. Mardi soir, le successeur de Pascal Mailhos -parti en région Midi-Pyrénées- a constaté des dégâts pouvant aller jusqu'à 90% sur les communes de Pommard, Volnay et Meursault. L'ancien préfet de la région Auvergne s'est entretenu avec des viticulteurs touchés par la grêle pour la troisième année consécutive.

Ces derniers ont demandé du soutien dans leurs différentes démarches, visant un report de leurs cotisations MSA, le classement de leurs communes en catastrophe naturelle et la possibilité d'obtenir des prêts à taux zéro pour surmonter leurs difficultés.

AG

Récoltes

Trois jeunes dans le dur

Ils se sont associés il y a un an et débutent leur première moisson dans le canton de Dijon 1. Trois agriculteurs reviennent sur les caprices de la météo et leurs craintes sur l'irrigation.

Yoann Garreau a 26 ans, Julien Dumont en a 28 et Julien Fouchet 25. Ces trois jeunes exploitent 280 hectares à Saint-Julien et proposent diverses prestations de services en légumes.

Il n'y a aucun doute : les mois qui viennent de s'écouler leur apporteront une sacrée expérience pour la suite. *«En matière de météo, nous avons connu les deux extrêmes : les inondations et l'excès d'eau puis la sécheresse, je pense que c'est à l'image de tous les autres agriculteurs du département»* relate Yoann Garreau. Le travail aux champs a été particulièrement difficile l'automne et l'hiver derniers avec une forte humidité. L'EARL de Revaut a eu du mal à sortir ses maïs, tournesol et céleri-rave de ses champs. Les semis de céréales se sont effectués dans des créneaux *«ultra réduits»* et dans des conditions loin d'être optimales. *«Nous avons réalisé notre premier apport d'engrais dans l'humidité, on se demandait bien où on allait aller !»* se rappelle Yoann Garreau.


Yoann Garreau, Julien Dumont et Julien Fouchet, associés à l'EARL de Revaut.


Les pommes de terre sont irriguées depuis le 22 avril, date du buttage.

D'un coup, le sec

Dame nature a ensuite réservé un tout autre sort aux jeunes Côte d'oriens. *«Il n'est soudainement plus rien tombé, et la série continue depuis»* déplore Yoann Garreau. L'implantation des maïs, tournesol et même pommes de terre a à son tour été difficile. *«C'est simple, nous irriguons les pommes de terre depuis le buttage, soit le 22 avril»* résument les associés. Leurs légumes les inquiètent particulièrement : *«le déficit hydrique est tellement important aujourd'hui que l'irrigation ne permet plus de combler entièrement leurs besoins. En plus, la réglementation se resserre. Le seuil de crise renforcée a été levé sur la Tille et la Norge en début de semaine, nous craignons des restrictions plus sévères s'il ne pleut pas prochainement»*. Les cultures dites sensibles comme les pommes de terre primeurs et légumes de plein champ ne risquent rien pour le moment. Ce n'est pas le cas de leurs oignons qui ne font pas partie de cette catégorie : *«nos six hectares sont soumis à des restrictions, notamment horaires. Rien ne dit que nous pourrons continuer de les irriguer un minimum jusqu'au bout»*. Yoann Garreau, qui travaillait seul en 2011, se rappelle de l'interdiction d'irriguer totalement ses pommes de terre le 14 juillet de cette même année : *«heureusement, il avait plu trois semaines juste après cet arrêté ! Je ne sais pas ce qu'il en sera cette fois-ci»*.

Très bons débuts en orges

Les trois associés, qui ont à cœur de réussir une belle récolte après des investissements financiers conséquents l'an passé, ont débuté les moissons le 23 juin avec l'orge d'hiver. Les premiers rendements sont encourageants avec une moyenne de 84q/ha. *«La qualité est elle aussi satisfaisante avec un calibrage supérieur à 80, des protéines qui varient de 10 et 11, un poids spécifique entre 69 et 70 et aucun problème concernant l'humidité. Nous espérons qu'il en sera tout autant en blé et en colza. Par chance, nous avons des sols relativement profonds et frais par ici»* ajoute Yoann Garreau.

AURÉLIEN GENEST

Cultures

Douze ans de blé sur la même parcelle

Un agriculteur du canton de Pontailler-sur-Saône sème de l'Apache tous les ans au même endroit.

Les rotations, il ne connaît pas. Du moins, pas sur cette parcelle de 16 hectares. *«Il s'agit d'une ancienne prairie»* informe François Guillaume, agriculteur à Marandeuil, *«quand nous avons arrêté les vaches au début des années 2000, mon associé et moi avons décidé d'y mettre du blé... et encore du blé, chaque année»*.

Pourquoi ce choix ? *«Les terres, avec 65% d'argiles, étaient très difficiles à travailler. Le blé est une culture qui passe un peu partout»* répond l'homme de 47 ans, *«pour une question de facilités, nous avons opté pour du blé sur blé, avec Apache comme variété»*. Le Gaec Belmont enregistre des rendements allant de 60 à 90q/ha depuis 12 ans. Comme il est coutume de le constater dans ce genre de pratique, une baisse de rendements se manifeste dès la deuxième année. *«Il y a un pic de pathogènes du sol à cette période»* apprendra Damien Ronget, chef de service grandes cultures à la Chambre, contacté par téléphone à l'issue de cette rencontre. En blé sur blé, la production ne remonte qu'à partir de la troisième, quatrième, voire cinquième année.

En ce qui concerne les protéines, une teneur de 12,3 a été obtenue en 2013. Le poids spécifique variait de 79,8 à 87. *«Le PS change tous les ans»* tempère François Guillaume, *«quant aux protéines, même si le résultat de l'an passé était intéressant, elles ont tendance à baisser vu que l'on doit mettre moins d'azote qu'avant, d'un point de vue réglementaire»*. Un seul traitement supplémentaire est utilisé par rapport aux blés cultivés de manière plus traditionnelle : *«j'utilise essentiellement des semences de ferme. Le fongicide Latitude est très utile contre le piétin échaudage, qui est le principal problème rencontré en blé sur blé»* signale François Guillaume. Le salissement de la parcelle reste quant à lui *«maitrisable»* selon l'agriculteur, même si des résistances de vulpins ont tendance à apparaitre.

AURÉLIEN GENEST


François Guillaume, à Marandeuil, explique son orientation *«blé sur blé»*.

Concours

Vaches et moutons, reines et rois de Châtillon

Les journées châtillonnaises se sont déroulées le week-end dernier avec, encore une fois, une place de choix pour les filières animales.

Impossible d'entrer dans le Cours-l'Abbé sans voir les animaux. C'est comme ça, et le monde agricole ne s'en plaindra pas. Ce n'est pas un hasard si Mickaël Clerget et Gilles Salomon, les présidents respectifs du syndicat brun et de Brune Expansion, saluent à chacune de leur sortie le partenariat qui les unis avec la Ville de Châtillon-sur-Seine et le lycée La Barotte. Samedi et dimanche dernier, leur race favorite a une nouvelle fois attiré de nombreux éleveurs passionnés. Plus de 80 animaux étaient présents en concours (voir le palmarès en encadré). Autre moment très attendu : la vente aux enchères du samedi soir. Suite à quelques «*petits problèmes*» sanitaires de dernière minutes, seules douze femelles étaient en lice mais toutes ont été vendues. La moyenne des transactions s'élève à 2746 euros (un record après les 2660€ et 2658€ de 2007 et 2011). Le top prix culmine à 3 200 euros. Pas moins de dix femelles ont quitté la région pour rejoindre le Pas-de-Calais, la Haute-Saône, la Seine-Maritime, la Somme et les Vosges. Autre production présente lors de ces journées châtillonnaises : les ovins. Quatorze éleveurs ont présenté 120 de leurs animaux.

AURÉLIEN GENEST



Le concours des agneaux de boucherie est remporté par l'EARL Joubert de Coulmiers-le-Sec avec ici, ses trois Charollais. Le deuxième prix est attribué à Nathalie Bizot Gallois de Braux. La troisième place revient à Roland Dumet de Chemin d'Aisey.



Le concours : toute une préparation ! Afin de mettre en valeur la mamelle et la contenance des pis, les vaches ne sont pas traites aux horaires habituelles. «La mamelle doit être la plus pleine possible. Nous trayons les vaches une dernière fois dix-huit heures avant le concours, cette durée peut varier selon l'animal» commentent Ophélie Baillet, élève au lycée La Barotte Haute-Côte d'Or et Charline Apert, ouvrière agricole.



Le prix de la meilleure fromagère revient à Upsilone, du Gaec Changarnier.



Gaieté, du Gaec Chevallier Jacoillot termine miss BGS Est et championne espoir.



Grosses performances du lycée La Barotte avec ses jeunes très motivés. Illustre termine championne du concours génisse et Guy Roger gagne le challenge de présentation.



Anthony Le Trionnaire, juge international venant du Morbihan, a salué la très bonne qualité des vaches du concours : «*J'ai trouvé beaucoup de solidité et de force dans ces animaux, qui avaient une largeur intéressante de poitrine. Des animaux puissants : c'est un peu propre à la race, mais ce critère était encore plus dominant lors de ce concours. Les éleveurs bruns ont dû s'attarder sur ce critère lors de leur sélection*».



Le Gaec Saunois d'Etais repart avec le premier prix du concours d'agnelles Ile-de-France non inscrites. Suivent au palmarès : le Gaec des Vallons (Eringes) et le Gaec de la Butte à Saulx-le-Duc.



Parmi les stands les plus visités : celui de la photographe Corinne Rozotte, originaire du secteur, qui propose ses services au milieu agricole. Une exposition intitulée «Des bêtes et des hommes» se tient à la mairie de Châtillon-sur-Seine jusqu'au 11 juillet. Renseignements : www.corinnerozotte.net

Le Palmarès

Miss BGS : Gaec Chevallier Jacoillot. Meilleure mamelle espoir : Gaec Chevallier Jacoillot, jeune : Gaec des Sirchaux, adulte : Gaec de la Perriere. Meilleure fromagère : Gaec Changarnier. Prix longévité : Petitjean Sébastien. Championnat Génisse : Legta La Barotte, réserve Génisse : Gaec de la Perriere, espoir : Gaec Chevallier Jacoillot, réserve espoir : Gaec de la Perriere, jeune : Gaec des Sirchaux, réserve Jeune : Gaec Funcken, adulte : Gaec Funcken, réserve adulte : Petitjean Sébastien. Prix d'élevage : 1er prix au Gaec Chevallier Jacoillot, 2ème prix au Gaec Funcken, 3ème prix au Gaec de la Perriere. Challenge inter departemental : 1er: Haute-Marne, 2ème : Côte d'Or, 3ème : Haute-Saône, 4ème: Yonne. Premiers prix de section. Section 1 : Legta La Barotte. Section 2 : Spenle Marc. Section 3 : Gaec de la Perriere. Section 4 : Terrillon Alain. Section 5 : Gaec Chevallier Jacoillot. Section 6 : Gaec de la Perriere. Section 7 : Gaec des Sirchaux. Section 8 : Gaec Funcken. Section 9 : Gaec Funcken. Section 10 : Gaec Funcken. Section 11 : EARL des Corveottes. Section 12 : Petitjean Sébastien.

Haute Côte d'Or

Le parc national oui, mais tel qu'il était annoncé

Les agriculteurs ne veulent pas voir leur terres appartenir au cœur du parc des forêts de Champagne Bourgogne, là où de nouvelles contraintes pourraient être appliquées.



Accompagnés de représentants de toute la filière agricole, de nombreux exploitants sont allés défendre leurs intérêts à Saint-Germain-le-Rocheux.

Près de 150 agriculteurs se sont rendus jeudi 26 juin dans le canton d'Aignay-le-Duc, dans le petit village de Saint-Germain-le-Rocheux. Emmenés par Thierry Ronot, membre du bureau de la FDSEA, les exploitants ont rencontré le conseil d'administration du GIP, et notamment le préfet de Haute-Marne. Thierry Ronot a rappelé que les agriculteurs n'étaient pas opposés au parc, mais qu'ils ne voulaient pas être dans le cœur de celui-ci : «*Seules les forêts domaniales étaient initialement concernées par ce cœur, tout le monde se demande bien ce que l'agriculture vient faire là-dedans. Nous savons comment réagissent les ministères : il y aura forcément des réglementations particulières dans ce cœur. Avec quelles contraintes ? Avec quels dédommagements ? Il y a beaucoup de questions aujourd'hui. L'agriculture n'a pas besoin de nouvelles mesures. La date des moissons ou autres interventions dans les terres agricoles ne se détermine pas depuis Paris plusieurs années à l'avance. Regardez les aléas climatiques que l'on connait aujourd'hui ! Nous voulons rester acteurs de notre territoire*». Fabrice Faivre et François-Xavier Lévêque étaient eux-aussi du déplacement : «*Nos métiers représentent de loin la première activité économique du secteur. Sans eux, il n'y a quasiment plus rien. Nous refusons clairement la mise sous cloche de l'agriculture*» a déclaré le président de la FDSEA. Le président des JA s'est quant à lui inquiété des futures installations de jeunes agriculteurs, qui seraient sérieusement remises en question si l'endroit devenait criblé de réglementations.

AURÉLIEN GENEST



A gauche, les membres du conseil d'administration du GIP. A droite, les représentants FDSEA/JA.

Méthanisation

Un exemple d'écologie locale

Frédéric et Jean-Michel Fèvre ont inauguré officiellement leur installation de méthanisation. Une installation qui marque un véritable maillage entre les acteurs économiques locaux.

Hasard du calendrier, c'est au lendemain de l'annonce des mesures en faveur de la transition énergétique faite par la ministre de l'Écologie Ségolène Royal, que l'unité de méthanisation de Brazey-en-Plaine a été inaugurée officiellement. Vendredi 20 juin, Frédéric et Jean-Michel Fèvre avaient réunis les nombreux partenaires (élus, responsables professionnels, représentants de l'État, entrepreneurs locaux) pour célébrer ensemble cet événement. Et les deux frères, associés de l'exploitation, n'ont pas hésité à mettre les petits plats dans les grands, comme pour rappeler l'exemplarité de leur projet d'écologie territorial.

Au terme de quatre années d'études, de montage de dossier, de demandes d'autorisation, de travaux… le méthanisateur installé sur l'exploitation de Frédéric et Jean-Michel Fèvre a été mis en service en février dernier. Exclusivement alimentée par des ressources locales (fumier bovin et cultures intermédiaires de l'exploitation agricole ; déchets de la malterie Soufflet ; fumier du centre équestre, fumier du lycée agricole de Tart-le-Bas ; déchets des entreprises agro-alimentaires locales), l'installation a très rapidement atteint ses objectifs de production. Le million de m3 de biogaz produit est en effet valorisé dans un moteur de cogénération de 250 kW électrique permettant d'injecter de millions de kWh dans le réseau, soit près de la moitié de la consommation électrique de la commune. Par ailleurs, l'eau chaude produite pas le moteur est également valorisée localement pour rejoindre la malterie Soufflet par l'intermédiaire d'une conduite longue de 1,5 km. Ainsi, les échanges de matières et de déchets, dont chacun tire un bénéfice, permettent également d'augmenter l'autonomie énergétique tout en relocalisant une partie de l'économie.

FD



Les nombreux partenaires de cette aventure économique étaient au rendez-vous pour inaugurer l'unité de méthanisation de la SARL Fèvre.

Orges

Étincel débute plutôt bien

Un agriculteur du canton de Seurre se satisfait de sa nouvelle variété d'escourgeon.



La réserve utile des sols semble sauver la mise à Labergement.

Cyril Fleury a commencé de faucher ses 16 hectares d'orges d'hiver le 23 juin. Ce polyculteur-éleveur résidant à Labergement-lès-Seurre a changé de variété cette année et ne semble pas mécontent de ses premiers rendements : «*J'ai opté pour Étincel au lieu d'Esterel. Les premiers résultats donnent 75q/ha. Je m'en sors plutôt bien même si le champ concerné pouvait promettre beaucoup plus. Il a beaucoup souffert de l'humidité en fin d'année 2013 et du sec au printemps*» commente Cyril Fleury.

La paille semble être au rendez-vous dans ce même endroit : «*je suis dans une moyenne positive. Un ami qui a des terres similaires pas loin d'ici et qui a conservé Esterel fait deux fois moins de paille et le rendement est moindre de 6 à 7 q/ha. Étincel a l'air de tenir ses promesses jusqu'ici*». La déception vient en revanche de la qualité. «*Il n'y a pas du tout de protéines. Le champ a pourtant reçu 135 unités comme d'habitude*» signale le Côte d'Orien, «*la sonde annonce 6,5… Autant il ne faut pas faire plus de 11,5 pour être en brassicole autant là, ce n'est vraiment pas assez et la récolte va passer en fourrager*».

Belles promesses pour le colza

Les récoltes de blé et de colza arriveront prochainement. La «*casse*» risque d'être largement limitée là-aussi. «*C'est loin d'être vilain en blé malgré les quelques jours d'échaudage, j'espère faire 75q/ha*» confie Cyril Fleury, «*ici, nous avons des terres hydromorphes qui craignent l'humidité donc on s'en sors plutôt bien. A l'inverse, si le printemps n'avait pas été aussi sec, on aurait pu tabler sur 10q/ha supplémentaires à mon avis*». Le colza est quant à lui très prometteur et les rendements devraient approcher 40q/ha au lieu d'une moyenne de 30q/ha ces dernières années : «*c'est la culture qui sera la plus belle, ça changera des 15 à 20q/ha de 2013, année durant laquelle les pieds de colza étaient dans l'eau*». Cyril Fleury s'inquiète davantage pour ses maïs et prairies : «*là, il faut absolument qu'il tombe 40 mm…On affourrage les vaches partout dans les prés depuis deux semaines, d'habitude on commence vers le 15 août alors on a deux mois d'avance. Concernant le maïs, on tiendra encore 15 jours sans eau. Après, ça risque de sérieusement se compliquer…*»

AURÉLIEN GENEST

Productions végétales

Une nouvelle culture dans le département

Un agriculteur du Val de Saône nous reçoit dans son champ de maïs semence.



Sébastien Noize a semé 5 hectares de maïs semence il y a trois mois. Un rendement de 2 à 4t/ha est généralement espéré dans ce type de culture. Les prix, attractifs, varient avec des rapports de 1 à 4 selon le type de variétés.

Fin 2012, Sébastien Noize apprend la fermeture de l'usine d'Aucy à Ciel, en Saône-et-Loire. *«Je cultivais 25 hectares de légumes, principalement des carottes, petits pois et haricots verts. C'était la fin d'une aventure»* se rappelle l'agriculteur résidant à Seurre. Quelques semaines plus tard, le Côte d'Orien reçoit un courrier signé de Bourgogne du Sud, Interval et Val Union : *«on me faisait part d'un nouveau projet dans le secteur. L'implantation d'une culture que je ne connaissais pas plus que ça à l'époque : le maïs semence»*.

Sébastien Noize se renseigne, étudie les aspects techniques et économiques de cette perspective qui s'offrait à lui: *«je cherchais à valoriser mes terres sableuses tout en optimisant mon matériel d'irrigation. Je me suis finalement lancé dans la démarche. Cette culture semblait pouvoir remplacer les légumes avec, en plus, des cours stables par rapport aux céréales»*.

Échec l'an passé

La première tentative du Seurrois, sur une parcelle de 6,5 hectares semée en avril 2013, n'ira malheureusement *«pas au bout»*: *«un coup de gel en mai avait fait trop de dégâts. Les obtenteurs venus contrôler la végétation ont décidé de ne pas récolter»*. Que cela ne tienne, l'homme de 44 ans *«remet ça»* au printemps dernier sur une parcelle de 5 hectares : *«je ne voulais pas rester sur un échec. J'ai continué, sachant que les semenciers demandaient plus de surfaces que l'an passé»*. Semée le 19 avril, la culture de maïs semence présente aujourd'hui un bel aspect. Elle sera récoltée en septembre si tout se passe bien.

Croisement de deux espèces

Comme son nom l'indique, un champ de maïs semence consiste à produire des graines qui serviront à préparer des champs de maïs grain. Le croisement de deux espèces est recherché. Des rangées dites *«mâles»* vont polliniser les rangées dites *«femelles»*, qui donneront une graine avec les meilleures caractéristiques de chacune des deux espèces. *«En premier lieu, l'implantation de la parcelle doit se faire en quatre passages»* informe Sébastien Noize, *«une première intervention consiste à implanter quatre rangs de rangées femelles. Il y a ensuite trois passages durant lesquels on implante un rang mâle à chaque fois. Le but est d'avoir des hauteurs mâles différentes, qui privilégieront la fécondation sur les femelles»*.

Des étapes clés

La multiplication de semences demande beaucoup de rigueur. Les plantes font l'objet de nombreuses observations, du semis à la récolte. *«Concernant les opérations, il y en a deux particulièrement importantes : l'épuration et la castration»* explique Sébastien Noize, *«la première consiste à enlever tout ce qui n'est pas «standard» dans les rangées femelles. Les rangées doivent être régulières. Les talles, les pieds qui ont trop peu ou trop poussé sont systématiquement arrachés. Pour ce qui est de la castration, le but est d'éviter l'autofécondation des femelles, nous enlevons donc les fleurs»*.

Bientôt la castration

L'épuration s'est déroulée manuellement il y a environ deux semaines et a nécessité 9 heures de travail par hectare pour chacune des cinq personnes embauchées. *«J'ai fait appel à Agri-Ressoucres 21 pour la main d'œuvre. C'est plus facile pour moi, ce groupement s'occupe de toute la partie administrative»* note Sébastien Noize. La castration sera prochainement sur l'agenda du Côte d'Orien. Un enjambeur de Val Union sera alors utilisé.

Aurélien Genest



Les plantes font l'objet de nombreuses observations, du semis à la récolte.

Priorité à l'eau

Sébastien Noize émet le souhait de pouvoir irriguer ses cultures sans discontinuité : *«C'est une obligation pour ce type de culture, au même titre que les légumes à l'époque. Les restictions sur l'irrigation tendent à m'inquiéter. Nous avons une nouvelle filière dans notre secteur qui ne demande qu'à se développer. Son essor sera conditionné par l'eau, c'est indéniable»*.

▶A Noter

Un futur apprenti recherche son maître d'apprentissage :

Quentin entrera en formation CAPA Production agricole et utilisation du matériel option Productions Animales au CFA de Quetigny à la rentrée de septembre. Pour cela il recherche son maître d'apprentissage dans le secteur de la vallée de l'Ouche. Il est intéressé par tous types d'élevage. Il sera présent sur l'exploitation environ deux semaines par mois. Il a déjà approché l'élevage de volaille et fait un stage en élevage laitier où il a expérimenté la traite. Il a également déjà conduit un tracteur.
Mobile dans un rayon de 50 km (transporté par ses parents, sinon voir si solution d'hébergement par le maître de stage), il aura 16 ans en juillet et est très motivé pour apprendre le métier de l'élevage.

Son profil vous intéresse ? Contactez Jennifer Cruyt, jcruyt.fdsea21@orange.fr ou 03.80.68.67.68.

Un futur apprenti en Bac Pro recherche son maître d'apprentissage :

Cyrille entrera en formation Bac Professionnel Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole dominante productions végétales à la MFR de Quetigny à la rentrée de septembre. Pour cela il recherche son maître d'apprentissage pour une durée de 3 ans. Il a déjà effectué des stages sur des exploitations en grandes cultures, élevages avicole et bovin (lait et viande) lors de ses classes de 4ème et 3ème à la MFR où il a expérimenté, entre autres, la conduite de tracteur et le pansage des animaux.
Il recherche une exploitation, en grandes cultures ou polyculture élevage, accessible par les transports en commun depuis Dijon ou sur tout le département si l'hébergement sur place est possible.

Son profil vous intéresse ? Contactez Jennifer Cruyt, jcruyt.fdsea21@orange.fr ou 03.80.68.67.68.



Fenaison

Moins 60% d'herbe autour de Thaix

Malgré les quelques précipitations du week-end dernier, la situation de sécheresse qui pénalise les foins dans la Nièvre est préoccupante. «*Rien n'est encore joué*» dit Hervé Deschamps, éleveur à Thaix, près de Cercy-la-Tour, encore faut-il que la pluie soit de la partie rapidement. En attendant, les éleveurs enregistrent des pertes de fourrages de - 60% par rapport à la même époque en 2013...


Hervé Deschamps montre le grand vide, sous son bâtiment de stockage, qui témoigne des pertes de rendements de foin de cette année.

Hervé Deschamps est anxieux. Il suffit de jeter un coup d'œil sur ses stocks de foin pour comprendre. Un grand vide sous son bâtiment l'inquiète au plus haut point. Il témoigne de la perte de pousse du printemps. L'éleveur de taurillons d'herbe n'y a rentré que 330 bottes contre 1093 en 2013 et 1290 en 2012, années qui, il est vrai, s'étaient montrées exceptionnelles. Le spectre de la sécheresse de 2011 n'est pas loin puisqu'il avait alors rentré 276 bottes «*mais nous avions eu de la pluie à partir du 14 juillet, ce qui avait un peu arrangé les choses*» se rappelle-t-il. Là, la météo incertaine de ce début d'été le laisse, lui et ses collègues voisins, dans l'incertitude. Les quelques millimètres d'eau qui sont tombés le week-end dernier ne suffisent pas à dissiper l'angoisse, dans le sud-Nivernais. «*C'est encore plus catastrophique autour de Luzy, explique-t-il, puisque contrairement à nous, ils n'ont pas eu les 50 mm que nous avons reçus il y a un mois*». Et les prairies laissent apparaître ce que dans le jargon de l'élevage on identifie bien par le terme «*paillasson*». A Thaix, chez lui, Hervé Deschamps constate le manque de densité de ses parcelles et aussi la couleur jaune, symptomatique, qui perce au milieu de ses champs.

Chargement plus faible

«*On entend dire que la sensibilité aux aléas climatiques est d'autant plus élevée que le chargement est important. Je peux vous dire que ce n'est pas vrai. Moi qui élève des taurillons d'herbe sur des cycles plus longs que les broutards, je constate que je suis plus impacté que si j'avais une conduite plus intensive... J'ai 198 ha dédiés à l'élevage (sauf 12 ha d'avoine d'hiver) et sur ces prairies, mon chargement est de 0,85. Le temps a eu un effet dépressif et je suis plus confronté aux pertes de rendement que ceux qui utilisent des engrais*» explique l'éleveur. Aujourd'hui (ndlr: le 27 juin), il fait ses comptes: «*-40% de rendement à l'ha et moins de surface puisque mes taurillons ont besoin d'un maximum de croissance à l'herbe et que je leur ai donné de la surface au détriment du stock*». Cette fois-ci, il n'a rentré le foin que de 48ha, au lieu de 67ha l'an dernier, afin de laisser pâturer ses animaux. Il évalue donc ses pertes globales à - 60% sous le double effet du manque de pluie et de l'importante amplitude thermique de ce dernier mois. Cela fait beaucoup.

Paille et mélasse

«*Le mauvais temps, c'est le temps qui dure*» résume Hervé Deschamps, philosophe. En réalité, «*nous ne nous attendions pas à çà. Avec mes collègues, on était contents que la météo ne soit pas trop humide, d'autant qu'on a lâché de bonne heure par rapport à 2013, mais çà a persisté. Et maintenant, nous nous demandons si nous n'allons pas être obligés d'affourager très bientôt!*» Et puis, sur les céréales, «*notre autre crainte, c'est qu'elles soient en cours d'échaudage. L'effet vent favorise l'évapo-transpiration, les grains ne sont pas remplis et la valeur en poids spécifique s'en trouve réduite*». Concernant ses bovins, Hervé Deschamps entrevoit les conséquences: «*heureusement, j'ai encore un peu de stock des années précédentes mais si je dois en arriver à affourrager d'ici août, çà risque de ne pas passer*». Dans ce cas, l'éleveur devra acheter de la paille et de la mélasse qui, mélangés, «*redonneront la même valeur que le foin*». A l'en croire, les vendeurs se frottent les mains et font monter la pression. «*Je ne veux pas me décider trop vite, si la météo venait à changer*» explique-t-il. Parce que tout çà a un coût. Entre un prix moyen de 120 euros la tonne de paille et de 300 euros la tonne d'élément liquide... «*Cela reviendrait à 1,80 euro par jour et par bovin*» à raison de 2 à 3 kg par vache et par jour. «*On serre les boulons, on descend les rations: c'est une chance que les charolaises puissent un peu maigrir et récupérer ensuite même s'il peut y avoir des incidences sur la fertilité*» envisage Hervé Deschamps. Alors, l'éleveur de Thaix a quelques demandes à remonter au syndicalisme: «*On connaît le niveau du fond des caisses calamités... mais dans un premier temps, pour ne pas favoriser la spéculation sur la paille, ne pas laisser faire le seul marché, nous souhaitons que la FDSEA prévoit un éventuel système de solidarité avec les départements producteurs. Cela avait bien fonctionné en 2011. Et puis que les éleveurs communiquent très tôt vers les céréaliers, afin qu'ils évitent de broyer*»...

EMMANUEL COULOMBEIX

Début des moissons

«L'année se présente de façon assez classique»

Responsable du groupe Axereal dans la Nièvre, Jean-Michel Bouchié fait le point sur les aspects qualitatif et quantitatif des moissons, qui ont démarré la semaine dernière.

«*A ce jour (ndlr: le 30 juin), plus de 50% des orges d'hiver ont été récoltées et çà démarre en colza, dans les zones précoces de la bordure de Loire et des petites terres. C'est complètement normal. L'année se présente de façon assez classique*» témoigne Jean-Michel Bouchié, le responsable d'Axereal dans la Nièvre. «*Globalement, les rendements sont bons et le crû s'avère même exceptionnel en qualité. L'orge a un très bon calibrage et un bon poids specifique (PS) même si elle se révèle moyenne en protéïnes, entre 9,5 et 10*». Selon l'ingénieur agronome, les trois piliers de la très bonne qualité ont été respectés: le choix de la variété, le climat du printemps et la conduite. «*On est sur une génétique nouvelle en orge brassicole, qui s'inscrit dans notre politique de filière, avec une variété à grains plus gros. La bonne météo de mars, avril, mai, avec ses chaleurs et précipitations, a favorisé le développement des plantes. Les premiers résultats laissent apparaître du très bon dans les sols avec réserve utile, les sols séchants peu profonds ont bénéficié de cette phase sèche où la chaleur et l'absence de pluie ont écourté les cycles*». En moyenne dans le département, les orges atteignent un rendement de 70 à 75 q/ha, ce qui est très bien, «*mais avec de très fortes disparités allant de 50 à 100 q/ha*» nuance Jean-Michel Bouchié pour qui «*la précocité du semis et la qualité de l'implantation a eu des répercussions. L'automne a été difficile et très pluvieux: il fallait anticiper mais on ne l'a su qu'en novembre !*» Quant à l'itinéraire technique, cette année, «*il fallait des apports en fertilisation précoces, en sortie hiver, un bon contrôle des adventices et des pucerons à l'automne. Il n'y en avait pas beaucoup mais, compte tenu de la météo, ils sont restés tout l'hiver et ont apporté de la virose*». Enfin, la profondeur des sols compte beaucoup: «*les petites terres de Bourgogne nivernaise, les limons et les limons de plateaux, peinent un peu plus à cause de la pluviométrie du printemps que les limons argileux du Centre nivernais*».

Colza, blé, maïs, tournesol...

«*En colza, on démarre. On est partis sur une bonne année, de l'ordre de 30 q/ha en superficiel et de 40 q/ha et plus en sols profonds*» énumère le responsable d'Axereal. En revanche, en blé, «*on s'attend à des récoltes extrêmement hétérogènes. Les premières moissons débuteront en fin de cette semaine voire plutôt au cours de la semaine prochaine et selon le déroulement de la moisson et la météo, il y aura de très fortes disparités. On ne maîtrise pas la qualité du blé tant qu'il n'est pas récolté. Pour l'instant, ce n'est pas une catastrophe mais le résultat est difficile à évaluer. Certains bénéficieront d'une très bonne année, d'autres auront des rendements très inférieurs*» prévient-il. D'autant plus que les derniers épisodes de grêle, le week-end dernier, auront un impact évident sur l'ensemble. «*Nous n'avons pas encore évalué les pertes du week-end mais cela viendra s'ajouter aux 4% de surfaces qui avaient été touchées début juin*» signale-t-il. En revanche, ce qui est plus encourageant, c'est que la pluviométrie du week-end a aussi produit des effets bénéfiques, alors que la Nièvre commençait à craindre une grosse sécheresse. Ainsi, selon lui, «*ce coup d'eau va bien aider la croissance des tournesols et des maïs et, par endroits, des prairies qui commençaient à souffrir. Le week-end dernier, il est tombé entre 10 et 30 mm selon les endroits du département. L'eau était la bienvenue mais la grêle, un peu moins*». Il est cependant trop tôt pour savoir quelle sera la météo des prochaines semaines...


Responsable d'Axereal dans la Nièvre, Jean-Michel Bouchié fait le point sur le début des moissons.

E.C.

Contre les vols d'animaux, de matériels ou de carburant

La Nièvre veut aussi son réseau d'alerte agricole

A l'image d'autres régions françaises, la Nièvre n'est pas épargnée par les vols sur les exploitations agricoles. Alors que la FNSEA se bat depuis des mois pour sensibiliser le gouvernement sur ce délicat sujet, les forces de sécurité, dans le département, veulent prendre les choses en main. Avec la Chambre d'agriculture, elles demandent aux agriculteurs qui le souhaitent de se faire connaître afin de mettre en place un dispositif d'alerte.



Capture d'écran du site d'alerte des commerçants nivernais.

Les cas de vols et/ou dégradations dans les fermes se sont additionnés dans le département. Un agriculteur céréalier du Val de Loire a par exemple eu la mauvaise surprise de voir ses enrouleurs d'irrigation endommagés -les malfaiteurs visaient les métaux contenus dans les câbles électriques- pour un préjudice total de près de 40 000 euros. D'autres exemples sont en mémoire. La Nièvre recense en moyenne une dizaine de cambriolages par an en agriculture, 80 vols d'accessoires en 2013 (+40% en un an), 30 vols de carburant représentant 12 000 litres l'an dernier (mais tous n'ont peut-être pas été déclarés) et 6 vols de bétail, essentiellement des moutons. Si l'on ne peut que conseiller de déposer plainte dès qu'un vol ou une déprédation sont constatés, peut-être est-il encore plus nécessaire de faire preuve de vigilance au quotidien. Que ce soient des animaux, des matériaux ou matériels pouvant aller jusqu'à des tracteurs entiers, ou du carburant, les *«richesses»* des exploitations agricoles qui peuvent intéresser les voleurs sont nombreuses et la tentation est grande...

Inscription auprès de la Chambre d'agriculture

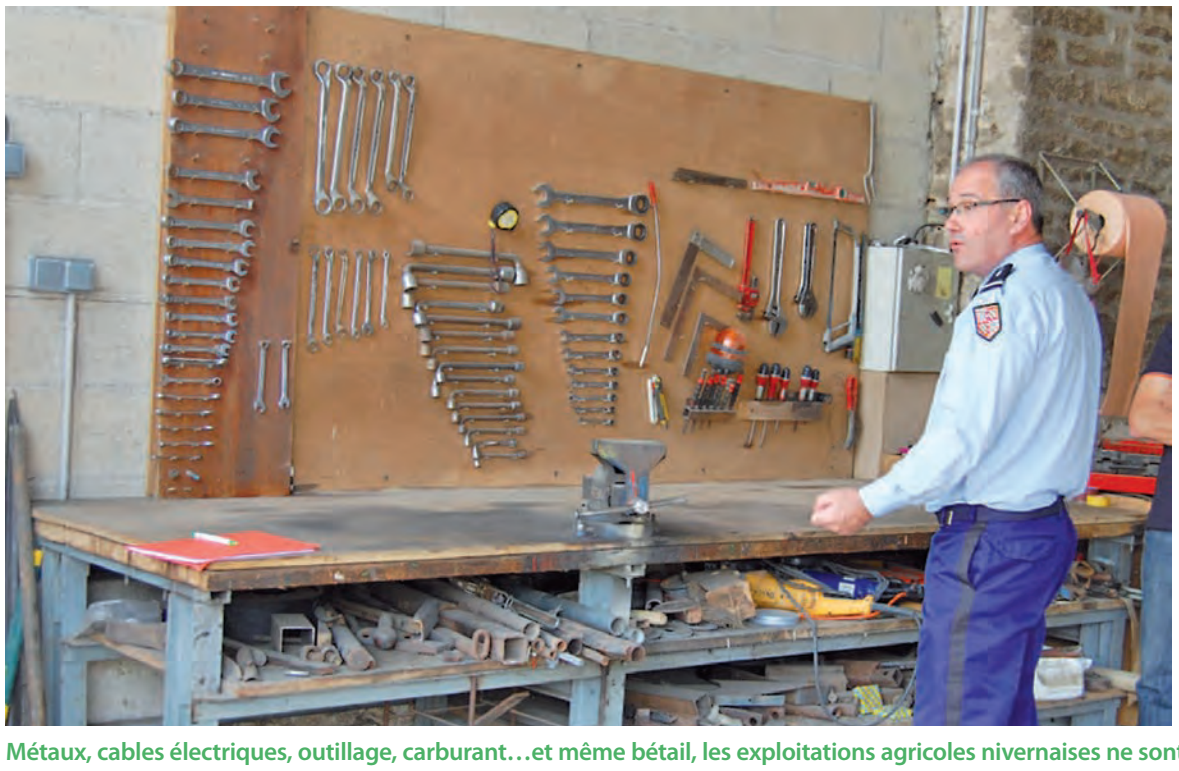
Pour prendre le problème à bras le corps, les gendarmes et les policiers de la Nièvre et les services de la préfecture ont décidé de créer un nouveau dispositif d'alerte dédié à la profession agricole. Les forces de l'ordre, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, proposent aux exploitants de s'inscrire auprès de cette dernière. Un bulletin a été glissé dans la dernière édition de sa revue trimestrielle, Partenaires, envoyée à tous ses ressortissants. Sont demandés les nom, prénom, raison sociale, N° de SIRET (éventuel), adresse, adresse mail, et numéro(s) de téléphone portable sur lesquels seront envoyées les alertes, ainsi que le type de production(s) de l'entreprise. En fonction du nombre et du contenu des réponses, les autorités mettront en place *«une cartographie des entreprises à surveiller, identifiant les productions pour préciser les risques et définir le plan d'action le plus efficace»*. Et lorsque le cas se présentera, elles délivreront, par SMS, une alerte directement à chaque agriculteur du réseau, afin que ces derniers puissent renforcer leur vigilance et signaler en retour, si besoin, des mouvements suspects sur leurs propriétés.

Sur le modèle du commerce et de l'industrie

Ce type de réseau, qui s'appuie largement sur la participation citoyenne à la protection de tous, n'est pas tout à fait inédit dans la Nièvre. Il se calque sur ce qui a été mis en place, depuis 2010, auprès des commerçants et industriels nivernais. Que *«la gendarmerie repère une recrudescence de circulation de faux billets ou des démarches frauduleuses: elle envoit un SMS aux personnes inscrites dans le «fichier alerte» de la Chambre de commerce et d'industrie»*. Qu'un commerçant *«repère un comportement anormal, soit victime d'une agression, soit payés par un faux billet et s'en aperçoive trop tard..., il appelle le 17 et informe la gendarmerie du problème qui, à son tour, alerte les autres commerçants en sélectionnant la zone géographique ou le type de commerce»*. La prévention est au cœur du dispositif et fait l'objet d'une convention qui fixe le cadre de l'action entre la préfecture et la CCI. Enfin -last but not least- un site internet donne des conseils sur les mesures à mettre en œuvre pour se protéger, les pratiques douteuses repérées dans le département, et un formulaire pour s'inscrire sur le réseau. La Chambre d'agriculture a donc décidé d'imiter sa sœur du commerce et de l'industrie afin d'organiser une démarche collective, en agriculture, *«qui repose en grande partie sur le partenariat actif entre les citoyens et les services de l'État»*.

E.C.

Pour se donner une idée, on peut aller consulter le site: www.alerte-commerces-nievre.fr/ www.alerte-commerces-nievre.fr



Métaux, cables électriques, outillage, carburant…et même bétail, les exploitations agricoles nivernaises ne sont pas épargnés par les cambriolages.



► Agenda

18/07 Foire-concours aux ovins reproducteurs à Luzy

La foire-concours aux ovins reproducteurs de Luzy (béliers et agnelles inscrits et non inscrits), aura lieu vendredi 18 juillet prochain place du Champs de Foire à Luzy à partir de 8h00. Renseignement et inscriptions auprès de C. Thiry au 06 22 05 82 29 ou F. Cyrille au 06 03 93 94 01.

25/07 Foire-concours aux culards de Moulins-Engilbert

La 2è foire-concours aux culards de l'année, à Moulins-Engilbert, aura lieu vendredi 25 juillet prochain à la Sicafome. Cette fois-ci, elle est réservée aux génisses et boeufs culards d'engraissement. La date limite d'inscription est fixée au vendredi 11 juillet. Engagement de 10 euros par bovin. Programme: réception des animaux de 4h à 5h30, jury de 6h30 à 8h et vente au cadran à partir de 8h30. Renseignements au 03 86 84 28 75.

09/08 61è Foire-concours de Corbigny

La 61è Foire-concours de Corbigny, organisée par le Comité des foires, se tiendra le samedi 9 août sur le champ de foire. Concours ouverts aux bovins et ovins. La réception des bêtes se fera de 6h à 8h, avant marquage des animaux. Le jury opérera à partir de 9h et le palmarès sera dévoilé avant midi. Cette partie plus technique, mais attendue des éleveurs, sera complétée, comme à l'habitude, par de nombreuses animations. En parallèle, se déroulera dans toute la ville la brocante et vide-greniers, organisée par l'Association des commerçants et artisans du Corbigeois. Inscriptions des animaux jusqu'au mardi 5 août au soir à la Sicagemac (route de Saint-Saulge) au 03 86 20 00 37. Renseignements auprès du président du Comité des foires, Pascal Loisy, au 09 53 88 07 32 (aux heures de repas).

Août Comices agricoles

Les comices agricoles de l'été dans la Nièvre sont au nombre de quatre : les 8, 9 et 10 août à Moulins-Engilbert, les 16 et 17 août à Tannay, les 23 et 24 août à Saint-Pierre-le-Moutier et les 30 et 31 août à Prémery. A noter aussi, la finale départementale de labours sera organisée par les JA du canton de Nevers/ Imphy/Saint-Pierre-le-Moutier, le 30 août à Magny-Cours.

Traitements phyto: La mobilisation syndicale payante

La semaine dernière, à l'appel de la FNSEA et des JA, les agriculteurs français parmi lesquels une quarantaine de Nivernais, se sont largement mobilisés pour faire entendre leur incompréhension quant au projet porté par Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, et projetant d'interdire l'épandage des produits phytosanitaires dans un rayon de 200 mètres autour de tous lieux d'activité et/ou d'habitations.

Ainsi, et après l'action de Rungis en début de semaine dernière, la seconde lecture à l'assemblée nationale du projet de loi d'avenir a démarré par l'examen en commission économique où le gouvernement et le rapporteur ont déposé un certain nombre d'amendements, dont un relatif à l'article 23 sur l'utilisation des produits phytosanitaires qui prévoit :

- La possibilité d'utiliser des phytosanitaires autour des zones bâties

- L'interdiction de leur utilisation dans l'enceinte des lieux publics

- Et enfin, et c'est le plus important, l'amendement prévoit qu'à proximité des lieux publics (écoles, crèches, garderies, centres de loisirs, aires de jeux, centres de soins, hôpitaux, maisons de retraite …), des mesures empêchant la dérives des produits telles que les haies, buses anti-dérives ou dates et horaires de traitement soient mises en œuvre.

C'est seulement dans le cas où ces mesures ne seraient pas mises en œuvre que les Préfets pourraient définir une distance minimale à respecter.

Pour mémoire, les annonces initiales de la ministre de l'Écologie auraient impacté notre département à hauteur de 128 000 ha, soit 1/3 de sa SAU.

La mobilisation syndicale a donc été payante mais il convient de veiller à respecter les bonnes pratiques s'imposant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

FDSEA 58



AG des anciens exploitants de la FDSEA 58

Jean Monais passe le relais à Yves Delfolie à la tête de la section

La section des anciens exploitants de la FDSEA 58 a tenu son assemblée générale vendredi 20 juin à la MJC de Châtillon-en-Bazois. L'occasion pour tous ses membres d'honorer Jean Monais, le président sortant, qui, après 9 ans de mandat, a cédé la place à un tout jeune retraité agricole de Oisy. Yves Delfolie veut s'inscrire dans la continuité.



Au cours de l'AG du 20 juin à Châtilllon-en-Bazois, Jean Monais (à gauche) a transmis le flambeau de la section des anciens exploitants à Yves Delfolie, son nouveau président.

Au-delà de l'aspect statutaire, avec son lot de rapports financiers, d'activités et d'orientation, et en parallèle à la thématique du jour - *«la forêt nivernaise»*- déclinée avec talent et précision par Yann Mozziconacci, l'animateur du CRPF dans la Nièvre, l'assemblée générale de la section des anciens aura été l'occasion de dire au revoir à Jean Monais, non sans le remercier pour les neuf ans passés à sa tête. Tandis que le Conseil d'administration remettait quelques cadeaux à M. Monais et à son épouse, Marie-Thérèse, la nouvelle équipe issue des élections pensait déjà à préparer la suite. Le nouveau président, Yves Delfolie, est un tout jeune retraité puisqu'il a cessé son activité en septembre 2013. A Oisy, jusqu'alors, il était à la tête d'une ferme exploitant des grandes cultures et de l'élevage porcin, ferme qu'il a transmise à l'un de ses quatre enfants. *«L'équipe est entièrement renouvelée mais il y a encore deux anciens membres du précédent bureau qui demeurent dans le nouveau conseil d'administration»* expliquait le nouvel élu, à la fin de l'AG, vendredi dernier. Un effort de rajeunissement et de féminisation a été engagé et *«l'objectif pour lequel nous lançons la réflexion est la création d'une commission féminine dans notre section»* a confié Yves Delfolie, considérant qu'il s'agit d'une évolution logique de la profession et que cette réalité doit être mieux prise en compte dans le Conseil d'administration de la section.

«Convivialité et combats syndicaux»

Le responsable a dit vouloir *«s'inscrire dans la continuité de l'action menée»* par son prédécesseur. *«Je souhaite que nous continuions à favoriser la convivialité entre les membres et que nous poursuivions la défense syndicale des retraités agricoles. Le combat n'est pas fini !»* Yves Delfolie faisait allusion à la victoire récente concernant le réajustement des pensions, *«qui vont passer, selon les engagements du gouvernement, de 70% à 73% du Smic en 2015, puis à 74% en 2016 et à 75% en 2017»* a rappelé Jean Monais. L'ancien président des anciens de la Nièvre regrette toutefois que *«François Hollande n'ait pas tenu sa promesse puisque la revalorisation ne se fera pas par la solidarité nationale mais sur le dos de la profession, via l'application d'une taxe supplémentaire»*. Yves Delfolie, qui reconnaît *«qu'il faut bien trouver des financements»*, envisage même la suite: *«l'objectif est que la retraite représente 85% du Smic, pas 75%. Le combat syndical va être tenace car nous n'y sommes pas encore»*... Sur la méthode, le nouveau président souhaite *«que chacun continue de s'exprimer, que l'on puisse discuter et, ce qui reste essentiel à mes yeux, que nous puissions pérenniser le soutien que nous accordent les actifs»*, sachant qu'il va beaucoup déléguer: *«je ne peux pas tout tout seul !»* Le responsable tient à s'appuyer sur *«un fort esprit d'équipe»*, lequel constitue une clé à laquelle était très attaché son prédécesseur: *«Quand je suis arrivé, il y a neuf ans, je ne voulais pas être candidat mais je suis content d'y être allé. C'était une grande famille, il n'y avait pas de clan ni de division. Je vous dis à bientôt car nous devons continuer de nous serrer les coudes. Au fur et à mesure que l'on prend de l'âge, on se rend compte que l'on a de plus en plus besoin d'amis autour de soi… Je serai parmi vous pour partager les nouvelles victoires syndicales, et pour aider les jeunes et peut-être, de temps en temps, les bousculer»* a conclu Jean Monais.

Emmanuel Coulombeix

Agriculture de groupe

Objectif efficacité pour Gaec et Sociétés

Gaec et sociétés 58 a tenu son assemblée générale le 23 juin dernier à Nevers. L'occasion de tirer un bilan de l'activité de l'association et de fixer le cadre d'un projet ambitieux d'accompagnement des associés d'exploitations agricoles.

C'est devant une assemblée générale attentive que Nadine Gonnet, présidente de l'association a pu faire état de la bonne tenue de l'activité de l'association sur l'année écoulée. Particulièrement investie dans le parcours à l'installation, Gaec et Sociétés aura en 2012 accompagné cinquante porteurs de projets d'installation en société au travers de la mise en place de quatre stages de formation appréhendant les divers aspects juridiques, fiscaux, comptables et réglementaires afférents aux sociétés agricoles. Des stages dont la teneur sera partiellement modifiée à partir d'octobre prochain, pour une meilleure attractivité auprès des associés agricoles du département de la Nièvre.

Adapter l'offre à la demande pour plus d'efficacité

Nadine Gonnet est par ailleurs revenue sur l'offre de formation étoffée que Gaec et Sociétés entend proposer sur 2014 aux agriculteurs Nivernais. Deux thématiques ont d'ores et déjà été identifiées sur le thème des *«comptes associés»* et de la *«transmission de son exploitation agricole»*, qui seront mis en œuvre d'ici la fin de l'année 2014.

C'est à l'écoute des besoins des paysans nivernais, en rationalisant et en adaptant son offre de formations et d'accompagnement que Gaec et Sociétés entend non seulement persévérer, mais également étendre son activité dans les années à venir, fidèle à ses missions de représentation, d'information et de promotion des agricultures de groupe en France. Dans ce prolongement, une lettre d'information a déjà vu le jour et est, depuis début 2014, distribuée aux adhérents de la structure dont le nombre ne cesse d'augmenter. Une dynamique positive dans laquelle les membres de l'association souhaitent durablement s'inscrire. Bon vent …

S.L – FDSEA 58

Photovoltaïque au sol

«Ne refuser ni l'innovation, ni les ressources économiques»

Benoît Mathé, trésorier et administrateur en charge du dossier photovoltaïque pour le syndicat, revient sur l'orientation prise par le conseil d'administration de la FDSEA de la Nièvre.



Benoît Mathé, trésorier de la FDSEA et administrateur en charge du dossier photovoltaïque

Benoît, le conseil d'administration de la FDSEA a récemment pris une orientation nouvelle sur les projets de centrales photovoltaïques au sol. Qu'en est-il exactement ?

Benoît Mathé : *«Tout d'abord, il faut repréciser le contexte qui a abouti à cette nouvelle prise de position. Ces deniers mois, plusieurs projets de cette nature qui avaient fait l'objet de refus d'implantation sont revenus sur la table, le tribunal administratif ayant jugé que le refus formulé par l'État ne pouvait juridiquement être recevable. Face à cette impasse qui nous conduit finalement à tourner en rond, nous avons souhaité sortir d'une prise de position sur le sujet qui se voulait systématique mais finalement quelque peu improductive. Nous partons donc du principe que les besoins énergétiques des exploitations augmentent et que dans ce cadre, l'agriculture ne doit pas se tenir à la marge de projets novateurs. La FDSEA ne s'est jamais rangé aux côtés des partisans du «c'était mieux avant» et nous ne pouvons plaider pour un retour à la bougie. Sans ouvrir totalement les vannes, nous ne pouvons nous permettre dans un département comme le nôtre, économiquement précaire, de refuser l'innovation et les ressources économiques. Et puis, l'agriculture a de tout temps était productrice d'alimentation et d'énergie pour le bois de chauffage, l'alimentation pour la traction animale, le diester …»*

«Sans ouvrir totalement les vannes …» ?

B.M : *«Cela signifie que nous ne nous opposerons plus systématiquement aux projets mais notre position demeurera néanmoins assortie de réserves. Premièrement nous réaffirmons que l'implantation de panneaux photovoltaïques demeure plus pertinente sur les toitures agricoles qu'au sol et nous encourageons les agriculteurs à étudier l'opportunité économique de cet investissement sur leurs exploitations. Deuxièmement, en matière d'orientation foncière, la priorité reste et restera pour nous l'installation des jeunes agriculteurs. Et nous souhaitons que la doctrine que nous nous fixerons dans le département puisse être assortie d'un cadrage juridique, notamment en matière de respect du statut du fermage. Enfin, et dans le cadre des discussions à venir autour du schéma des structures, nous porterons l'exigence de l'instauration d'un rang de priorité pour ce genre de projets, afin qu'ils ne puissent supplanter l'installation ou la confortation des exploitations. Du travail en perspective …»*

PROPOS RECUEILLIS PAR S.L

Action syndicale

Le Foll, Royal, carton jaune !

80 départements se sont mobilisés toute la journée du 24 juin pour dénoncer l'excès de normes réglementaires qu'on leur impose. Une quarantaine de Nivernais s'est rendue, aux côtés des producteurs du Cher, de l'Yonne et du bassin Parisien au marché d'intérêt national de Rungis avant d'effectuer des contrôles de camions aux péages de St Arnoult et Senlis.

Il est 22h30, les premiers cars arrivent au péage de Rungis. Les manifestants échangent quelques mots avant le discours des responsables nationaux. Dans les rangs, on écoute la colère des agriculteurs qui monte, le malaise. De plus en plus, les agriculteurs sont incompris du reste de la société. La réalité quotidienne de leur métier et la manière de produire 1 ha de blé ou de maïs, du lait, des fruits et légumes ou d'alimenter un bovin, sont trop méconnues. La société s'urbanise et s'éloigne de la réalité de la production agricole et alimentaire. Le citoyen demande aux agriculteurs de produire plus et mieux mais le consommateur achète des aliments toujours moins cher, produits on ne sait pas toujours où et surtout comment. Au supermarché fini les bons sentiments ! La dictature du prix s'impose, inébranlable.

Cernés par les contraintes !

L'Europe impose à tous les agriculteurs européens, le respect de règles de production communes (identification des animaux, directives nitrates…). Ensuite, les États membres transposent en droit national ces règles sans pouvoir être moins restrictif. En France, pas de problème en la matière, on est toujours premier de la classe ! On en rajoute, on sur-transpose jusqu'à étouffer le dynamisme, la capacité d'innovation des agriculteurs.
Xavier Beulin, président de la FNSEA cite quelques exemples *«peut-on accepter l'escabeau à 40 cm alors qu'en Allemagne on est à 3m ? Peut-on accepter de ne pas pouvoir curer le fossé que souvent nos parents ou grands parents ont construit de leurs mains ou qu'un maire rural a fait creuser pour protéger les habitants d'une crue de la rivière voisine ? Il risque de se retrouver avec une menace d'emprisonnement ! Où est le bon sens ?»*
De son côté, Dominique Barrau, a rappelé la symbolique de la présence des agriculteurs au marché de Rungis. *«On est devant ce marché pour défendre l'intérêt national ! Une partie des produits de Rungis sont importés. Comment peut-on accepter des fruits et légumes espagnols traités avec des matières actives interdites en France ?»* C'est bien ça que les agriculteurs sont venus dénoncer : une distorsion de concurrence inacceptable dans un marché européen ouvert à la libre circulation des marchandises.

«Non au poulet javel, non au bœuf aux hormones»

Poursuivre le *«produire mieux»* les agriculteurs sont prêts à relever le défi. Ils l'ont déjà prouvé ces vingt dernières années où beaucoup d'efforts ont été réalisés. Toutefois, il n'est pas question pour eux que leurs normes ne s'appliquent pas aux produits d'importation qui entreraient en France *«ni vu, ni connu»*. L'exemple du traité transatlantique qui se discute en est une belle illustration : faut-il laisser les consommateurs choisir, comme le suggère Tom Silvack, secrétaire américain à l'agriculture venu rencontrer mi-juin Dacian Ciolos ? Pour l'intérêt agricole national la demande de Dominique Barrau d'exiger le refus du poulet javel ou de la viande d'animaux engraissés aux hormones est sans doute la voie la plus sûre.

Quelques trouvailles au péage

Pendant environ une heure, au péage de Saint Arnoult, les agriculteurs ont aiguillé vers un parking temporaire tous les camions frigorifiques étrangers.
Puis quelques contrôles ont été effectués sur des camions français. Les agriculteurs ont trouvé des carcasses de porcs espagnols abattus au Pays-Bas qui se trouvaient en circulation en France, des boîtes de conserves de fruits espagnols…

«Participer au redressement de la France»

Pour Xavier Beulin, *«l'agriculture est un secteur productif. La croissance de la France peut aussi venir de la production et pas que par de la consommation. Nous voulons une France agricole rurale qui participe à l'élan national, à son redressement»*.
La France était 2ème sur le podium des pays exportateurs en Europe. On est 5ème aujourd'hui.
Stop aux contraintes, produisons et mangeons français demain !

ISABELLE PINTENAT – FDSEA DU CHER



AGPB

Retour sur le colloque «Génération Blé 2013»

Exploitant céréalier dans le Sénonais, Jean-Luc Gennerat est également administrateur à l'Association Générale des Producteurs de Blé (AGPB).Il témoigne sur le colloque qui s'est tenu à la défense, pour les 90 ans du syndicat.



L'une des tables rondes organisées à l'occasion des 90 ans de l'AGPB.

Plus d'un millier d'acteurs ou observateurs de l'économie céréalière française a participé le 16 juin dernier à la Défense, au colloque *«Génération Blé 2013»* que l'Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales a organisé à l'occasion de son 90e anniversaire, parmi lesquels Jean-Luc Gennerat, exploitant céréalier installé à Piffonds, également administrateur au sein de l'AGPB

TdB : Deux tables rondes étaient au programme, dont l'une sur le thème *«Le blé, un atout stratégique pour la France»*

Jean-Luc Gennerat : *«Parmi les invités présents, Youssef Ben Osmane, président de la Fédération Marocaine des Négociants en Céréales et Légumineuses, qui a rappelé combien la France avait d'atouts en ce domaine, notamment vis-à-vis de tous les pays de la zone Maghreb, que ce soit en terme de proximité géographique ou de logistique existante. Par contre, il a aussi évoqué les problèmes rencontrés avec nos blés, de moins en moins performants sur le plan du taux de protéines, les obligeant à ouvrir leur marché aux blés de la Mer Noire ou des Etats-Unis. Si la France est toujours leader aujourd'hui en terme d'exportation vis-à-vis de ces pays, elle le doit aussi à la confiance qui s'est instaurée, mais la crainte est de perdre ces marchés, compte tenu des réglementations françaises existantes… Tout le monde autour de la table était d'accord pour constater que l'Etat n'est pas assez partie prenante en la matière et n'intervient pas beaucoup, si ce n'est pour inventer à chaque fois de nouvelles normes, alors que le marché des céréales représente tout de même avec plus de 10 milliards €, près de la moitié de l'industrie aéronautique, trop souvent seule à être citée en exemple…!»*

D'autres atouts ont été évoqués?

«Oui, comme la variabilité de productivité, très faible en France par rapport à tous ses concurrents sur le marché mondial. Grace notamment au climat, notre pays connaît une variabilité de rendement de 26 %, là où des pays comme les Etats-Unis en sont à 41 %. Ailleurs, c'est encore pire, de l'ordre de 73 % pour l'Australie, voire 120 % pour l'Ukraine ou la Russie ! Stratégiquement, nous sommes bien placés également, avec des ports à la fois ouverts sur la Méditerranée et l'Atlantique. Une situation que nous envie notre voisin allemand. Aujourd'hui, le Bassin Méditerranéen et l'Afrique sub Saharienne représentent plus de 85 % de notre marché à l'export. L'Afrique, compte tenu de notre proximité sera le marché de demain, avec une classe moyenne qui doublera dans les vingt années à venir et il est indispensable qu'on ne se coupe pas de ce marché. Un marché d'ailleurs très convoité par les Etats-Unis ou l'Amérique du Sud…»


Administrateur à l'AGPB, Jean-Luc Gennerat est également président de la section végétale à la FDSEA de l'Yonne

Qu'avez-vous retenu de la seconde table ronde sur le thème de *«l'innovation au coeur de la bioperformance»* ?

«Plusieurs idées se sont dégagées du débat, notamment le fait que la recherche génétique va de plus en plus vite et que la question des OGM est bien souvent l'arbre qui cache la forêt. Beaucoup d'autres choses peuvent être menées en dehors de ces OGM toujours mis en exergue, au détriment de la recherche en général. A travers les témoignages des représentants d'Arvalis ou John Deere, il a été rappelé toutes les techniques innovantes mises en places ces dernières années, que ce soit par le biais du suivi des parcelles par satellite ou des outils d'aide à la décision.
L'idée générale étant que l'innovation n'allait pas permettre de gagner des rendements supplémentaires, mais plutôt d'essayer d'adapter encore plus les plantes à leur milieu, afin que globalement on ait une augmentation de la production. L'exemple de plantes résistantes à la sécheresse a été cité, une manière, même pour un pays comme la France, d'améliorer dans le futur ses potentiels, y compris dans certaines zones aujourd'hui défavorisées…
N'oublions pas qu'à l'horizon 2030, il y aura 8,5 milliards d'êtres humains à nourrir sur terre, d'autant que les deux tiers vivront en ville…»

Justement, Philippe Pinta, le président de l'AGPB cite ces chiffres dans le plan « Ambitions Céréales 2030 » présenté lors de ce colloque, mais comment y parvenir ?

«Il a été rappelé par les participants à la table ronde qu'il n'y aurait pas une solution, mais un ensemble de solutions et la recherche en fait partie. Connaissance du génome, sélection assistée par des marqueurs, biotechnologie sont autant de clés pour gagner du rendement demain et les OGM ne sont que l'un des moyens pour y parvenir. Les Américains ont à ce propos une approche plus pragmatique que nous, là où nous on ouvre le parapluie ! Peut-être y a t-il un juste milieu à trouver entre les deux ? Par contre, ce qui nous tue, c'est qu'à force d'ouvrir le parapluie, on a fait peur aux gens et maintenant, on ne peut plus évoluer…»

Les atouts de la méthanisation ont également été évoqués dans ce plan, une énergie renouvelable qui semble aujourd'hui prendre le pas sur le photovoltaïque…

«L'intérêt est économique car là où produisez 1 kW d'électricité avec 1 kW de solaire, le rapport est de 2,3 kW produits pour 1 kW d'éolien et de 7 kW d'électricité produite pour 1kW d'énergie carbone introduite en cas de système de méthanisation. Le problème est que les gens sont parfois incohérents : tout le monde veut de l'énergie propre, mais pas chez eux ! Dès qu'un projet voit le jour, on a tout de suite un collectif qui se met en place en face pour le dénoncer ! La méthanisation peut aussi être un atout demain, pour le monde de l'élevage, à condition toutefois qu'on puisse évoluer vers des systèmes où l'on pourra introduire des cultures dans, les méthaniseurs, car pour l'instant, c'est plus ou moins interdit. N'oublions pas que l'élevage, gros consommateur de céréales, particulièrement en filières avicole et porcine, représente pour nous céréaliers, près de 50 % de nos débouchés français et européens»

Parmi les 12 défis présentés dans le plan *«Ambitions Céréales 2013»*, celui de construire un système hiérarchisé d'assurances à la diversité des risques…

«L'ouverture des marchés a fait que la volatilité des prix est une chose avec laquelle il va falloir s'habituer à vivre et là aussi, on attend que les pouvoirs publics viennent en appui. On est en train d'essayer de créer des systèmes assurantiels, mais si l'Etat ne met pas son nez dedans, ça ne marchera jamais ! Le système mis en place aux Etats-Unis est un système assurantiel qui coute aussi cher que la Pac, à la différence que l'Etat, au lieu de verser des aides directes comme en Europe, intervient au coup par coup. L'année où ça va mal, le budget explose, quand ça va bien, il n'y a pas de budget. Et ça en Europe, on ne sait pas faire ! D'où l'importance à ce que nos pouvoirs publics lâchent du lest sur le système assurantiel et assouplissent les règles, afin que les agriculteurs puissent convertir les aides linéaires qu'ils touchent, en aides assurantielles indexées sur les mouvements des marchés… Il faut être capable de s'adapter très vite et cela fait parte des challenges de demain car le phénomène de volatilité, lui, ne fera que s'accentuer !»

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD

Horticulture

Des bébêtes pas si bêtes…

Dans le cadre du programme Innov' Action, porté par le Chambres d'agriculture, plusieurs exploitations ont ouvert leurs portes, dont Philippe Neveux, horticulteur du Mont-Saint-Sulpice, adepte de la Protection Biologique Intégrée (PBI).



Philippe Neveu, horticulteur au Mont Saint Sulpice, s'est lancé dans la PBI en 1998



Le dispositif est en place, les *«bébêtes»* vont pouvoir commencer leur travail…

Innov' Action est un label porté par les Chambres d'agriculture pour identifier des journées Portes-Ouvertes dédiées à l'innovation, autour de la performance et de l'agroécologie, toutes filières confondues. Dans l'Yonne quatre exploitations se sont inscrites au programme, dont Philippe Neveu, horticulteur installé au Mont-Saint-Sulpice et adepte depuis plus de quinze ans, de la production biologique intégrée.

Spécialisé dans la plante en pot, c'est en 1998 que Philippe Neveu se lance dans la PBI : *«on traitait alors avec un appareil la nuit, par brumisation et on s'est aperçu des dégâts occasionnées sur les structures, la rouille notamment et comme nous passons nos journées à l'intérieur des serres, ça nous a alarmés sur les effets des traitements chimiques…»* Profitant de la présence à l'époque d'une employée, ancienne élève à La Brosse et titulaire d'un BTS *«Protection des cultures»*, le choix est alors fait de passer progressivement à une méthode permettant de préserver les cultures des différents ravageurs, en privilégiant les luttes biologiques.

La prévention avant tout

La production biologique intégrée (ou PBI), consiste à introduire dans les fleurs, des insectes ou des champignons, qui vont aller lutter contre les parasites des plantes. Elle se traduit le plus souvent par une subtile combinaison d'auxiliaires prédateurs (les insectes ou champignons), et de substances phytomarceutiques, compatibles avec ces auxiliaires, ainsi que de mesures prophylactiques. Plusieurs systèmes de lutte cohabitent : des macro organismes (majoritairement des insectes et acariens), des micro organismes (champignons ou bactéries), des piégeages (le plus souvent des plaques collantes pour attirer les parasites), des huiles naturelles, ainsi que des prédateurs chimiques comme les phéromones, destinés à attirer les mâles. La méthode nécessite toutefois une surveillance accrue et une parfaite connaissance des auxiliaires utilisés. Pas d'erreur possible comme l'explique Philippe Neveu : *«l'an passé, suite à une attaque de chenilles sur des cyclamens, on a utilisé un traitement à base de bactéries digérant l'estomac de la chenille en question, pendant dix jours, sans résultat. On a d'abord cru à un problème lié à un produit périmé et en fait, on avait mal identifié la nature du ravageur et pas choisi le bon auxiliaire…»* Avec pour résultat des courses une centaine de pots perdus. L'objectif étant de travailler en préventif à l'intérieur des serres : *«si vous agissez en curatif, vous avez toujours un petit retard et ne pouvez plus ni vendre, ni expédier…»* Difficile de revendre à des grossistes des plantes couvertes de pucerons !

Il existe en Europe trois fournisseurs importants d'auxiliaires, installés en Belgique, Pays-Bas et Espagne : *«les commandes se font en flux tendu, car les auxiliaires ont une durée de vie limitée. Ils nous arrivent en boite isotherme, tous les quinze jours…»* Quand aux prédateurs, quatre grandes familles sont répertoriées : la mouche blanche, le puceron, le thrips et l'araignée rouge (ou acarien).

Un bilan carbone négatif

Installé sur 7500 m² de serres, Philippe Neveu s'est également fixé pour objectif de réduire son empreinte carbone. Pari réussi, avec un bilan carbone aujourd'hui négatif. Pour y parvenir, il n'a pas ménagé ses efforts : récupération des eaux pluviales, gestion de l'apport d'eau et du micro climat par ordinateur, recyclage des substrats (compostage, épandage), gestion des engrais par des stations de fertilisation et systèmes d'apport contrôlé (goutte à goutte, gravitation)… Avec notamment, sur le volet énergie, un système de récupération des fumées des chaudières pour à la fois chauffer les serres et y réinjecter à l'intérieur, les mois d'hiver du Co2, indispensable à la croissance des plantes.

DOMINIQUE BERNERD



Egalement utilisées pour la pollinisation, les colonies de bourdons

▸ Agenda

06/07 Marché paysan à Saints en Puisaye

Marché bio paysan à Saints en Puisaye, dimanche 6 juillet, avec au programme : exposition et animation *«vie du sol, humus et compost»*, atelier terre et modelage pour les enfants, balade *«Entre Puisaye et Forterre»* à 9 h 15, conférence à 15 h 30, avec Claude Reaud, agronome spécialiste de la biologie des sols. Apéro-concert, méchoui, produits bio locaux, artisanat…
Entrée et animations gratuites à partir de 9 h. Programme détaillé sur : http://marchepaysanbiosaints.blogspot.fr/
Renseignements au 03 86 72 92 20

09/07 Randonnée des Fours à chaux

Découvrez l'histoire des fours à chaux de la commune de Dracy sur 8 à 10 km, dans le cadre des *«Coups de cœur de Puisaye»*, dimanche 9 juillet. Possibilité de rester au buffet organisé par le restaurant l'Assiette en couleurs.
Tarif : 3 € (+ participation de 15 € pour le buffet).
Renseignements au : 03 86 44 15 66



▸Agenda

05-06/07 Cavalcade de Bleury
La 86e cavalcade parade de Bleury se déroulera les samedi 5 et dimanche 6 juillet, avec au programme :
Samedi 5 juillet à 20 h : Soirée Cabaret sur la place du village (sur réservation uniquement, au 03 86 63 54 90). Spectacle assuré par la troupe ukrainienne «Les mouettes d'Azov» composée de 35 danseurs. La soirée dansante sera animée par l'orchestre «Turbulence» et sa chanteuse.
Dimanche 6 juillet : spectacles et animations festives de 11 h à 1 h du matin en continu. A 15 h, grande parade de chars fleuris, suivie d'un spectacle. Clôture de la fête par un feu d'artifice.
Renseignements au 03 86 47 14 23.

06/07 Fête du nautisme à Rogny
Rogny Les Sept Ecluses fête le nautisme dimanche 6 juillet, de 10 h à 18 h 30. Au programme : Activités nautiques gratuites (bateaux à pédales, platibubbles, modélisme pour enfants, initiation aux nœuds marins, structure gonflable, canoë-kayak, bateaux Mississipi enfants…). Démonstrations diverses (chants marins en bateaux de Loire, modélisme, chiens de sauvetage, joutes nautiques...)
Buvette et restauration sur place toute la journée.
Renseignements au 06 74 43 43 04

06/07 Foire aux ânes à Savigny en Terre Plaine
La commune de Savigny en Terre Plaine organise sa Foire aux ânes dimanche 6 juillet : 100 ânes de différentes races, venus de plusieurs départements. Promenades, animations pour les enfants, vide-greniers et marché paysan. Info au 03 86 32 54 23

07/07 Cavalcade à Poilly sur Tholon
Cavalcade et défilé de chars fleuris, dimanche 7 juillet, à partir de 15 h, à Poilly sur Tholon, accompagnés de plusieurs fanfares. Après le défilé, prestation sur podium des différents groupes, présentation de Miss 2014. Dîner, bal et feu d'artifice. Renseignements au 03 86 47 07 23

11/07 Randonnée à Rogny les Sept Ecluses
Vendredi 11 juillet, randonnée commentée de 10 km sur l'alimentation en eau du Canal de Briare, autour du canal, de la rigole Saint-Privé et des étangs (durée 3 heures). Balade commentée par Gérard Semence, agent d'exploitation des Voies Navigables de France. Tarif 3 €
Rendez-vous à 14 h, devant l'Office de tourisme, 2 rue Gaspard de Coligny, à Rogny. Renseignements au 03 86 74 57 66

FDSEA 89

Dernier Conseil avant la rentrée

Réunis en Conseil, les administrateurs de la FDSEA de l'Yonne sont revenus notamment sur les dernières actions syndicales menées sur le terrain ainsi que sur la visite du ministre de l'agriculture dans le département;



Un peu moins de monde qu'à l'ordinaire pour ce dernier Conseil avant la rentrée, compte tenu des moissons qui ont commencé un peu partout dans le département

La collecte d'orges bat son plein dans le département, expliquant les rangs quelque peu clairsemés au dernier Conseil d'administration de la FDSEA de l'Yonne. Un Conseil où l'on est revenu notamment sur les dernières actions menées ainsi que la visite du ministre sur une exploitation laitière à Venouse
Concernant l'action syndicale menée aux aurores devant la préfecture, le 2 juin dernier, satisfecit du président Letellier, pour qui : *«sur la forme, c'était bien. Il était hors de question de tout massacrer, au risque de se mettre à dos les citoyens. L'objectif recherché était que le Préfet ne nous ignore plus et qu'on renoue le contact, ce qui a été fait. Cela montre aussi notre capacité à se mobiliser : plus d'une cinquantaine de personnes à 5 h du matin, c'est pas mal !»* Regrettant toutefois au passage que *«rien n'ait été fait pour empêcher la veille les voitures de stationner sur la place, un épandeur de fumier qui se met en route peut aussi lancer des cailloux…»*
Quand a savoir si ce genre d'actions peut faire évoluer les choses, cette remarque d'un administrateur en guise de réponse : *«c'est sur que ne rien faire, ça n'apporte rien.. !»*
Le Conseil aura été également l'occasion de dresser un bilan de la visite ministérielle du 12 juin dernier sur l'EARL Darlot à Venouse. Un bilan mitigé, comme l'a rappelé Francis Letellier : *«on peut être satisfaits du nombre de personnes présentes et du discours que nous avons tenu, à la fois revendicatif, mais simple et de vérité, face à un ministre qui n'a pas répondu à nos interrogations, que ce soit sur les marges, les pentes, les BAC, le problème étant qu'on ne sait pas dans quel chemin Le Foll veut nous engager… Avant, l'Etat avait des moyens économiques pour venir en aide aux paysans, afin de les accompagner dans leur changement de pratiques, aujourd'hui, il n'a plus ces moyens. Et que fait-il? Il pond des réglementations à tour de bras !»* Tous les administrateurs présents s'accordant à dire qu'ils n'ont pas senti un ministre *«passionné par sa fonction»*. La *«professionnalisation»* des personnes entourant Stéphane Le Foll lors de sa visite peut aussi prêter à sourire, lorsque deux d'entre elles se sont publiquement étonnées que l'on assure la traite des vaches deux fois par jour… !

Une MAE Zone Intermédiaire système Grandes Cultures à 74 €/ha

Une partie de ce Conseil de juin a été consacrée également à la présentation de la future MAE Zone Intermédiaire système Grandes Cultures, réclamée à la Région et aujourd'hui en discussion à Bruxelles. Une MAE visant plus spécifiquement les zones à moindre potentiel économique, qui a pour objectif un changement durable des pratiques sur les exploitations en vue d'améliorer leurs performances environnementales. Si le dispositif cible en priorité les territoires avec un enjeu sur la qualité de l'eau, biodiversité et qualité des sols peuvent également être concernées. Tout projet devant, à la différence de la MAE rotationnelle, être validé en préambule par la Région, la seule priorité retenue aujourd'hui, étant environnementale et non économique.
Au moins 70% des surfaces devront être éligibles, sachant que le cahier des charges doit être appliqué sur l'ensemble de l'exploitation, en dehors des IFT et que les sanctions seront différentes selon que les surfaces sont rémunérées ou pas. Concernant la diversité de l'assolement, la part de culture majoritaire devra être inférieure à 60% en année 2 et 50% en année 3, la part cumulée des trois cultures principales devant être inférieure à 95 % de la SAU éligible, à partir de l'année 2. L'objectif recherché est une baisse en année simple de l'IFT herbicide, de l'ordre de 20% et de 35% hors herbicide.
Un débat s'instaure, sur la faisabilité ou non du système, notamment en blé et sur l'introduction en années 4 et 4 d'une luzerne ou d'une protéine : *«et sur nos terres à cailloux des plateaux, on fera quoi…?»* Autre point soulevé: la gestion des apports azotés, sachant que la balance globale devra être inférieure à 50 kg d'azote/ha dès l'année 2, la fertilisation azotée des légumineuses étant par nature, interdite.
Dans l'attente du retour de Bruxelles du cahier des charges, il a été convenu de demander à la Chambre d'agriculture de dresser plusieurs simulations sur quelques exploitations type.

Une journée *«Fermes et Caves ouvertes»*, sans céréaliers

Les récoltes d'escourgeon ont commencé et les premières constatations ne laissent pas présager de bons résultats en terme d'azote, avec des orges coupées ne passant en certains endroits, la barre mise en place par les professionnels brassicoles. Evoqué également lors de ce Conseil, le problème du manque de fourrage rencontré par certains éleveurs, notamment et c'est inédit, en secteur laitier. Les besoins exprimés en co-produits sont aujourd'hui importants, les plus utilisés paraissant être la pulpe de betterave sur pressée, avec en moyenne 295 t de matière brute par exploitation. La question posée est de savoir s'il faut, à l'image d'autres départements, mener une action collective de recensement et d 'approvisionnement auprès des betteraviers, le président Letellier regrettant pour sa part le fait que : *«ce sont toujours les mêmes à être à la rue et c'est bien là le souci…!»*
Les différentes réunions avec la gendarmerie pour se prémunir des vols en milieu rural, ont réuni un public d'agriculteurs le plus souvent déjà concerné par le problème, après avoir connu un ou plusieurs cambriolages sur leur exploitation. L'idée d'un achat groupé de matériels de défense (caméras, systèmes GPS, alarmes, etc..) est abordée, ainsi que des négociations auprès des assureurs afin d'envisager une baisse des cotisations dans le cas où l'exploitation serait équipée de ce type d'appareils.

Bilan mitigé pour la journée *«Caves et fermes Ouvertes»*, organisée le 8 juin dernier. Au total, six exploitations ont accueilli les visiteurs, dont deux viticulteurs, particulièrement satisfaits de l'opération, ainsi que deux exploitations d'élevage, avec notamment pour Christophe Rousseau, éleveur allaitant dans l'Avallonnais, l'occasion de présenter l'unité de méthanisation mise en place sur la ferme. Le fait que plus aucune exploitation Grandes Cultures n'y participe pose problème, dans la mesure où l'ensemble des filières n'est pas représenté. La profession se privant ainsi d'une belle occasion de communiquer avec le grand public, tant sur leurs difficultés que sur le travail menés depuis des années pour améliorer leurs techniques culturales et contribuer à la qualité de l'environnement. La pérennité de cette journée ne pourra être assurée que si le champ des différentes productions y participant s'élargit. D'ors et déjà un appel à candidature est lancé pour l'an prochain.
Réélu à la tête de la FRSEA de Bourgogne, Francis Letellier a réaffirmé l'importance croissante qu'allait prendre l'instance régionale, dans un certain nombre de compétences, avec *«une Chambre régionale qui portera de plus en plus la voix de l'agriculture, alors que le Conseil régional poursuit sa démarche d'économie budgétaire…»*

DOMINIQUE BERNERD

Agriculture biologique

Cultiver du soja dans le nord de l'Yonne ?

Deux journées techniques sur la culture du soja se sont tenues dans l'Yonne et dans la Nièvre, à l'initiative du Sedarb, avec l'intervention de Louis-Marie Allard, expert soja du Cetiom.



Une quinzaine d'agriculteurs ont participé aux journées techniques soja

Le soja est une culture qui se développe depuis peu dans le Nord de la Bourgogne. En effet, c'est seulement récemment que des variétés plus précoces ont été sélectionnées. De plus, son marché est en fort développement, avec des prix rémunérateurs, aussi bien pour l'alimentation humaine qu'animale. Et de surcroît, ayant été récemment reconnu comme protéagineux et donc éligible aux aides couplées, cette culture devient très intéressante économiquement. De plus en plus d'agriculteurs s'intéressent à cette culture d'été qui permet de diversifier la rotation, n'a pas besoin d'apport d'azote et est peu sensible aux maladies et ravageurs.

Le Sedarb vient d'organiser deux visites sur la culture du soja, avec au programme : point technique, résultats des suivis 2013 et visites de parcelles. Après un premier rendez-vous donné aux céréaliers bourguignons, le 13 juin, chez Augustin Decaens, à Entrain sur Nohain, dans la Nièvre, un second point de départ était proposé dans l'Yonne, le 20 juin dernier, à Vareilles, pour aller visiter les parcelles de trois agriculteurs: sur terres noires de la Vallée de la Vanne et terres limoneuses à petits silex du Pays d'Othe.

Une plante prometteuse

La diversité des parcelles visitées est l'occasion de rappeler que le choix des parcelles est essentiel pour le soja. Louis-Marie Allard précise : *«Soja bio et conventionnel peuvent avoir des rendements du même ordre de grandeur. C'est surtout la disponibilité en eau qui est déterminante»*. Car le soja a des besoins en eau similaires au maïs. Pas question donc de le cultiver dans des terres sans une bonne réserve en eau, ou alors en ayant la possibilité d'irriguer. Attention également au taux de calcaire actif qui ne doit pas être supérieur à 10%, comme l'explique Louis-Marie Allard : *«Le soja a de très forts besoins en azote, autour de 150 unités. Une part importante de ses besoins est assurée par les bactéries contenues dans les nodosités installées sur ses racines, qui permettent l'utilisation de l'azote atmosphérique. Si le taux de calcaire actif est trop important, ces bactéries ne vont pas bien fonctionner. C'est aussi pour cette raison qu'il faut inoculer les semences de soja avec les bactéries, ces dernières n'étant pas naturellement présentes dans les sols européens»*.

Remarque d'un agriculteur : *«La période de semis permet d'étaler le travail par rapport au tournesol»*. En effet, le soja se sème dans une terre réchauffée (10 °C à la profondeur de semis du soja), c'est à dire souvent la deuxième quinzaine de mai. Pour cette culture souvent semée à grand écartement (de 40 à 50 cm), des agriculteurs non équipés de bineuses s'interrogent : *«Est-il possible de le semer en plein?»* Selon le témoignage d'autres agriculteurs, cette option est tout à fait faisable et on obtient des rendements comparables. A grand écartement, par contre, la perte de rendement est importante s'il se salit. Un producteur indique *«J'ai passé la herse étrille en travers (au stade 2ème feuille trifoliée) pour arracher le liseron, le soja n'en a pas souffert»*.

Dernier point clé : la récolte. Louis-Marie Allard précise : *«La hauteur de la première gousse est essentielle pour avoir une chance de la récolter. C'est la plus remplie»*. En définitive le soja semble une culture prometteuse, il n'y a plus qu'à espérer que l'été ne sera pas trop sec !

Vous pouvez retrouver le programme des visites et formations proposées par le Sedarb, ainsi que les résultats des essais sur le site internet : http://www.biobourgogne.fr/. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous contacter (Hélène Levieil : 06 77 30 78 82, helene.levieil@sedarb.org)

Hélène Levieil (Sedarb)

DDT 89

«J'ai fait de mon mieux pour rendre simple ce qui était compliqué…»

Après toute une carrière dévolue à l'administration et au monde agricole, Jean-Paul Levalet vient de faire valoir ses droits à la retraite



Jean-Paul Levalet a été fait officier dans l'ordre du Mérite agricole, par Guy de Manheulle, ancien directeur de la DDAF de l'Yonne, en présence notamment de Jean-Roch Gaillet, directeur de la DRAAF et de Jean-Yves Granger, directeur de la DDT 89

Ils sont venus, ils sont tous là…» Mais ici s'arrête la chanson, Aznavour peut réviser son texte ! Point de mamma à l'agonie, mais un tout jeune retraité de l'administration qui a réussi un tour de force : réunir dans une même salle et dans la plus grande convivialité le temps d'un pot d'adieu, représentants des trois organisations syndicales agricoles du département, professionnels de toutes les filières agricoles, responsables de l'administration, serviteurs de l'État,... L'inventaire est à la Prévert et le challenge à la hauteur de la personne. Après plus de quarante ans de bons et loyaux services, Jean-Paul Levalet, chef du Service d'Économie Agricole à la DDT de l'Yonne vient de faire valoir ses droits à la retraite, remplacé désormais par Philippe Jager.

Le chemin aura été long pour l'ancien *«Brossard»*, né petit parisien, passé d'un statut de magasinier au sein d'une entreprise céréalière à l'aube des années 70, à celui qui est le sien aujourd'hui. Un parcours qui le fera passer successivement par l'Yonne, la Seine et Marne, la Marne, la Nièvre, avant de retrouver pour la fin de sa carrière son département d'adoption en 2005. Bel exemple de promotion professionnelle, mais aussi d'abnégation et de courage, pour quelqu'un qui aura connu de longues années durant les joies du *«célibat géographique»*…

«Persévérant, méthodique, organisé, travailleur, fiable…», les mots de Guy de Manheulle, ancien directeur départemental de l'agriculture et de la forêt dans l'Yonne, venu élever le jeune retraité au grade d'officier dans l'ordre du Mérite agricole, résument une personne, qui toute sa carrière durant, aura toujours mis l'humain au cœur des choses : *«J'ai fait de mon mieux pour rendre simple ce qui était compliqué dans un souci de transparence vis-à-vis de nos partenaires et demandeurs, faire sérieusement sans se prendre au sérieux. Agents du SEA, ne changez rien ! Gardez cette spécificité, cette réactivité et cette proximité, ce contact tellement apprécié de nos partenaires agriculteurs, l'humain, c'est le plus important…!»*

Et comme l'humour n'est jamais bien loin de l'humain, au moment de trinquer avec la grande famille agricole qui l'entourait, le désormais retraité a tenu à apporter quelques précisions : *«en ces années de difficultés économiques, ce pot n'utilise aucun fonds publics…»* Sacré Jean-Paul ! Le journaleux agricole vous salue bien…

Dominique Bernerd

▸ Agenda

12/07 Marchés Bienvenue à la Ferme

Les producteurs du réseau Bienvenue à la Ferme de l'Yonne, vous proposent de retrouver leurs produits sur les marchés qu'ils organisent en 2014. Dtae du prochain marché :
Christine Busson, à Fouchères: samedi 12 juillet de 15 h à 19 h

19/07 Balade dans le vignoble d'Irancy

Balade commentée avec un guide à travers le vignoble d'Irancy (durée environ 3 heures), samedi 19 juillet, suivie d'une dégustation assurée par un vigneron. Découvrez le terroir, ses légendes, ses vignes, ses vins et ses cerisiers. rendez-vous devant l'église d'Irancy à 15 h. Balade accessible à tous. Tarif: 9 €
Renseignements et inscriptions au 03 86 51 12 00

19-20/07 Peintres de Vignes en Caves à Saint-Bris

La 25e édition de la manifestation «Les peintres de Vignes en caves», se déroulera les 19 et 20 juillet. Quand les arts et la viticulture sont réunis pour le plaisir des yeux, du goût et des rencontres. Plus de 60 artistes répartis dans 12 caves pour vous accueillir. Animation musicale itinérante. Peintres en herbe, concours de sculpture, rallye oenophile de cave en cave. Visite de l'église Saint Pris en continu. Restauration possible sur place.
Ouverture des caves : samedi 19 juillet de 15 h à 19 h et dimanche 20 juillet, de 10 h à 18 h. Renseignements au 03 86 53 60 76

27/09 Villa Gallo Romaine à Escolives Sainte Camille

Jusqu'au 27 septembre, tous les samedis, à 21 h 30, visite animée par les agents d'accueil et les guides, avec mise en lumière de la villa gallo romaine et du site. Les samedis 26 juillet 30 août : les nocturnes d'Escolives seront précédées par la découverte des saveurs antiques avec les apéritifs gallo-romains, recettes tirées d'Apicius. Renseignements au 03 86 42 71 89. Participation : 4 €, 2,50 € (de 12 à 18 ans).

Fenaison en commun

Une solution pour optimiser les outils et réduire les coûts des foins

La fenaison en commun a fait l'objet de la deuxième partie de l'assemblée générale de le Fédération Cuma Bourgogne la semaine dernière. L'exemple nivernais de la CUMA de la Chaussade a été mis en avant. Terres de Bourgogne a rencontré Vincent Pommery qui fait partie du groupe des 4 adhérents de la Cuma qui s'adonnent à cette activité spécifique. Un bel exemple d'anticipation et d'optimisation technico-économique.


Vincent Pommery devant le tracteur de la Cuma Terr'eau et la presse de la Cuma de la Chaussade.

Le groupe des pratiquants de la fenaison en commun, au sein de la Cuma, s'est structuré avec le temps. De 6 exploitants au début, dans les années 1990, ils sont passés à 4 aujourd'hui, au gré des départs en retraite et des difficultés économiques de certains d'entre eux. Au départ, chacun avait de son côté un matériel *«vieillissant»*: presses à bottes rondes, faucheuses, faneuses, andaineurs... De son côté, Vincent Pommery, à la même époque, avait acquis une presse à bottes carrées et faisait de la prestation de paille pour ses voisins. Et quand le problème du renouvellement du matériel s'est posé, *«nous avons posé en commun une réflexion, notamment en vue d'acheter une presse plus conséquente, une fois et demie plus grosse que la précédente»* se rappelle aujourd'hui le naisseur-engraisseur de Parigny-les-Vaux. *«L'investissement n'était pas le même mais, en travaillant ensemble, cela se raisonnait. On commençait à mettre à plat les contraintes d'organisation et de rationnalisation. La presse devait tourner sur 30 à 40 ha par jour et les adhérents devaient être prêts. Nous posions même les bases pour faire le foin dans la journée et la paille, la nuit»*. Ainsi était née la démarche de la fenaison en commun. En 2004, la Cuma de la Chaussade achète une faucheuse de 4m traînée, puis les adhérents mettent en commun un andaineur de 6,50m latéral à double retors, puis c'est l'achat de deux plateaux pour le transport et, entre temps, la mise en commun d'une faneuse. Enfin, en 2010, le groupe investit de nouveau dans une faucheuse plus grosse (5m) et un andaineur de 8,20m latéral. *«L'objectif n'était pas de faire de plus gros andains mais que la presse tourne à pleine capacité»* souligne Vincent Pommery, grâce aux allers-retours qui optimisent le travail.

Moins de 45 euros/t de matière sèche

«Aujourd'hui, grâce à ce système, nous réalisons en moyenne 9 500 bottes par an depuis trois ans, qui proviennent de 400 ha de foin (en moyenne) mais aussi pour l'enrubannage ou le foin issu de la pâture déprimée, soit 3500 bottes de foin et le reste en paille d'orge ou de blé. Le tout s'étale du 15 juin au 1er juillet. On réserve l'enrubannage pour la période humide» explique Vincent Pommery. Le tracteur aussi est un modèle d'optimisation économique puisqu'appartenant à la Cuma Terr'eau, dont la Cuma de la Chaussade est une des initiatrices, il est mis à disposition du groupe du 15 juin au 15 août *«pour un coût de 21 euros/h au lieu de 30 si on était tout seul chacun dans notre coin». «Dans notre raisonnement, on déclenche la fauche en concertation. On localise sur un secteur à chaque fois, sachant que notre rayon d'action s'étend sur 15 km. On essaie de faire 25-30 ha/jour, en évitant que la presse ne passe d'un secteur à l'autre pendant les heures de potentiel de récolte, tôt le matin ou tard le soir. On fait en sorte que nos journées soient pleines. On évite de se déplacer pour les petits chantiers»*. L'engagement moral qui a été pris entre les adhérents, c'est qu'en cas de perte, *«nous répartissons les pertes. Mais nous n'en avons jamais eu besoin et nous n'avons aucune crainte sur la réalisation de la récolte ou la qualité du foin»*. Vincent Pommery insiste sur les deux grandes qualités du projet de fenaison en commun: *«une certaine sérénité par rapport à la réalisation des chantiers et la solidarité qui, en cas de souci de santé ou de finances de l'un des membres, permet de lisser les difficultés. Dans le contexte, c'est appréciable !» «On cumule tout plein de petites choses qui rendent le travail global moins coûteux pour nous tous»*. Les chiffres de la Fédération Cuma Bourgogne sont limpides: en moyenne, cela revient à 45 euros/t de matière sèche, voire moins, alors que d'autres projets de ce type annoncent 60 euros/t. *«Mais cet autre groupe de Côte d'Or ne réalise que 200 ha, moitié moins que nous»* compare l'agriculteur de Parigny. Quant au chiffre d'affaires du groupe fauche, il représente 25% du CA total de la Cuma de la Chaussade. Et le carnet d'enregistrement des chantiers, qui totalise la comptabilité des temps de transport, la durée des chantiers, le carnet d'entretien et les volumes de gasoil, ne ment pas: *«en passant de 0,8l à 0,5l de fuel en quinze ans, nous avons fait une économie de 2 700l pour 9 000 bottes»*.

«Faire durer le matériel»

Côté organisation, le groupe réalise trois bilans, au cours de la saison. *«Un premier début mai avant de démarrer la campagne, pour planifier les surfaces et le mode de récolte. Chacun donne ses priorités en fonction de l'avancement de la végétation et de son besoin de retrouver de la surface pour les bovins; un deuxième à mi-saison, quand tout le monde est à 50% de récolte, sachant que certains ont 13 ha, d'autres 140 ha et qu'ils n'ont pas les mêmes exigences; enfin un troisième en fin de campagne qui permet de tirer le bilan comptable: nombre de bottes, prix à la botte avec une variation de plus ou moins 20% d'un adhérent à l'autre selon le parcellaire et la quantité à l'ha. Faucher pour 2 ou 5 t, ce n'est pas le même coût»*. Le groupe, par ailleurs, utilise les services de chauffeurs polyvalents, toujours dans l'optique d'optimiser le travail et de le rendre moins dépendant des impondérables. Le groupe fait ainsi appel à un Groupement d'employeurs, dont chacun des membres du groupe est aussi adhérent. Même si les incertitudes demeurent sur la conjoncture, l'évolution du groupe, la recherche de nouvelles synergies, les adhérents envisagent l'avenir avec fluidité. La démarche se veut entrepreneuriale et donc ouverte aux adaptations permanentes. *«Aujourd'hui, on veut faire durer le matériel car techniquement, on est à notre optimum»* témoigne Vincent Pommery. *«Et cela nous permet de donner un cap, en moyens et en temps, ce qui permet à chacun de dégager du temps pour autre chose... ou pour rien ». L'éleveur préfère parfois se consacrer au troupeau de son EARL. Et de se réjouir: « les vaches, on ne peut pas faire sans, mais le matériel, on peut essayer de le diviser !»*


Les bottes carrées récoltées en commun.

EMMANUEL COULOMBEIX



Visite ministérielle en Côte d'Or

MAE zones intermédiaires : une piste enfin crédible ?

De passage à AgroSup Dijon, Stéphane Le Foll s'est fait interpeller par la profession. La MAE annoncée dans la nouvelle Pac est difficilement applicable dans la région.



Point fort de la matinée : la signature d'une convention pour la mise en œuvre et le suivi des emplois d'avenir dans la branche agricole en Bourgogne entre l'État et la FRSEA. Les deux ministres et Olivier Gallien, président de la commission emploi de la FRSEA, ont mis en avant les belles perspectives proposées par les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire, intimement liés.

« *Nos zones de production sont totalement différentes. Les baisses d'IFT évoquées pour pouvoir prétendre à la MAE zones intermédiaires ne sont pas applicables partout* » déplore François-Xavier Lévêque, membre du bureau des JA de Bourgogne. En compagnie de Fabrice Faivre, vice-président de la FRSEA et de Vincent Lavier, vice-président de la Chambre d'agriculture régionale, le Côte d'Orien s'est personnellement adressé à Stéphane Le Foll vendredi dernier. Le ministre de l'Agriculture accompagnait François Rebsamen, le ministre de l'Emploi, lors d'une visite d'AgroSup Dijon. « *Pour que cette MAE puisse être appliquée, il n'y a qu'une seule solution : calculer des références d'IFT par rapport à de petites régions* » poursuit le jeune agriculteur. En réponse à cette proposition, Stéphane Le Foll a admis que la diversité agricole du pays, des régions et des départements « *nécessitait des ajustements* » : « *Les zones intermédiaires sont effectivement un cas spécifique que nous tentons de prendre en compte. Aujourd'hui, il y a une discussion sur une moyenne large, portant sur la région Bourgogne. Des moyennes qui concerneraient des territoires plus homogènes en termes climatiques et agronomiques sont étudiées. Sachez bien que notre but est d'amener tout le monde vers le meilleur, sans pénaliser quiconque* ».



Stéphane Le Foll, ici de dos, a été sollicité par François-Xavier Lévêque, Vincent Lavier, et Fabrice Faivre.

AURÉLIEN GENEST



GRAND CONCOURS PHOTO
Une moisson d'images
Votre vision d'un été d'agriculture en Bourgogne

du 1er juillet au 31 août 2014

Les photos sélectionnées seront publiées dans l'hebdomadaire Terres de Bourgogne, dévoilées par We Love Bourgogne sur www.welovebourgogne.fr et exposées au siège de Dijon Céréales.

La photo lauréate fera la Une de l'Agenda 2015 de Terres de Bourgogne.



1er prix
Un panier gourmand bourguignon
"Sens du Terroir" Gamm Vert d'une valeur de **80 euros**
et le **tirage de votre photo** au format 60 x 40

2e prix
Un an de farine Decollogne
soit **30 kilos de farine bio " Made in Aiserey"**
d'une valeur de **70 euros**
et le **tirage de votre photo** au format 60 x 40

3e prix
Un superbe ouvrage " Les Climats du Vignoble de Bourgogne "
(édition Glénat, préface de Bernard Pivot) d'une valeur de **50 euros**
et le **tirage de votre photo** au format 60 x 40

*Concours organisé en partenariat par le groupe **Dijon Céréales**, l'hebdomadaire **Terres de Bourgogne** et le media en ligne **We Love Bourgogne***

Renseignements par mail
contact@ma-moisson-en-photos.com
et sur le site
www.ma-moisson-de-photos.com

Terres de Bourgogne

DIJON CÉRÉALES

Comment participer ?
Déposez vos plus belles photos en haute définition
sur le site www.ma-moisson-de-photos.com

We Love Bourgogne

▶ Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
Râtelier oval 16 places avec arceaux
pour deux balles rondes
ou une balle rectangulaire
493 € HT Stock limité
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois

E.T.A AGRI RÉCOLTE EST
Ensilage toutes sortes, pressage paille et fourrage,
autres travaux sur demande
BATTAGE
Port. 06 87 23 31 05 - agri-recolte-est@orange.fr

CHAUX DE TERNANT®
Une gamme de chaux calciques et de chaux magnésiennes
De la fabrication à l'épandage
Fours à chaux VINCENT - 58250 TERNANT
✆ 03 86 30 82 92
www.chaux-de-ternant.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Nouveauté Mazeron

Le chien mécanique

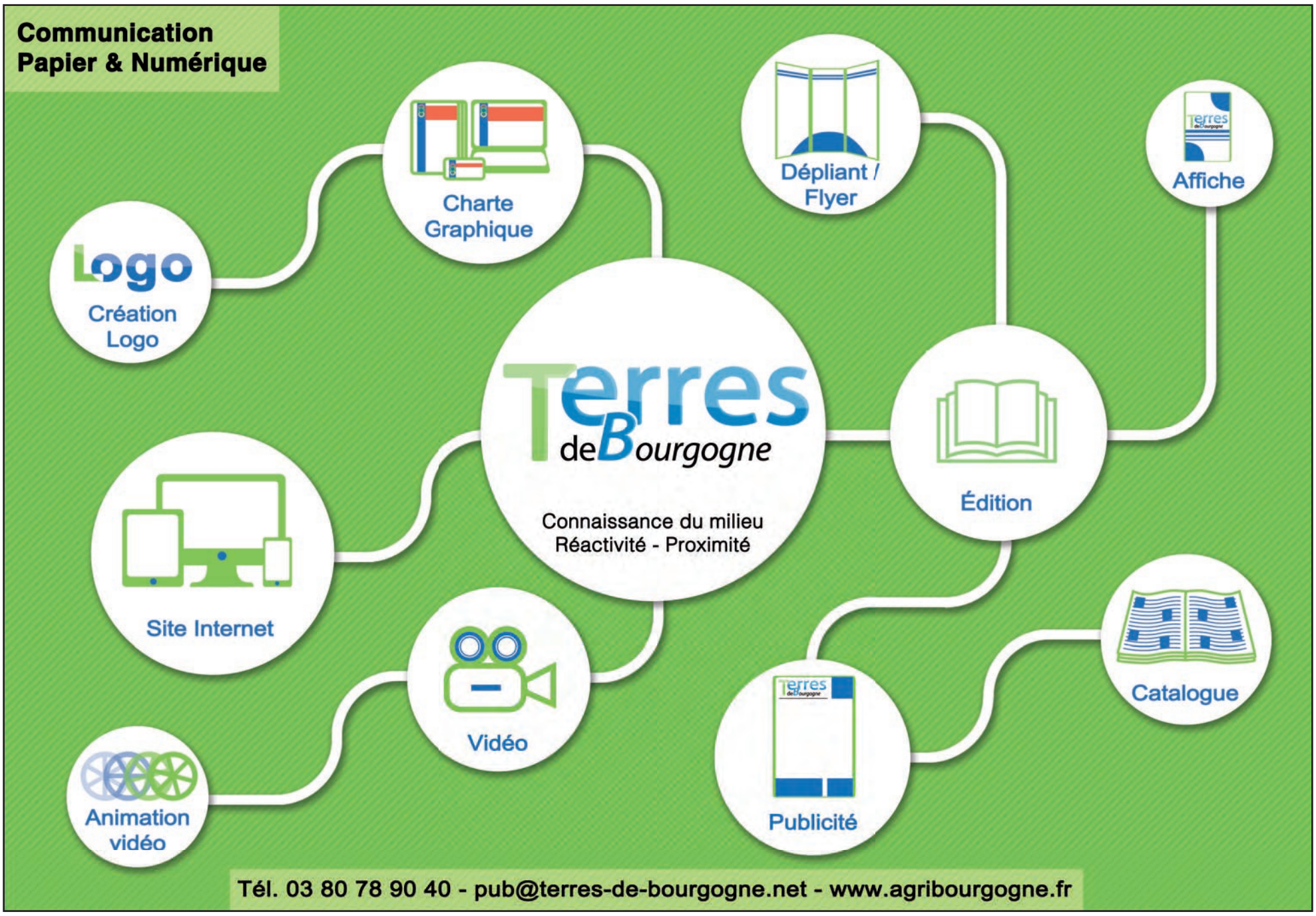


«*Le chien mécanique*» développé par la société Mazeron, constructeur de matériel d'élevage à Magny (89) est comparable à une séparation coulissante de bétaillère. Il permet de pousser les bovins allaitants ou laitiers sur une allée de 2,50 m, 3 m ou 3,50 m de large.

Équipé de 2 rails, le panneau peut coulisser sur la longueur désirée par le client. Le panneau est équipé de 2 portes ouvrantes côté éleveur permettant de faire entrer les animaux pour ensuite les pousser en sécurité grâce à un système anti retour tous les 30 cm.

Accord de fabrication entre Lucas G. et Belair

Lucas G. et Bélair ont signé un accord de fabrication concernant la gamme d'automotrices. Dès septembre 2014, Lucas G. fabriquera des mélangeuses automotrices pour Bélair aux couleurs de cette marque.
Cet accord permet aux deux entreprises de mutualiser une partie de leur savoir-faire et mettre en avant le «*made in France*».
Bélair, après avoir fait le choix d'un partenaire étranger sur la gamme d'automoteurs pendant quelques années, privilégie la mise en place d'un partenariat avec un constructeur français reconnu. Lucas G. voit grâce à cet accord la possibilité d'accélérer le taux de pénétration d'un marché de l'automoteur en pleine expansion. Les deux marques resteront concurrentes sur le terrain et les automoteurs des deux marques seront vendus à travers leur propre réseau de distribution dans le monde entier.



Pulvérisation

Kuhn construit le pulvérisateur de demain avec les clients d'Europagri

Dans le cadre de la promotion de ses nouveautés de la gamme de pulvérisateurs auprès des agriculteurs, Kuhn a organisé le 17 juin dernier une journée en partenariat avec Europagri au lycée agricole de la Brosse. Cette journée a été placée sous la thématique de la pulvérisation du futur.



Sous forme de table ronde, les agriculteurs ont pu se prononcer sur des propositions de concepts de pulvérisateurs. Autour de thématiques telles que l'incorporation, la pompe, l'ergonomie, l'électronique…, des concepts futuristes ont été présentés aux participants. A l'aide d'un dispositif de vote interactif, ces derniers ont pu faire part de leur vision à l'échelle de leur exploitation agricole.

Les participants ont ensuite pu découvrir sur le terrain les nouveautés de la gamme pulvérisation du groupe Kuhn.

Le premier atelier était dédié aux machines portées avec la présentation de l'Altis 2002 en combinaison avec le pulvérisateur frontal PF 1500. Le point fort de cet ensemble est son autonomie en version portée (3500 litres), digne d'un automoteur de pulvérisation. Equipé de la rampe MEA3 24 m à repliage compact, cette machine se différencie par son ancrage Optilift assurant une bonne stabilité sur route et au champ et ce avec un volume embarqué important.

Le 2ème atelier présentait la gamme de pulvérisateurs traînés avec comme modèle exposé le nouveau Metris version 4102 (4100 litres de capacité). Il se distingue par sa facilité de mise en œuvre et ses 4 points de suspension, garantissant les performances de travail élevées. *«La gamme de pulvérisateurs traînés Kuhn est conçue avec des rampes exclusivement en aluminium pour une meilleure longévité et une facilité d'entretien»* assure Sylvain Chauvin responsable promotion des ventes chez Kuhn.

Le dernier atelier faisait découvrir aux agriculteurs l'ensemble de la technologie embarquée sur les pulvérisateurs Kuhn. Une démonstration de coupure par GPS (GPS Section Control) a conforté les agriculteurs du bien-fondé de la technologie 100% utile.

«Le concept de la journée, la qualité des échanges et les observations constructives des agriculteurs ont fait de cette journée un moment dont les participants se souviendront» souligne Etienne Pinon d' Europagri.

Démonstration fenaison aux Ets Parigot

Valtra, Krone et maintenant Goweil

Rendez-vous annuel organisé par les Ets Parigot, la 4ème édition de la journée fenaison s'est déroulée le 20 juin dernier à proximité de la concession Valtra de Ligny le Châtel. Isabelle Parigot et son équipe ont présenté un aperçu de la gamme fenaison Krone : faucheuses Easy Cut, andaineurs Swadro et une presse à balles rondes à chambre variable Comprima qui comptent 3 modèles : V150, V180 et V210. Côté Valtra, le concessionnaire présentait les séries N3, 6 modèles de 99 à 171 cv en 3 ou 4 cylindres et T3, 8 modèles de 141 à 224 cv. Mais la nouveauté 2014 était sans aucun doute, la gamme d'enrubanneuses du constructeur autrichien Goweil, distribuée depuis peu par les Ets Parigot. La G5012 était en action lors de cette journée. Cette machine traînée



adopte un double bras satellite pour un meilleur débit de chantier et un timon central qui se déporte hydrauliquement pendant le travail. La phase d'enrubannage et la coupe du film sont automatisées. L'utilisateur intervient pour le chargement et l'éjection de la balle. Goweil a également breveté sur une pince coupe-balle, un pince-film et filet qui permet, grâce à 4 paires de crochets, de retenir l'enveloppe de la balle sans effort.





Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 25/06/2014	Bourg-en-Bresse 01/07/2014	St Christophe-en B. 25/06/2014	National 25/06 au 01/07/14
Vaches viande (V)	U	-	4,00 €	4,07 €	4,03 €
	R	3,65 €	3,65 €	3,77 €	3,68 €
	O	-	3,40 €	-	3,29 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,40 €
	O	3,35 €	3,35 €	-	3,34 €
Vaches lait (L)	O	-	3,00 €	-	3,00 €
	P	-	2,70 €	-	2,73 €
Génisses VML	U	4,27	4,40 €	4,88 €	4,37 €
	R	4,00	3,85 €	4,19 €	3,83 €
	O	-	3,35 €	-	3,25 €
Taureaux VML	URO	2,75 €	2,55 €	2,75 €	2,71 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 17/06

	E	U	R
Broutards 6-12 mois			
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,33	-
250-300 kg	-	3,00	-
300-350 kg		2,96	-
350-400 kg	-	2,75	-
400-450 kg	-	2,73	-
450-500 kg	-	-	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,82	-
250-300 kg	-	2,73	2,61
300-350 kg	-	2,64	-
350-400 kg	-	2,60	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	2,72	-
450-500 kg	-	2,50	-
500-600 kg	-	2,50	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	2,64	2,32
350-400 kg	-	2,52	-
400-450 kg	-	2,34	-
450 kg et +	-	-	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,61	1,54
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,66	2,06	1,90 -
5 -10 ans	2,50	1,99	1,80
+10 ans	-	1,91	1,74 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	2,77	2,34	1,96

Apports corrects -91% de vendus.

Taurillons : transactions toujours tendues. Le tri est sévère et les sujets médiocres ou hors d'âge sont décotés.

Broutards : les bons lots se négocient facilement.

laitonnes : meilleure demande. Cours fermes.

Génisses 18 mois : demande suivie et cours sans grand changement.

Vaches : l'offre est plus importante cette semaine. Vente quasi totale à des cours sensiblement reconduits.

Divers : Génisses 18 mois culardes 344 à 361 kg : 1460 à 1700 € (4,04 à 4,94).

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 30/06

Bovins (177)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
3275 à 400 kg	670 - 980	2,48 - 2,70
365 à 455 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
370 à 460 kg	930 - 1100	2,38 - 2,53
450 à 585 kg	-	-
Laitonnes		
290 à 375 kg	720 - 970	2,48 - 2,59
Génisses		
280 à 425 kg (16-24mois)	640 - 840	2,02 - 2,46
470 à 510 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
730 à 1240 kg	1340 - 2110	1,55 - 1,84
Vaches		
suitées mâles et femelles	-	
Vaches	890 - 1750	

Les tarifs continuent de s'effriter à l'export toutefois la quasi-totalité des animaux présentés à trouvé preneur.
En vaches maigres le placement est régulier à des cours reconduits.

Bovins gras : 6
Vaches de viande :
3,80 à 3,85 kg de viande.
Les tarifs ne varient pas.

Prochain marché bovins le lundi 7 juillet, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 18/06/2014

	U	R
Broutards		
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,95	nc
300 à 350 kg	2,80	2,65
350 à 400 kg	2,68	nc
400 à 450 kg	nc	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,80	2,62
300 à 350 kg	nc	2,35
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	2,16
Vaches		
- 5 ans	2,02	1,95
de 5 à 10 ans	1,95	1,85
+ 10 ans	-	1,65

Broutards : ambiance commerciale morose, cours reconduits.

Laitonnes-Génisses : cours péniblement reconduits.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 01/07/2014*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,80 €	2,55 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,45 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,55 €	2,40 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,35 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,25 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35€	2,15 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,70 €	2,45 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,30 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,45 €	2,30 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,20 €	2,00 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,30 €	1,95 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,10 €	1,90 €	nc

Tendance : Moins d'apports, vente toujours mauvaise.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 23/06/14 au 29/06/2014*

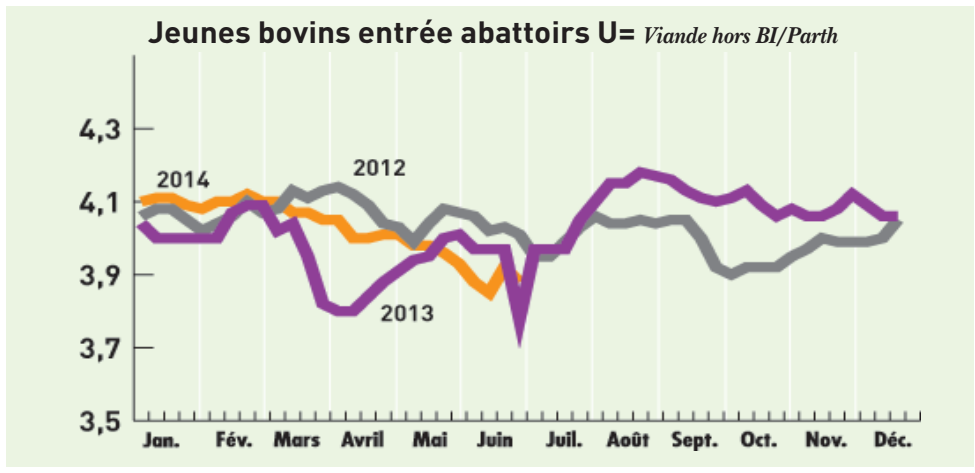
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,68 €	-
350 kg	-	2,60 €	-
400 kg	-	2,51 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,41 €	-
500 kg	-	2,29 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,53 €	2,40 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,32 €	-

Tendance :
le climat et le cours de la viande influent sur les prix du maigre.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 23/06/14 au 29/06/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,79 €	3,65 €	3,58 €			
Races mixte		-	3,42 €	3,41 €	3,38 €	3,35 €	
Races lait					-	3,17 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	3,62 €	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,19 €	4,08 €	3,98 €	3,66 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,19 €	4,07 €	3,95 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,54 €				
Races mixte	-	-	-	3,61 €	3,53 €	-	-
Races lait				-	-	3,08 €	3,00 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,81 €	4,53 €	4,22 €	4,13 €			

Tendance : la vente est laborieuse dans toutes les catégories.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 23/06/14 au 29/06/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	3,93 €	3,88 €	3,78 €	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,72 €	4,28 €	4,15 €	3,97 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,04 €	3,97 €				
Races mixte					3,68 €	3,49 €		-
Races lait						-	3,11 €	3,03 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,94 €	4,68 €	4,44 €	-				

Tendances SEM. DU 30 JUIN AU 04 JUILLET 2014

Bovins de boucherie

Le budget des ménages est serré avec le début des soldes et la préparation des vacances d'été. Sur les marchés, les apports restent soutenus pour ce début juillet, avec des éleveurs qui ont des besoins de trésorerie, et d'autres qui vendent leurs animaux face à un manque de nourriture (sécheresse). Les transactions sont tendues même si les femelles haut de gamme ou Labels limitent les dégâts. Les transactions sont plus difficiles avec des tarifs revus à la baisse dans les bonnes génisses et les jeunes vaches Charolaises de qualité bouchère. Dans les vaches de coupe « R » standards, la vente est laborieuse avec des abatteurs qui maintiennent la pression, faute de besoins. Dans les réformes laitières, la réduction de l'offre correspond à la fermeture des cantines scolaires et cet équilibre entraîne une certaine stabilisation des prix pour les bonnes vaches Frisonnes ou Montbéliardes viandées. En jeunes bovins, une pause est observée dans la baisse, mais les animaux restent dans les exploitations. ■

Broutards

Les engraisseurs Italiens ont réduit leurs commandes et demandent surtout un réajustement des cours à la baisse pour qu'ils correspondent à la valeur finale des JB. Les exportateurs pèsent fortement sur les prix des broutards et taurillons y compris dans la bonne marchandise herbée. La commercialisation est difficile avec un tri plus sévère et des tarifs revus à la baisse dans les sujets de moyenne conformation. Dans les bonnes femelles, la baisse est atténuée par des disponibilités qui restent mesurées. La vente est nettement plus calme avec des tarifs en baisse dans les ordinaires. ■

Bovins maigres d'élevage et d'embouche

L'activité est fortement impactée par le mauvais commerce dans la viande, mais également par la disparition de l'herbe dans les secteurs touchés par la sécheresse. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les transactions sont plus difficiles que ces dernières semaines avec un recul des cours dans les veaux Frisons, Montbéliards ou croisés légers. Dans les croisés laitiers lourds, la modestie de l'offre permet un écoulement encore assez régulier. Dans les veaux allaitants, la faiblesse de l'offre permet une stabilité des cours dans les bons veaux croisés Charolais lourds (jaunes ou Blanc bleu). ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis (au 30 juin)

«La fermeture des cantines scolaires s'accompagne d'une réorientation de la demande sur les races bouchères dont les prix devraient légèrement s'apprécier en toutes catégories. La reconduction des prix semble en revanche être de mise en viande d'origine laitière. A moyen terme, dans les régions qui connaissent un déficit de pluviométrie, la constitution des stocks hivernaux pourrait être contrariée et conduire à des arbitrages dans un contexte de trésorerie tendue.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 20/06*

Agneaux (711)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,87 -3,12**	**2,76 - 3,03**
Gras (38-44 kg)	-	**2,81 - 3,25**	**2,50 - 2,76**
Gras (+44 kg)	-	**2,65 - 2,83**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,16 - 2,68**	-
Laitons (32-38 kg) 104 à 134 €	-	-	-
Laitons (38-44 kg) 135 à 160 €	-	-	-
Laitons (+44 kg) 155 à 162 €	-	-	-
Brebis (195)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**0,90 - 1,28**	-	-
Divers			
Béliers: 112 € à 128 €	**1,32 - 1,67**		
Agneaux maigres :			
Chèvres : 15 à 25 €			
Boucs : 15 € à 28 €			

Ovins : 955
95% de vendus.
Agneaux : la qualité de l'offre est toujours relativement correcte mais le nombre d'agneaux non annoncés perturbe le bon déroulement du marché. A qualité égale on note quelques centimes de baisse.
Brebis : tarifs à peu près reconduit, vente totale.

Effectifs :
Agneau : 711 -Brebis : 209
Béliers : 10 - Caprins : 25

Prochain marché :
7 et 21 juillet aux horaires habituels.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 30/06*

Ovins : 120	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**115 - 134**	**2,27 - 3,13**
Agneaux maigres	-	-
Brebis	**21 - 112**	**0,40 - 1,10**
Béliers	**105 - 109**	

Les apports sont de bonne qualité se qui permet de reconduire les tarifs dans l'ensemble des catégories. Seulement deux lots invendus.

Prochain marché ovins le lundi 15 juillet aux horaires suivants :

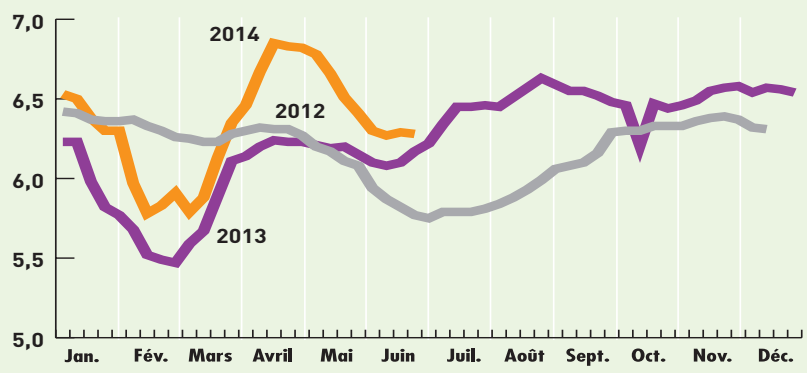
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 16/06/14 au 22/06/2014*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,60 €**	**6,22 €**
Couvert	16-19 kg	**6,75 €**	**6,60 €**	**6,19 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,75 €**	**5,65 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 23/06/14 au 29/06/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,28 €	**6,19 €**	**2,24 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 23/06/2014 au 29/06/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	6,63 -0,06	6,75 -0,02	6,72 -0,03	6,14 -0,07	-	-	-	-
	R *Var.*	6,24 -0,10	6,29 -0,06	6,23 -0,03	-	6,54 -0,03	6,59 -0,01	-	-
	O *Var.*	5,62	5,74 -0,04	-	-	6,28 -	-	-	-
3 (couverts)	U *Var.*	-	6,51 0,01	6,44 0,01	5,73 0,03	-	6,75 0,03	6,57 0,07	5,97 0,12
	R *Var.*	6,09 -0,07	6,18 -0,03	6,06 -0,07	5,52 0,01	6,60 0,03	6,60 0,05	6,43 0,09	5,91 -0,01
	O *Var.*	6,02 -0,04	6,09 =	6,03 =	5,51 0,04	6,22 0,01	6,19 0,03	6,00 -0,01	-
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	-	5,25 0,13	-	-	5,75 -0,02	5,61 0,03	-
	O *Var.*	-	-	-	-	-	5,65	-	-

Zone Nord : Agneaux : mises en marché importantes et commerce peu actif. Brebis : marché fluide, cours stables. **Zone Sud :** stabilisation des prix.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 17 à 20
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
21-22/2014		**16 500**	**0,177**	-	-	**5**
23-24/2014		**32 500**	**0,190**	-	-	**5**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 25 juin 2014*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 3,50 à 4,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,30 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,50 à 8,00 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,50 à 8,70 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 4,50 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2014

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	160 €	150 à 160 €
2e coupe	Inc.	Inc.
3e coupe	Inc.	Inc.

Porcins

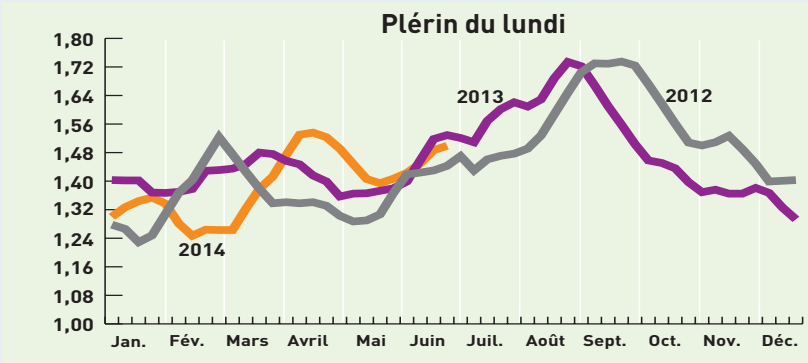
Porcs charcutiers cadran de Plérin (8 424 porcs présentés) — *Cotations du lundi 30 juin 2014*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,499 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 20/06 au 26/06/14*

1,67 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

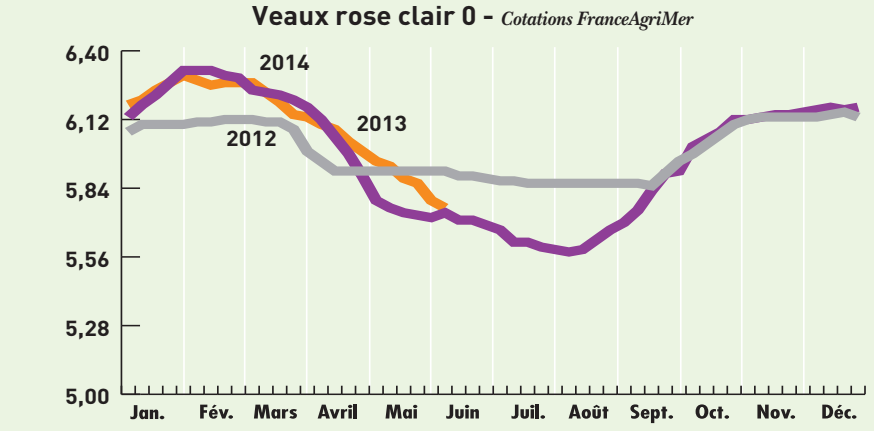
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 23/06/14 au 29/06/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	-	-	-
U	-	**7,68 €**	**6,48 €**	-
O	-	**5,76 €**	**5,02 €**	**4,03 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 30/06/14 au 04/07/14*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**105**	**430-675 €**	**340-560 €**	**220-350 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**310-590 €**	**270-500 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	**315**	-	-	**180-330 €**	**95-160 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**906**	**255-535 €**	**225-495 €**	**110-315 €**	**60-175 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 23/06/14 au 29/06/14*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,48 €**	**2,32 €**	**1,55 €**	**–**
Bons	**2,14 €**	**1,88 €**	**–**	

Céréales

Marché du 24 juin 2014

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	fourrager	juin	164 à 165	N C
BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	6 de juil.	176	T C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	6 de juil.	173	N C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 61-62 kg/hl	juil.	142 à 143	N C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Nord Côte-d'Or	62-63 kg/hl	6 de juillet	156	V C
Sud Côte-d'Or	62-63 kg/hl	6 de juillet	158	V C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	juin-juil.	135	T C
MAÏS	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte		juin	158	T
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		juil.-sept.	159	T C
Aube/Yonne		juin-juil.	160	N C
MAÏS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		6 d'oct.	162	T C
POIS	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		juin	240	V C
Côte d'Or		juin	240	V C
POIS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne/ Côte d'Or		juil.-déc.	240	A C
FÉVEROLLE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale	juin	285	N C
ÉVEROLLE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale	juil.-déc.	270	N C

Matériel

Tracteur

01 - CTRM Michel Servignat propose réparation moteurs tracteurs, TP, engins agricoles.. Rectification culasse, etc... http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ **06.63.43.51.15**

58 - Cause retraite VEND tracteur Valtra N 121 ADV, 3 600 h, année 2010, pont avant, susp. et cab. équip. chargeur dis. élec., crochet auto. (réf. 250C)
✆ **03 86 84 94 52 - 06 11 53 07 45**

69 - Vend tracteur Deutz 6207 4 RM avec cabine 7816 h. année 81 BE et tracteur Massey Fergusson 135 2 RM sans cabine 8557 h. année 1966 TBE.
✆ **06 16 44 72 40**

71 - Vends tracteur John Deere avec fourche + élévateur bottes rondes, presse John Deere bottes rondes.
✆ **03 85 75 53 24**

71 - Vds cause retraite tracteur Case MX 135, 7.400 H, bon état, pneus 15 % usure, batteries neuves, 23.000 HT, cuve à eau 3.000 L galva sur chariot 2 roues 800 HT.
✆ **06 10 62 20 24**

Travail sol

21 - VENDS déchaumeur Lemken Smarag 4 m., rouleaux à barres (réf. 260D)
✆ **06 81 16 07 71**

38 - Vds charrue Huard 475 HV intégral vari-large exl état + combi-semis h rotative Ama. sem. Nod.
✆ **06 23 66 31 42**

Récolte

01 - Vds foin récolte 2014 BR à prendre au champ
✆ **06.75.35.58.83. hr**

07 - Vds Deves 14T 16T Lambert 15T Samas 18T Maupu 18T Rolland 12T Agricaisson 18T 21T 16T Lacampagne 16T bon état
✆ **06 08 24 08 71**

21 - RECHERCHE mois. bat., - presses MD et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF Arobale Krone (réf. 250A)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - Cause retraite VENDS andaineur 4.20 m., - presse bottes rondes surélévateur (réf. 2702)
✆ **07 50 36 69 47**

26 - Vds cause retraite TBE presse balle ronde Krone 125 remorque Roche double essieux.
✆ **06 70 41 67 95 (HR)**

38 - Recherche laveuse et ramasseuse à noix, faire offre :
✆ **06 01 83 30 41 ou fermedescombeaux@neuf.fr**

38 - Vds ventilateur Lanker BL20 pour séchage en grange année 2008, état neuf : 5000 euros.
✆ **06 19 35 84 61**

38 - Vds pirouette Agram AN. 2001, 4 toupies, 5m50, repl. hydro., b. état.
✆ **06 81 80 53 94 ou 06 26 43 00 32**

58 - VENDS faneuse Kuhn 4 toupies GF, 5001 (réf. 2607)
✆ **06 38 31 75 50**

58 - VENDS Round Baller Deutz Fahr 6 P 230, bon état, peu servi. (réf. 2606)
✆ **06 33 88 49 00**

58 - VENDS benne céréalière 14 T. avec Boogie, porte hydr., BE, prix : 11 500 € à débattre (réf. 27VB2)
✆ **03 86 50 05 37 - 06 50 53 75 72**

71 - Vends faucheuse Kuhn GMD500, année 2000, TBE, courroies neuves.
✆ **06 78 11 12 07 ou 03 85 70 64 18 H.R.**

Traitement

55 - Vends pulvé Rau Vicon 24 m, 2.400 L, bon état, cause passage en 28 m.
✆ **03 29 70 64 42 (laisser message)**

Epandage

38 - Vends épandeur fumier 3 tonnes BE prix à débattre.
✆ **04 74 20 39 29**

Trav. publics

71 - Vds pelle 911 Liebherr, chenille marais 2 GO, 15 T, 7.800 euros, Fendt 916, 170 CV, TBE, TO 42.000 euros.
✆ **06 03 42 06 75**

Agri. divers

01 - Cess vds disco mulc agrisem 3m, 2008, roul. barre vent. Acemo 3 cv pour cell. charrue Naud 4 corps fauch. cond. portée 2m70 Fella tract. Lamborghini 95 cv, 4x4, 4700 H fourche MX 100 surélévateur BR
✆ **06.98.80.01.56**

01 - Vds broyeur d'accotement 1m60 Mc Conel déport latéral 1995 tbég
✆ **06.61.87.34.67**

18 - Vends tasse à spire Franquet, 3 m, tiré poussé, état neuf, 6.500 euros - chisel, 3 m, 9 dents, herse 3 rangées rouleau, TBE, 4.500 euros - dérouleuse pailleuse Suire orientable, commande électrique, attelage 3 points et Merlo, 7.500 euros.
✆ **06 14 40 22 10.**

18 - Vends combiné de semis - herse rotative Maschio DM, 3 m + semoir Gaspardo Alliante avec élément semeur à disque, le tout en très bon état.
✆ **06 35 13 77 80.**

18 - Vends presse Claas Variant 180, ficelle filet, TBE, 8.000 euros à débattre - cover crop, 38 disques, TBE.
✆ **06 14 40 22 10.**

21 - ACHETE presses moyennes densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (250B)
06 38 47 69 98

21 - VENDS faucheuse 4 disques, - Caruelle, 12 m., 800 l., - dégauchisseuse 30 cm, - 2 bacs 1 000 litres (réf. 2608)
✆ **03 80 35 04 07 HR**

21 - VENDS tracteur Deutz Agrotron 120, 7 800 h., 17 000 euros, - cover-crop Quivogne 28 disques, 4 500 euros, - remorque 10 T. Hewyang, 6 000 euros, - pulvé. Berthoud 21 m., traîné DPE, 2 500 € (réf. 26VB2)
✆ **06 31 61 47 53**



CLAAS RÉSEAU AGRICOLE BOURGOGNE
21490 Varois et Chaignot
Tél. 03 80 68 07 88
Contact: Michel Laillier - Portable 06 32 51 45 31
Email : michel.laillier@claas.com

FINANCEMENT 5 échéances à 0% (hors TVA*) jusqu'au 15/07/2014 * Voir conditions


CLAAS LEXION 600 - An 2006
Coupe 9m vario
1243 heures
165 000 €HT


NH TX 68 - An 1998
Coupe 6,10 m AF
1924 heures
70 000 €HT


JD C 670 Hillmaster - An 2011
Coupe 7,32 m
530 heures
157 000 €HT


JD 9780 Hillmaster - An 2001
Coupe 6,70 m
1330 heures
87 000 €HT


NH CS 6050 FS - An 2008
Coupe 5,20 m
460 heures
85 000 €HT


CASE AXIALE 1680 - An 1995
Coupe 5,50 m
3350 heures
23 000 €HT (réglement comptant)


CASE AXIALE 2188 - An 1996
Coupe 5,50 m
2061 heures
47 000 €HT


CASE AXIALE 9120 - An 2011
Coupe 9,20 m v
800 heures
180 000 €HT

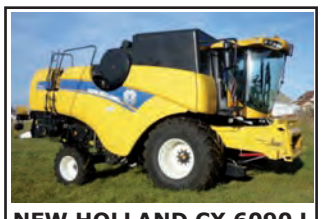

CLAAS MEDION 310 - An 2004
Coupe 4,20 m
946 heures
79 000 €HT


CASE AXIALE 8010 - An 2005
Coupe 8,50 m
1300 heures
97 000 €HT


CASE AXIALE 2388 - An 2005
Coupe 6,70 m
2280 heures
67 000 €HT


DEUTZ FAHR 5690 - An 2007
Coupe 6,30 m
1252 heures
95 000 €HT

Retrouvez toutes nos occasions sur
www.tractomarket.com/bourgogne
claas.fr


NEW HOLLAND CX 6090 L
187 heures batteur
Système latéral, broyeur, éparpilleur
Caisson SMART SIEVE
Coupe 6,10 m.
Chariot Perard, 4 roues
Etat neuf
Sarl **MANIERE**
21 Verrey sous Salmaise
03 80 35 80 66

30 - Vds cover-crops 18- 20- 22- 24- 28- 40- 42 dis, bennes 8 - 10 - 12 T, charrues nonstop 3- 4- 5 socs, vibroculteurs 6 m et semoirs 2,5 - 3 - 4 - 4,8 m.
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vds piqts châtaignier traités 2m25 diam. 10/12 neufs pulvé Berthoud 300 l, 3 jts + lance e/n.
✆ **04 75 48 40 95 HR**

38 - A v. une table en orme + un vibroculteur 25 dents 2m40 + une cage de pesage (veau+ovins) le tout en bon état.
✆ **04 76 89 18 27**

38 - Vend chargeur de bottes pour remorque au champs très bon état occasion à saisir.
✆ **06 78 81 84 74**

42 - vds plateau paille 8.5 m BE nourrisseur 500 l bovins 200 euros fendeuse à bûche 200 euros
✆ **06 87 37 14 14**

54 - Vends calibreuse à œufs Staalkat 5 à 6.000 œufs/H, doseur marquage TBE.
✆ **06 89 78 62 11**

58 - Cause retraite VENDS machine sous vide, barre de soudure 42 cm neuve, 500 euros, - balance électronique 2010, pesée 15 kg, 400 €, parfait état.
✆ **06 07 14 60 83**

GAUVAIN
www.gauvain-agri.com
SERVICE OCCASIONS
03 80 95 47 02
jl.lacombe@gauvainsas.com


CLAAS LEXION 440
1999 - 2225 h/mot.
caisson 3D
cpe 540 – TBE
64 800 € HT


CLAAS MEDION 310
2005 – 1185 h/mot
caisson 3D
cpe C 510 – TBE
71 000 € HT


JD 2256 HM
1997 – 2190 h/mot
Hillmaster
cpe 5,50m
coupe avancée colza
61 000 € HT


JD 2264
2001 – 1855 h/bat
cpe 6,10 m
scie latérale – BE
62 000 € HT


NH TF42
1983 – 3170 h/mot
cpe 5,20 m – BE
19 500 € HT

58 - VENDS MB type 8050, NH, moteur Ford, - semoir engrais Kuhn MDS 935, - épareuse SMA, type Super Fennec, le tout sans TVA, bon état (réf. 260E)
✆ **03 86 50 37 07 - 06 36 76 43 44**

58 - Cause cessation VEND MF 6245, 2 600 h + surl. Bugnot + godet terre Mailleux 2 m., - semoir G Nodet 3 m., 17 rangs, - épandeur Jeantil 7560 K, - herse emousseuse Fillion 6 m., - presse MF 166 V, BR, - andaineur 353, - Vicon kver, - bétaillère 3 m., - cureuse déportée Amagri diam. 0.40, - matériel divers (réf. 26VB1)
✆ **03 86 22 22 19**

71 - Achète presses moyenne densité + cover crop + semoir à maïs Nodet PN2.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - PROMO rateliers en stock : grille fixe et réglable, prix du 14 places arceaux 850 euros HT.
06 75 69 62 04

71 - A.V. 2 épandeurs 6 T, 2 HV, Leboulch, dont 1 avec rehausses fumier porte AR., pns 18, 4 x 34.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A.V. broyeur de haies Nicolas 460 cdes, cables rotor 1 m 20, rouleau cultipacker 3 m, an. 11.
✆ **06 75 69 62 04**

Elevage

01 - Vds cellules 320 qx x 120 qx broyeur farine Acemo le tout en état
✆ **06.85.56.55.46**

01 - Vds barrières prairies galva en bon état 12 de 3-4 m 10 de 4-5m poteaux chapes 2900 euros
✆ **06.76.38.25.03**

18 - Vds cause retr. cornadis Agritubel 2x6 m, 10 places, 2003 et 10x5 m, 7 places, 2007, TBE, 70 euros l'un.
✆ **02 48 71 73 46.**

Véhicule

Utilitaire

58 - VENDS Partner 2006, bon état, CT OK, TVA récupérable, 146 000 kms (réf. 2602)
✆ **06 73 46 48 71**

69 - Frigorifique Mercédès 311 - 3T500 caisse 10 m3, route et secteur, révisé garanti. Tél Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

69 - Vends 205 fourgonnette diesel znnée 1996, dans l'état, sans contrôle - 26 000 km. Démarreur neuf - vidange et filtres faits - Crochet attelage et galerie - Etat de marche - 600 euros AD.
✆ **04 78 48 48 74**

Tourisme

21 - VENDS 407 SW Diesel, année 2006, parfait état, prix interessant (réf. 260C)
✆ **06 81 16 07 71**

71 - Vds Xsara Picasso gris foncé, année 2006, 115.000 km, excellent état, beaucoup d'options, factures à l'appui, contrôle technique OK, prix 6.300 euros à débattre.
✆ **06 78 46 47 44**

74 - AV Peugeot 3008 Féline, 2 l HDI 150 ch, année 2010, première main, 65 000 kms, toutes options dont sièges cuir chauffant, crochet remorque, 4 pneus neufs, peinture blanc nacré. Garantie jusqu'en avril 2015 ou 75 000 kms. Disponible début juillet. Prix : 16 500 € non négociable.
✆ **06 30 52 31 39**

74 - AV Toyota Avensis Verso D4D, an 2002, 285 000 kms, 7 places mais 6 sièges, lect. CD, MP3, Iphone. Entretien régulier. Bon état. Prix 4300 euros.
✆ **06 08 72 73 85**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin de montagne 2012-2013-2014 prix 60 E 80 E et 100 E/ tonne
✆ **06.31.23.92.57**

01 - Agri vend livre paille à partir de 75 euros /Tonne
✆ **06.83.33.41.45**

07 - A vendre foin bio certifié Ecocert balles carrées 120x70
✆ **04 71 69 73 75 ou 06 71 09 12 33**

26 - Vds paille bottes carrées 120 kg environ. Livraison possible suivant les départements.
✆ **06 86 80 25 83**

42 - Vds plants de poireaux Earl Fraicheur Rambertoise - E.Buisson
✆ **06 62 34 17 48 ou 06 85 20 88 18**

69 - Vds andaineur Fella essieu tandem année 2000 4,25 mètres - 2 000 euros.
✆ **06 08 52 64 91**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

Fourrage

ACHETE PAILLE en andains
(orge, blé, colza, etc) à la tonne ou l'ha
Nos +
- Presse équipée de la pesée : tonnage immédiat.
- Tous nos matériels sont en pneus basse pression : moins de tassement.
- Toutes les surfaces sont andainées (doublage des andains) : minimum de passages.
- Paille évacuée aussitôt pressée : pas de tas en bout de champ.

Notre engagement :
contrats signés avec tarifs, date de règlement, observations diverses.

ACHETE PAILLE PRESSÉE
en bout de champ, sous abri ou rendue à Puits
SARL de CHASSINEL 21400 Puits
Jean-Marie 06 80 06 38 23 - Sylvie 06 80 37 00 50 - Cédric 06 08 68 83 60
La paille est indispensable pour l'élevage.
Depuis 20 ans, nous achetons de la paille pour nos clients éleveurs.

18 - Vends foin 2014, de bonne qualité, bottes rondes et rectangulaires, possibilité de livraison.
✆ **06 10 78 30 21.**

En remplacement de l'ensilage vends pommes de terre, coproduits de maïs et tous déshydratés.
Tél. 06.66.86.14.35

18 - Vends foin 2014, balles rondes ou cubiques, livraison possible.
✆ **06 16 24 68 06.**

18 - Eleveur céréalier, vds foin de prairies naturelles, paille blé et orge, balles carrées 240x120x090, départ ou rendu, départ Bourges.
✆ **06 61 19 82 57.**

E.T.A. PROPOSE

BATTAGE céréales,
sur toute la Bourgogne avec MB récente
Travail rigoureux
Port. 07 78 66 19 22

88 - Vends paille de blé et orge foin et enrubanné de regain. Très bonne qualité.
✆ **03 29 09 75 78,,**

NÉGOCIANT VENDS PAILLE et FOURRAGE
Livraison camion remorque. (Dépt. 58)
M. Dumont - **Tel. 06 23 79 23 84**

Pépinière

69 - Vds plants de poireaux bleu de Solaize - GAEC Duchamp, 330 rue du Rhône, 69360 Solaize
✆ **06 12 34 36 01 ou 06 12 34 36 40**

Bât. Pro.

18 - Recherche ferme mixte sur 100 à 120 ha, achat corps de ferme, cheptel et matériel, location des terres.
✆ **02 48 59 84 42.**

Propriété

89 - A Saint Fargeau, maison habitation et local pro, 6 pièces vastes, greniers, grange, cavec cour en ville, doc et photos, prix: 67 000 € (réf. 27VB1)
✆ **06 12 51 66 66**

Terrain

26 - Vds 11 ha de terre agricole région Drôme. Possibilité plantation.
✆ **06 31 20 03 01**

38 - Cherche une parcelle de bois sur les communes du 38490 et alentours.
✆ **04 76 37 40 61**

71 - Vends belle parcelle de bois, environ 8 ha chênes charmilles, 71390 Granges, prix 30.000 €.
✆ **06 79 13 94 35**

Divers

39 - Vds cuves résine 40 hl et acier 32 hl Foulo benne pressoir vaslin pompe a vin
✆ **06 75 24 49 62**

42 - Collectionneur ach cher a part armes anciennes du XVII au XIX (sabres, pistolets, fusils) revolvers 73,74, étuis
✆ **04 78 08 88 28**

67 - Vends plants de fraisiers - frigo et frais, diff. variétés, nouveauté Salsa Malwina. Cherche moteur pour groupe irrigation (comme Deutz 90, 120 cv)
✆ **06 82 75 79 75 ou 06 14 36 28 98**

89 - VENDS 1 SS-vide 2 cloches Quartivac, - 1 éplucheuse à boeuf, - 1 découaneuse, - petit matériel abattoir (scies) (réf. 260A)
✆ **06 09 32 83 64**

89 - Savigny en Terre Plaine 6 Juillet, Foire aux ânes, marché paysan, danse Country, vide grenier (réf. 2703)
✆ **03 86 33 14 06**

Location

Autre

83 - A louer studio Presqu'Ile de Gien, face Porquerolles. Site superbe, 4 couchages, 500 m. plage, 400 €/semaine. Juillet - Août (réf. 260B)
✆ **06 03 89 76 40 - 03 80 84 32 33**

88 - 9 km Vittel beau domaine loue gîte tout confort 4/5 pers juillet août 230 euros/semaine.
✆ **06 87 59 12 94**

Offre

Emploi

21 - Elevage charolais RECHERCHE apprenti à partir du 8 septembre plus de 18 ans (réf. 2609)
✆ **06 98 38 19 62**

Pour son usine de Varennes-Vauzelles
LA SOCIÉTÉ NEXSON RECHERCHE
CHARGÉ D'AFFAIRE (Autocad, Solidworks) et **SOUDEURS** Tig, Arc, Mig.
Adresser CV et lettre de motivation à **NEXSON GROUP**
11, Rue Joseph Marie Jacquard, 58640 Varennes Vauzelles
ou david.carneiro@nexson-group.com

21 - RECHERCHE apprenti à partir de début septembre, ferme céréalière, plaine dijonnaise (réf. 2704)
✆ **06 09 47 64 69**

69 - Rég. beaujolaise rech. vendangeurs(ses) sérieux, exp. souhaitée, fin août déb. sept. environ 11 j. nourri logé. Amb. familiale.
✆ **06 32 61 94 17 ou bessy.laurent orange.fr**

69 - Cherche vendangeurs (euses) nourris logés 14 jrs env. à partir 5 sept env.
✆ **04 74 04 35 03 HR**

69 - Magazin de producteurs à Ste Foy les Lyon 69, recherche un maraîcher.
✆ **06 88 78 06 83**

89 - CHERCHE JH dynamique pour travaux de moisson et déchaumage, logement indépendant (réf. 2501)
✆ **03 86 47 89 19 - 06 08 98 80 27**

Service

21 - ETA propose battage de céréales (maïs/tournesol) en Bourgogne. Moissonneuses Class récentes, prix attractif (réf. 2502)
✆ **06 81 32 69 56**

69 - Propose prestation moissonnage dans le Rhône (+/- 30 km de tarare), prestation ponctuelle, agriculteur pour plus de renseignements, me contacter (Sébastien Trévoux).
✆ **06 31 95 14 58**

71 - Pressage 120 70 avec BB1270, région Beaune Chagny Dijon Sud.
✆ **06 83 85 05 37**

Demande

Emploi

01 - Recherche emploi polyculture élevage proche Bourg en Bresse ou nourri logé 1500 euros
✆ **06.09.53.08.98**

71 - Jeune homme de 33 ans cherche emploi dans l'agriculture, motivé, sérieux et ponctuel.
✆ **06 68 19 02 07**

Animaux

Bovin

01 - Vds vache MO 3 ans terme 28-08-14 tx Ulemo + vds foin 200 balles diam 140 prix 50 E/T
✆ **04.74.04.07.05. ou 06.74.57.69.96**

18 - Vends 11 génisses limousines, 300 kg, pour repro, non inscrites, 900 euros - 8 taureaux limousins, 1.500 euros.
✆ **06 14 40 22 10.**

21 - VENDS très bon taureau 30 mois, très bonne origine. EARL Bolâtre J.L. (réf. 2610)
✆ **06 98 38 19 62**

38 - Vds vaches Montb. à cellules en lact. pleines ou vides.
✆ **06 14 80 45 03 HR**

38 - Achète Taureau Blond pur race inscrit de 30 mois à 72 mois.
✆ **06 99 77 84 03**

42 - Vds taureaux prim'holstein rouge et noir prêts à saillir issus de mères à taureaux , poss location
✆ **06 89 30 04 69**

ESPACE Affaires

LA BOUTIQUE RÉUSSIR à plus d'un titre
DÉCOUVREZ LA LIBRAIRIE DU GROUPE RÉUSSIR


et de nombreux autres...
www.reussir-boutique.com

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale




Analysez vos échantillons !
3 contrôles en 1 seule opération
• POIDS SPÉCIFIQUE
• TEMPÉRATURE • HUMIDITÉ
avec transfert de NOUVEAUX ETALONNAGES
Equipez-vous d'un : multitest

GODÉ
Documentation gratuite au 03 23 66 20 05
02420 LE CATELET - www.gode.fr

DÉCOUVREZ LA BOUTIQUE RÉUSSIR à plus d'un titre
www.reussir-boutique.com

Elan
✆ 01 49 84 94 28
LE MASQUE PROTECTEUR AIR▸ACE SPÉCIAL POUSSIÈRES ET ODEURS
64€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 176001

Le masque AIR▸ACE, très ergonomique, apporte confort, sécurité et économie à tous ceux, éleveurs, techniciens, vétérinaires, qui sont confrontés quotidiennement aux problèmes de poussières et d'odeurs dans les élevages porcins, avicoles et cunicoles. (Ne convient pas pour les traitements de cultures).
• CONFORT, parce que très léger (250 g environ) malgré son ossature rigide, facile à ajuster, vite rangé dans son étui de transport, et conçu pour supprimer les problèmes de buée tellement désagréables notamment pour les porteurs de lunettes.
• SÉCURITÉ du filtre à poussière certifié CE EN 143 P2, conçu pour protéger contre les particules en suspension dans l'air et dans l'eau, auquel peuvent être adjoints si nécessaire un filtre anti-odeur au charbon actif et une visière de protection.
• ÉCONOMIE grâce à la très grande surface de travail du filtre et à l'absence d'humidification par l'haleine expirée, le filtre a une durée de vie généralement 8 à 10 fois supérieure aux masques jetables classiques.
• EFFICACITÉ ET SIMPLICITÉ D'UTILISATION
1- La grille amovible protège le filtre contre les chocs. Elle est facile à ouvrir pour changer les filtres.
2- Le filtre à poussière facilite le passage de l'air et la respiration grâce à une surface importante
3- L'ossature du masque maintient le filtre parfaitement en place et facilite la circulation de l'air.
4- La soupape supérieure (aspiration) répartit l'air extérieur uniformément sur toute la surface du filtre.
5- La soupape inférieure (expiration) rejette l'air humide d'expiration vers le bas sans contact avec le filtre d'expiration vers le bas sans contact avec le filtre.

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
176001		64,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAGs - Photos non contractuelles

42 - Vds 10 taureaux Charolais HBC Ibra 18 mois livraison assurée Gaec Lapendery
✆ **04 77 65 67 21**

69 - Vds taureaux charolais 18 mois HBC Indem IND IBR BVD - Vêlage facile.
✆ **04 74 63 49 93 ou 06 85 73 49 86**

69 - Vds vaches Montbéliardes prêles ou au lait. Génisses Montbéliardes 1 mois
✆ **04 74 70 13 33**

71 - Vds 30 vaches charolaises IBR A, gestantes ou présumées, suitées de veaux de 3 à 7 mois.
✆ **06 28 28 75 47**

71 - Choix de jeunes repros limousins mâles, troupeau inscrit. Gaec du Tinailler.
✆ **06 86 83 84 64 ; 06 60 86 64 60**

71 - Vends cheptel charolais IBR A, génisses 30 mois + vache vêlage août sept. oct., dép. 71, cessation.
✆ **06 83 83 05 38**

Caprin

38 - Vds bouc race Saanen 24 mois.
✆ **04 76 07 50 95 HR**

69 - Achète chèvres brebis de réforme.
✆ **06 09 02 61 50**

Equin

73 - Vends 2 pouliches n été 13 père pie mère appal hafl vaccinées pucées, 850 euro l'une
✆ **04 79 28 42 00 HR**

Volaille-Lapin

01 - Vds poules de réforme plain air
✆ **04.74.50.15.32. hr ou 04.74.50.15.46. le soir**

70 - Vds poules pondeuses 1 an élevées en plein air, 3€ pièce ou 2€50 à partir de 10. Vente les 20 et 21 Juin. 70190 LA MALACHERE.
✆ **06 85 57 47 43**

Chien

26 - Vds chiots type Border Collie nés le 28/05/2014. Mère 2ENT230. A réserver pour fin juillet.
✆ **04 75 21 44 76**

69 - Vd 1 chiot F. bon berger bon gardien, parents visible. Mère 250269700245920.
✆ **04 74 26 30 71**

69 - Vds chiots Beagle, parents extra tous gibiers. Mère 2GAS716.
✆ **04 78 48 63 87**

71 - Part. vd 4 chiots de troupeau Berger des Pyrénées, 2 mois, LOF, mere n° 250269400131402.
✆ **06 30 64 66 94**

71 - Vends 3 adorables chiots type Yorkshire nés le 2 juin 2014, pucés et vaccinés - 1 mâle et 2 femelles - mère 2,5 kg, non LOF, n° im. : 250269604040444. Père : 3 kg. A réserver pour début août. 600 euros.
✆ **06 74 45 19 29**

89 - A réserver pour début août 1 chiot Border Collie, mâle né le 25/05/14, 200 €, tatoué, vacciné, mère n° 2GTX507 (2701)
✆ **06 71 55 69 69**

Viticulture

Vendanges

42 - Cherche vendangeurs porteurs Beaujolais entre le 5 et 8 septembre, avec expérience, nourri logé sur place, 17 jours, thierry.carnard@blaceretroy.fr
✆ **06 08 00 34 33**

En raison du lundi 14 juillet,
les petites annonces
doivent nous parvenir
Vendredi 11 juillet avant 12h00

Les offres d'emploi de l'APECITA

AO006108 - SAONE ET LOIRE
CONSEILLER D'ENTREPRISE H/F
OPA. Sur secteur grandes cultures et élevage allaitant : - animation et suivi agriculteurs, réa. prestations d'appui technique et conseil entreprise, animation/mise en oeuvre programme d'actions groupes locaux, élaboration/réal. projets formation. Ingénieur/Technicien sup. Compétences approche globale, grandes cultures, élevage allaitant. Permis VL. CDI. Lieu de travail Fontaines et dép. 71.

AO006145 - HAUTE-SAÔNE
ATTACHÉ TECHNICO-COMMERCIAL H/F
Filiale d'un groupe qui développe son expertise en nutrition végétale et animale en faveur d'une agriculture de précision respectueuse de l'environnement. Sur un secteur à taille humaine, vous accompagnez vos clients agriculteurs en leur proposant les produits adaptés à l'optimisation de leur activité. Vous avez une première expérience commerciale réussie, idéalement en milieu agricole.

AO006146 - TERRITOIRE DE BELFORT
ATTACHÉ TECHNICO-COMMERCIAL H/F
Filiale d'un groupe qui développe son expertise en nutrition végétale et animale en faveur d'une agriculture de précision respectueuse de l'environnement. Sur un secteur à taille humaine, vous accompagnez vos clients agriculteurs en leur proposant les produits adaptés à l'optimisation de leur activité. Vous avez une première expérience commerciale réussie, idéalement en milieu agricole.

AO006224 - DOUBS
CHARGE DE MISSION EN AGROALIMENTAIRE H/F
Association régionale au service des IAA adhérentes. Prospecter/Identifier besoins des IAA. Participer/Animer réunions d'informations. Suivre projets. Relations avec les organismes extérieurs. Actions de communication. Bac+5 agroalimentaire de préférence. Débutant accepté. Expérience souhaitée. Mission intérimaire 12 mois. Possibilité de renouvellement.

AO006230 - SAÔNE ET LOIRE
FUTUR RESPONSABLE D'EXPLOITATION MARAICHERE H/F
Dans le cadre du réseau bourguignon des lieux tests agricoles. Avec appui d'un agriculteur tuteur, vous gérez une exploitation de production maraîchère en agriculture biologique (mise à dispo 1ha terrain + matériel culture + réseau vente) préalablement à votre projet. Personne souhaitant tester son projet avant installation. Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE) d'une durée de 1 an renouv. 2 fois, à partir de novembre 2014

AO006237 - SAÔNE ET LOIRE
CHARGE DE MISSION H/F
OPA. Gestion administrative, suivi facturation et développement commercial de la répartition des capsules. Co-animation et gestion de projets. Contribution à structurer et développer l'offre de services à destination des viticulteurs. Contribution à la dynamisation des relations avec les élus et les décideurs éco. Participation et compte-rendu relatifs aux réunions de différentes instances. Accompagnement des viticulteurs dans la recherche de financement et le montage de dossiers. réalisation de la veille législative et technique sur la filière viti-vini. Rédaction de notes, d'articles à destination des adhérents. Expérience de l'animation terrain, de la conduite et gestion de projet. Bac+2 mini avec expérience en OPA et/ou secteur viti/agri. Connaissance de base de la gestion d'une exploitation viti au regard de la réglementation douanière. Connaissance des outils AGIRIS appréciée. Jeunes diplômés avec 1ère expérience acceptés. Capacités d'animation, sens du contact, de l'écoute. Permis B. CDI. Entrée immédiate.

AO006046 - TERRITOIRE DE BELFORT
CHARGE DE MISSION H/F
Pour le centre de formation agricole pour apprentis et le centre de formation agricole pour adultes. Sous la responsabilité du directeur du centre de formation pour adultes, vous serez chargé de : Intervenir auprès de jeunes et adultes en BAC PRO et BP REA sur les thématiques «gestion d'entreprise» et «production horticole», Élaborer des parcours de formation individualisé pour des candidats en BP REA toutes spécialités (production laitière, élevage, grandes cultures....), Conduire des projets. Ingénieur ou équivalent. Débutant accepté. Aptitudes au travail en équipe, à la conduite de projet. Capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction. Bon relationnel, organisé, force de proposition. CDD 1 an avec possibilité de CDI dans la structure. Entrée en poste au 18 août si possible.

AO005929 - SAÔNE ET LOIRE
CONSEILLER D'ELEVAGE H/F
Entreprise de conseil en élevages bovins et caprins, contrôle de performances laitières. Assurer les missions dévolues à l'agent de pesées. Assurer diverses mesures et enregistrement de données liées à l'activité d'élevage. Accompagner l'éleveur dans la tenue et le classement de docs d'élevage. Assurer la fiabilité des renseignements. Apporter l'appui et les conseils techniques individuels aux éleveurs. -Assurer l'analyse et la valorisation de critères techniques, génétiques et technico-économiques simples. -Gérer le bon fonctionnement de sa zone. -Contribuer à la bonne activité de la zone. -Participation dans des concours d'animaux. -Permanence aux stands... BTS PA/ACSE, Ingénieur agro. Mobilité géographique, aisance relationnelle. Bonnes connaissances techniques en production laitière. La connaissance en élevage caprin sera un plus. Contrat de professionnalisation d'1 an en alternance. Formation au métier assurée débouchant sur un certificat de spécialisation. Véhicule de service. Entrée 01/09/14.

AO006249 - COTE D'OR
RESPONSABLE TECHNIQUE H/F
Organisme de contrôle. Seconder la direction. Rôle d'encadrement. Gérer les audits et évaluations sur les plans administratif et technique et en réaliser. Diplôme bac +4 en rapport avec le secteur vitivinicole. connaissances d'un système qualité seraient un plus. CDI avec période d'essai basé à Beaune mais déplacement sur tout le secteur d'activités de l'organisme. Embauche immédiate.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION** - 27 départements
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

HOTEL D'ALESIA

**Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 19 avenue Jean Jaurès
21150 Venarey-Les-Laumes
RCS Dijon 794 178 442**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2 juin 2014, il résulte que:

La dénomination sociale a été modifiée et devient Hôtel Le Trianon d'Alésia, à compter du 2 juin 2014. En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit:

Ancienne mention : HOTEL D'ALESIA

Nouvelle mention : HOTEL LE TRIANON D'ALESIA

Mention sera faite au RCS : Dijon.

Pour avis,

AL212712692

GROUPEMENT FORESTIER DE CHARENTENAY

**Groupement Forestier
au capital de 611 405,04 Euros
Siège social : 12 rue de la Pépinière
21410 Agey
424 244 333 RCS Dijon**

L'AGE du 11 août 2012 a autorisé le retrait partiel de deux associés du GROUPEMENT FORESTIER DE CHARENTENAY et par conséquence la réduction du capital social dudit groupement d'un montant global de 8 098,08 Euros, ce qui le porte ainsi de 619 503,12 Euros à 611 405,04 Euros, par annulation de 16 parts. Acte authentique du 28 septembre 2012.

L'AGO du 26 avril 2014 a nommé en tant que gérante Mme Dominique Sordet, demeurant 8 Grande rue 21410 Arcey, en remplacement de M. Michel Tardif d'Hamonville, et a nommé en tant que cogérante Mme Ghislaine Brac de La Perrière, demeurant 2 rue de la Pépinière 21410 Agey, à compter du 27 avril 2014.

Les articles 8 et 17 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Modifications au RCS de Dijon

AL212712694

Avis de modifications.

Suivant le Procès verbal en date du 2novembre 2013, les associés de la Société SCI LES GREVELONS, au capital de 180.000,00 euros, représenté par 1.800 parts sociales de 100,00 euros, et dont le siège social est à Pagny La Ville, 47 Grande Rue, ont décidé :- de transférer le siège social, de 47Grande Rue, 21250 Pagny La Ville, à 53 Grande Rue, 21250 Pagny La Ville, à effet du 2 novembre2013;- de réduire le capital social pour le porter de 180.000,00 euros à120.000,00 euros, par l'annulation de600 parts sociales de 100,00 euros de nominal chacune, à effet du 2 novembre 2013.

Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Dijon.

La gérance

AL212712701

APPEL D'OFFRES

Appel public à la concurrence

Marché de Travaux

1. Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : MAIRIE DE SACQUENAY - 17 rue de l'Hôpital - 21260 Sacquenay - Tel.0380758202 - mairiesacq@numeo.fr

2. Objet du marché : extension & rénovation d'une salle des fêtes - mise aux normes sécurité & accessibilité handicapé

3. Nature et désignation des lots : Lot N°01: Démolition - Gros ≈íuvre - Aménagements-Extérieurs - Lot N°02 : Charpente Bois - Toiture Terrasse - Lot N°03 : Menuiseries Extérieures et Intérieures - Lot N°04 : Plâtrerie - Faux Plafonds- Isolation - Lot N°05 : Electricité - Lot N°06 : Plomberie - ECS - Chauffage - Lot N°07: Carrelage - Faïence - Lot N°08 : Peinture - Tenture - Ravalement de Façades

4. Type de marché de travaux : Travaux

5.Des variantes seront-elles prises en compte : Oui

6. Modalité d'attribution des lots : Lots séparés. Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

7. Durée du marché ou délais d'exécution : Date prévisionnelle de commencement des travaux (Marché de travaux) : Septembre 2014. Durée : 6 mois + 1 mois préparation

8. Cautionnement et garanties exigés : Constitution d'une garantie à première demande pour le remboursement de l'avance si elle est accordée

9. Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent : Règlement par mandat administratif sous 30 jours (art. 98 CPM). Financement par des fonds propres, emprunts, subventions

10.Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français

11.Unité monétaire : €uro

12.Justificatifs à produire quant aux qualités de capacités du candidat :

- Certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques.
- Présentation d'une liste de travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.
- DC 1 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants, disponible à l'adresse suivante : http://www.minefe.gouv.fr, thème : marchés publics).
- DC 2 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : http://www.minefe.gouv.fr, thème : marchés publics).
- NOTI 2 ou document équivalent en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : http://www.minefe.gouv.fr, thème : marchés publics).
- Attestation d'assurance
- Mémoire Technique

13. Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères économiques énoncés ci-dessous avec leur pondération : prix des prestations (70%), valeur technique (30%)

14. Type de procédure : Procédure adaptée

15.Date limite de réception des offres : 22 juillet 2014

16. Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

17. Renseignements complémentaires : Marchés traités avec des entreprises en Corps d'état séparés

18. Justificatifs : Les candidats auront à produire à l'appui de leur soumission l'ensemble des justificatifs prévus aux articles 44, 45 et 46 du CPM et dont la liste figure au dossier de consultation

19. Renseignements d'ordre technique auprès de : Atelier d'Architecture 52 - 1, rue Raymond Savignac -52000 Chaumont - Tel.0325353945 - Fax.0325353944 - eric.somaglino@wanadoo.fr

20. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif - 25 rue du Lycée - 51000 Châlons-en-Champagne - Tel.0326668687

21. Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : article L. 551-1 du Code de Justice administrative

22. Date d'envoi du présent avis à la publication chargée de l'insertion : 1 juillet 2014

23 - Nombre limite des candidats pouvant être admis à présenter une offre : Pas de limitation

24 - Adresse où les offres doivent être transmises : MAIRIE DE SACQUENAY - A l'attention de Monsieur le Maire - 17 rue de l'Hôpital - 21260 Sacquenay - Tel.0380758202

25. Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur le profil acheteur: www.voixdelahautemarne.fr/marches-public

AL212712712

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CAFE THE SENS - UNE HISTOIRE DE GOUT

Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique

Siège social : 5 rue de l'Europe à Maillot (89100).

Objet social :

La société a pour objet la création, l'extension, l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, l'installation et l'exploitation directe ou indirecte de tous établissements ou fonds de commerce se rapportant à la torréfaction de café, l'achat et la vente de café, café torréfié, thé, cacao, épices, aides culinaires et accessoires divers.

Durée : Quatre vingt dix neuf années à compter de la date d'immatriculation au registre du commerce.

Capital : Vingt cinq mille Euros, divisé en cent parts sociales de deux cent cinquante euros chacune, souscrites en numéraire et entièrement libérées par l'associé unique.

Gérance : La société est gérée et administrée par Madame Morgane Peuziat demeurant à Bussy-Le-Repos (89500), 18 Le Grand Marchais.

Pour une durée indéterminée, désignée en qualité de gérante, laquelle jouit vis-à-vis de tiers, des pouvoirs les plus étendus pour contracter au nom de la société et l'engager pour tous les actes et opérations entrant dans l'objet social, sans limitation.

Immatriculation au registre du commerce

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.

Pour avis et mention

La gérante

AL212712699

**SELAS « Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING et Maël VIARD»
Notaires associés
23 rue Buffon
21000 Dijon**

Suivant acte de Me STRIFFLING, notaire à Dijon, le 27/06/2014, il a été constitué la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : SCI DES FAUSSOTTES

Siège : Savolles(21310), 6 Rue de Magny.

Durée : 99 ans

Objet : Acquisition par voir d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ou toute autre opération.

Capital social : Cinq Cent Euros (500,00 €)

Apports en numéraire : 500,00 €

Gérant : M. et Mme Dominique et Anne Lefranc, dt à Savolles (21310), 6 Rue de Magny.

Il a été stipulé une clause d'agrément en cas de cession entre vifs au profit d'un tiers à la société et en cas de transmission par voie de succession à toutes autres personnes qu'aux héritiers en ligne directe, au conjoint survivant, au conjoint commun en biens d'un associé décédé et attributaire des parts communes dans la liquidation et le partage de la communauté et aux légataires qui ont en outre la qualité d'héritier en ligne directe ou de conjoint survivant, l'agrément devant être donné par la collectivité des associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Pour avis et mention

AL212712707

Avis de constitution

Aux termes d'un assp en date à Précy-sous-Thil du 30 Juin 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : SIKAPA

Siège : 26, Rue de l'Eglise, 21390 Précy-sous-Thil

Durée¬†: quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 10 000 euros

Objet : Commerce d'alimentation générale, en magasin et en tournées. Dépôt de pain. Dépôt de fleurs. Dépôt de presse.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame Karine Langillier

Né à Saint Vallier (Saône et Loire) le 20 octobre 1968. De nationalité Française. Demeurant 4 Rue du Château d'eau - 89360 Percey

Directeur général :

Monsieur Pascal Cointot. Né à THIZY (Rhône) le 25 octobre 1962. De nationalité Française

Demeurant 4 Rue du Château d'eau - 89360 Percey. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon. Pour avis Le Président

AL212712709

DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL DOMAINE DE LA CRAS

**Société civile en liquidation
au capital de 354 240 €
Siège social : Ferme de la Cras
21370 Plombières Les Dijon
420 131 567 RCS Dijon**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 06/05/2014, la collectivité des associés de l'EARL DOMAINE DE LA CRAS a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateur, Madame Bernadette Dubois Perrin, demeurant 3 allée des Echannes, 21121 Fontaine les Dijon, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales encours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au 3 allée des Echannes, 21121 Fontaine les Dijon, adresse du liquidateur.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis, Le liquidateur

AL212712447

ALIASING SARL

**SARL au capital de 7 622,46 euros
Siège social : 24, Grande Rue
de la Maison Dieu
21330 Laignes
445 408 834 RCS Dijon**

L'AGE du 30/04/2014 a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 1er mai 2014, a été nommé en qualité de Liquidateur

M. Daniel Chaslerie, demeurant

A Laignes (21330) 24, Grande Rue de la Maison Dieu. Le siège de Liquidation est fixé au siège social de la société.

Mention au RCS de Dijon.

AL212712693

NALIO

**Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital
de 10 000 euros
Siège : 74 Rue du Sabot,
21130 Auxonne
RCS Dijon 524 190 071**

Aux termes d'une décision en date du 23 juin 2014, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Nathalie Liottet, demeurant 74 Rue du Sabot 21130 Auxonne, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 74 Rue du 21130 Auxonne. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Lons Le Saunier, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL212712696

2AG CONSEIL EURL

**au capital de 1000 euros,
100 rue des charrieres
21800 Quetigny
RCS Dijon 539699983**

A compter A.G.E du 13-06-2014: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: Genelot Alain, 100 rue des charrieres, 21800 Quetigny. Siège liquidation: siège social. Mention au RCS Dijon.

AL212712705

EURL 2AG CONSEIL

**En liquidation au capital de 1000 euros
Siège: 100 rue des charrieres,
21800 Quetigny.
RCS Dijon 539699983.**

A compter A.G.E du 30-06-2014: Approbation des comptes de liquidation. Quitus au liquidateur, décharge de son mandat. Clôture de liquidation. Radiation de la société. Dépot comptes de liquidation au RCS de Dijon.

AL212712704

MODIFICATION DE CAPITAL

FIPELEC

**SARL au capital de 4 205 000 Euros
Siège social : 4 allée des Pampres
21121 Fontaine-Les-Dijon
401 591 508 RCS Dijon**

Aux termes du procès-verbal du 07 juin 2014, l'AGE a décidé d'approuver l'augmentation de capital social de 1 126 000 Euros par création de nouvelles parts, par apport pour un montant de 1 036 000 euros et en numéraire pour un montant de 90 000 euros.

Le capital est ainsi porté à 5 331 000 Euros.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS de Dijon.

AL212712697

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI CBS DERMATO

**Société civile immobilière
au capital de 1.000 euros
Siège social : 83 Avenue Victor Hugo
21000 Dijon
RCS Dijon 539 891 291
SIRET 53989129100012**

Aux termes d'une délibération en date du 02 janvier 2014, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 83 Avenue Victor Hugo à Dijon (21000) au 9 Boulevard de Sévigné à Dijon (21000) à compter du 02 janvier 2014, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis

La Gérance

AL212712695

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Arrêté portant constat de franchissement de seuils entraînant le déclenchement de mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau sur une partie du territoire du département de la Côte-d'Or et des mesures générales de restriction sur l'ensemble du territoire de la Côte d'Or

Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral cadre du 11 juillet 2013 en vue de la préservation de la ressource en eau, un arrêté préfectoral portant constat de franchissement de seuils entraînant le déclenchement de mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau sur une partie du territoire du département de la Côte-d'Or et des mesures générales de restriction sur l'ensemble du territoire de la Côte-d'Or, a été signé le 26 juin 2014.

- Le dépassement du seuil d'alerte a été constaté sur les sous-bassins :

n°1 Saône, n°3 Vingeanne, n°4 Bèze-Albane, n°6 Vouge, n°7 Bouzaise-Lauve-Rhoin-Meuzin, n°9 Ouche amont-Suzon-Vandenesse, n°10 Arroux-Lacanche, n°11 Serein-Argentalet-Romanée-Tournesac-Vernidard et n°12 Brenne-Armançon.

- Le dépassement du seuil d'alerte renforcée a été constaté sur les sous-bassins:

n°2 Tille amont-Ignon-Venelle, n°5 Norges-Tille aval, n°13 Laignes-Petite Laignes, n°14 Seine et n°15 Ource-Aube.

- Le dépassement du seuil de crise a été

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

BROCHON:

15 a 21 ca - Le carre rougeaud: AL-111-112 AOC Gevrey Chambertin

24 a 22 ca - Pince vin: AK-121-122 : AOC Bourgogne

CHOREY-LES-BEAUNE: 10 a 19 ca - Les champs longs: AA-37 AOC Chorey les Beaune

FIXIN: Vignes AOC Bourgogne et Fixin - 32 a 40 ca - Aux azellerois: AK-244[62] - Les longues pieces: AD-64 - Les tellieres: AM-114

GEVREY-CHAMBERTIN: Vignes AOC Bourgogne, Village et 1er Cru

3 ha 26 a 24 ca - Au prunier: AL-51-71(Z)-71(A)[F1]-71(A)[F2]-72[F1]-72[F2] - Creux brouillard: AK-78-79 - Croix des champs: AK-71 - De spy: AN-319[77] - Grandes rayes: AN-90 - Grands champs: AL-16-17-24-154[23] - La justice: AO-62 - La perriere: BR-201 - La platiere: AL-118-119-120-121 - Les crais: AM-34 - Roncevie: BK-95-151[111] 12 a 74 ca - Au prunier: AL-52

MEURSAULT: Vigne AOC Meursault 1er Cru 5 a 47 ca - Les charmes dessous: BE-152[83]

MOREY-SAINT-DENIS:, 13 a 28 ca - En grebillet: AN-70 Vigne AOC Bourgogne

PERNAND-VERGELESSES: AOC Village, 1er cru et Haute Côte de Beaune -:

68 a 07 ca - Creux de la net: AM-17 - La grande corvee de bully: AI-22 - Plantes des chps et combot: AH-174-178-227(J)-227(K) - Sous bois noel et belles f: AD-133-134-135

Pour l'ensemble des dossiers ci-dessus : Objectif Maintien des exploitants en place.

COUCHEY: T.A.V AOC Marsannay- Sous condition d'échange.

9 a 51 ca - Au larrey: AO-243[21](*)[P1]

9 a 51 ca - Au larrey: AO-24

SAINT-SYMPHORIEN-SUR-SAONE: Pré et Terre - Maintien de l'occupant en place.

3 ha 88 a 50 ca - Le pre bordot: ZD-88(Z)-88(A*)-91(*) - Vernier: ZD-89(A)-89(Z) (avec bâtiments)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 22/07/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint -Apollinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL212712710

constaté sur le sous-bassin :

n°6 bis Bièvre.

En conséquence, dans ces sous-bassins sont applicables, en fonction du seuil franchi (alerte, alerte renforcée, crise), les mesures de restriction en matière d'irrigation agricole, d'usages industriels, d'arrosage de golfs, de vidange et remplissage des étangs et des autres prélèvements en rivière, prévues à l'article 6.1 de l'arrêté cadre précité.

D'autre part, les mesures générales de restriction prévues aux articles 6-2 et 6-3 de l'arrêté cadre du 11 juillet 2013 et concernant l'ensemble de la population s'appliquent sur l'ensemble du territoire de la Côte-d'Or.

Les arrêtés sont consultables soit en mairies, soit à la préfecture - direction départementale des territoires, ou sur le site internet de la direction départementale des territoires: http://www.cote-dor.gouv.fr

AL212712708

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

FP COUVERTURE

SARL au capital de 8 000 €
15 rue Odot de Menant
21 110 Rouvres en Plaine
RCS Dijon 750 620 809

Aux termes du procès-verbal du 23 juin 2014, l'assemblée générale ordinaire a pris acte de la démission de Monsieur Benjamin Pantina, Gérant, à compter du 2 juin 2014.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour avis

AL212712698

VENTE

Vente fonds de commerce

Aux termes d'un acte s.s.p. du 06/06/2014, enregistré au SIE de Dijon Nord, le 17/06/2014, Bordereau n° 2014/1 039, Case n°8, Ext 4272

Vendeur : FIVA, dont le siège social est à Lyon, sous le numéro 533.892.089.

Acquéreur : CMT Dijon, dont le siège social est à Dijon (21000) 26 Bd de l'Université, immatriculée au RCS de Dijon, sous le numéro 802 587 048.

Objet : Fonds de commerce de Vente de produits diététiques sis à Dijon (21000) 26, Bd de l'Université,

Prix: 27.000 €

Jouissance : 7 juin 2014

Le domicile élu pour les oppositions est le Cabinet LEGI CONSEILS BOURGOGNE -Me CHAILLOT, Avocat sis à Dijon sis 21 avenue Albert Camus BP 56605 21066 Dijon.

Les correspondances devront être adressées au Cabinet VFM & Associés sis à Saint Chamond (42400) 1, rue de la Brosse.

Les oppositions devront être adressées dans un délai de dix jours à compter de la parution de l'avis dans le BODACC.

AL212712490

Vente de fonds de commerce

Aux termes d'un acte s.s.p. du 06/06/2014, enregistré au SIE de Dijon Nord, le 17/06/2014, Bordereau n° 2014/1 039, Case n°7, Ext 4270

Vendeur : FIVA, dont le siège social est à Villeurbanne (69100) 154, rue Louis Becker, immatriculée au RCS de Lyon, sous le numéro 533.892.089.

Acquéreur : CMT Beaune, dont le siège social est à Beaune (21200) 5, avenue du 8 septembre, immatriculée au RCS de Dijon, sous le numéro 802 587 071.

Objet : Fonds de commerce de vente de produits diététiques sis à Beaune (21200) 5, avenue du 8 septembre,

Prix : 20.000 €

Jouissance : 7 juin 2014

Le domicile élu pour les oppositions est le Cabinet LEGI CONSEILS BOURGOGNE-Me CHAILLOT, avocat sis à Dijon sis 21 avenue Albert Camus BP 56605 21066 Dijon.

Les correspondances devront être adressées au Cabinet VFM & Associés sis à Saint Chamond (42400) 1, rue de la Brosse.

Les oppositions devront être adressées dans un délai de dix jours à compter de la parution de l'avis dans le BODACC.

AL212712491

NIÈVRE

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Notaires

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Avis.

Suivant acte reçu par Me Christophe Théveny, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 3/6/2014,Mr Talbordet Jean-Pierre Emile Henri, et Mme Devouge Nelly Andrée Olga, son épouse, dt à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 9 route des Brechats à Villechaud, mariés à Beaumont en Véron (37420) le 18 Novembre 1969, sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage,Ont adopté pour l'avenir, le régime de la communauté universelle.Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Christophe Théveny, Notaire à Cosne Cours sur Loire (Nièvre). En cas d'opposition les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour insertion, Me Théveny, Notaire.

AL582712697

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI TITHOLI ;

Siège social :4, rue Claude Tillier, 58200 Cosne Cours sur Loire ;

Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;

Durée de la Société :99 ans ;

Capital social : 100 € ;

Co-Gérance : Mr Philippe Fauvel et Madame Marie-Louise Fauvel dt ensemble à Roissy en Brie (77), 8, Square Jacques Sarrazin ; Immatriculation de la Société au RCS de Nevers. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective extraordinaire des associés.

La Gérance

AL582712696

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

Par acte SSP en date du 24/06/2014, il a été constitué un GFA dénommé: «Groupement foncier agricole de LUCARE»

Objet social : la propriété, la jouissance et l'administration des immeubles et droits immobiliers à destination agricole

Siège social : «Noulot», 58470 Magny-Cours

Capital : 1000 euros

Gérance : M Michaël Roube demeurant «Noulot», 58470 Magny-Cours

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

Pour avis

AL582712698

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

Avis de constitution et d'apport

Suivant acte SSP en date à Brassy (Nièvre) du 24 juin 2014, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 25 juin 2014, Bordereau n°2014/818 Case n°5 Extrait 1846, il a été constitué, pour une durée de 99 années, une SARL en cours d'immatriculation au RCS de Nevers , dénommée AMBULANCES GARLOT au capital de 68.600 euros représentant à concurrence de 200 euros un apport en numéraire et à concurrence de 68.400 euros l'apport en nature du fonds artisanal ci-après décrit.

Cette société a pour objet le transport de personnes par ambulance, taxi, véhicule sanitaire léger (VSL). Son siège est situé Le Bourg, 58140 Brassy. Son gérant est M. Jonathan Garlot, dt Le Bourg, 58140 Brassy

Dans le cadre de la constitution de la société susvisée, M. Jonathan Garlot a apporté en nature à la Société AMBULANCES GARLOT en formation, son fonds artisanal de transport de personnes par ambulance, taxi, véhicule sanitaire léger pour l'exploitation duquel il était immatriculé au Répertoire des Métiers de la Nièvre sous le numéro 515 264 133 RM 58.

Ce fonds artisanal a été évalué à 192.483 euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 115.048 euros et aux éléments corporels pour 77.435 euros, ce qui compte tenu de la prise en charge d'un passif de 124.083 euros, a ramené l'apport net à 68.400 euros.

La Société AMBULANCES GARLOT sera propriétaire du fonds apporté à compter de son immatriculation au RCS de Nevers, mais les opérations effectuées à compter du 1er juillet 2014 concernant l'exploitation dudit fonds sont réputées faites pour son compte.

Le présent avis fera l'objet d'une publication au BODACC à compter de laquelle commencera à courir le délai de dix jours imparti aux créanciers de l'apporteur en nature pour déclarer leurs créances au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, la gérance et l'apporteur

AL582712702

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me François Dinet, notaire à Clamecy, le 24/06/2013 a été constitué une société civile immobilière.

Dénomination : MINAMI

Siège social : Zone d'activité de la route du circuit 58490 Saint-Parize-Le-Chatel.

Objet social : la gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

Capital : 1 000,00 € constitué d'apports en numéraire.

Gérance : M. William Laurette, demeurant à Saint-Malo-en-Donziois (58), les Pontots.

Cession libre entre associés et entre ascendants et descendants d'un associé et au profit du conjoint d'un associé. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.

Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis, maître François Dinet.

AL582712721

Société d'Avocat Gilbert Martin
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers, dénommée SOCIETE DES TRANSPORTS LIGERIENS par abréviation STL, au capital de 35.000 euros, ayant pour objet le transport public routier de marchandises. Le siège social est 11, rue de Verdun 58640 Varennes Vauzelles. Le gérant est M. Sébastien Chariot, dt 105 rue du Docteur Michel Gaulier 58640 Varennes Vauzelles. Le gestionnaire de transport est Monsieur Philippe Follereau dt 48 avenue du Stand 58000 Nevers.

Pour avis

AL582712723

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Fabien Seguin, Notaire Associé à Vienne (Isère), 41 Quai Riondet, le 25 juin 2014, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale : SCI LES MARIENNES.

Siège social : Saint Martin d'Heuille (58130), 34 Route de Nevers.

Durée : 99 années

Capital social : MILLE SEPT CENTS EUROS (1.700,00 EUR)

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Co-gérants : M. Jean-Lou Xavier Gaujour, demeurant à Saint Martin d'Heuille (58130), 34 bis Route de Nevers,

et/ou Melle Marion Pietri 53 Avenue Jean Jaurès 69007 Lyon, demeurant 53 Avenue Jean Jaurès 69007 Lyon, avec faculté d'agir ensemble ou séparément.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis

Le notaire.

AL582712724

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

Acte sous seing privé en date à Maconcourt du 02/06/2014:

Constitution d'une SARL à associé unique

Dénomination sociale: CS-BAT

Siège social: Le Moulin du Battoir 58210 Varzy

Objet social: Tous travaux du bâtiment du second œuvre et finition: Pose et fourniture de tous systèmes de fermeture et alarmes, revêtements de sols et murs, Menuiserie, Plâtrerie, Plomberie, Electricité, Chauffage, Aménagement intérieur. Tous travaux du bâtiment de gros œuvre: Maçonnerie, Charpente, Couverture, Revêtement de façade, isolation et plus généralement toutes activités ayant trait au bâtiment. Achat et vente au détail ou en gros de tous produits liés au bâtiment.

Durée de la Société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social: 1¬†000¬†euros

Gérance: M. Christian SARDA, dt 7 Rue de la Voigère 88170 Maconcourt

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

Pour avis, La Gérance

AL582712726

HOLDING BEAUNEE

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 euros
Siège social: 44 Route des Feuillats
58300 Decize

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Decize du 26 Mai 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme sociale: Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale: HOLDING BEAUNEE

Siège social: 44 Route des Feuillats, 58300 Decize

Objet social: L'acquisition, par voie d'apports en nature, achat ou souscription, de toutes participations et de toutes actions, parts sociales, droits sociaux et autres valeurs mobilières, leur propriété et leur gestion. La réalisation de toutes prestations de services administratifs, financiers, techniques, commerciaux ou autres au profit de sociétés filiales ou apparentées, ainsi que de tous tiers ; la gestion de tous services communs à l'ensemble desdites sociétés filiales ou apparentées et plus généralement toutes activités entrant dans le cadre d'une société holding.

Durée de la Société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social: 100 euros

Gérance: Monsieur Luc Beaunee demeurant 39 Rue de la Raie - 58300 Decize

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers

Pour avis La Gérance

AL582712727

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 27/06/2014 concernant la société IMMO DEQUIEDT. Il a été convenu que le capital de la société d'un montant de 1 000€ est variable. Le montant minimum du capital variable est de 1 000€ et le montant maximum s'élève à 200 000€.

AL582712556

DISSOLUTION LIQUIDATION

Société d'Avocat Gilbert Martin
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

ETUDES ET RELEVES TOPOGRAPHIQUES - ERT

SARL en liquidation au capital
de 1 000 €
Siège de liquidation :
35, rue de la Vallée Verte
58160 Sauvigny-les-Bois
528 038 839 RCS Nevers

Cloture de liquidation

Par décision du 16 juin 2014, l'associé unique a approuvé le compte de liquidation de la société, donné quitus de son mandat au liquidateur, M. Vincent Viala dt 6, rue de l'Eglise 58160 Imphy, et prononcé la clôture de liquidation de la société.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers auprès duquel sera demandée la radiation de la société du Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, le liquidateur, Vincent Viala

AL582712558

Société Civile d'Exploitation Agricole
de Saint Lay
Société en liquidation
Siège social : Longfroid,
58400 Varennes les Narcy
N° d'immatriculation
au RCS Nevers : 400 968 327

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 20 juin 2014 à 20 heures a décidé la dissolution anticipée de la SCEA de Saint Lay à compter du 31 août 2014 et nommé en qualité de liquidateur monsieur Jean Christophe Roger, 10 Hameau de Barcelone, 58000 Nevers et fixé le siège de liquidation à l'adresse du liquidateur.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis

le liquidateur

AL582712717

MODIFICATION DE CAPITAL

VINS DE TERROIR

SARL au capital de 500 €
Siège social :
Les Masettes, 58300 Avril-sur-Loire
531 085 546 RCS de Nevers

L'AGE du 23/06/2014 a décidé de modifier le capital social de la société en le portant de 500 Euros, à 550 Euros

Modification au RCS de Nevers

AL582712699

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

NON DISSOLUTION

PHILIPPE GONZALES

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 25 rue de Courtin
58000 Saint-Eloi
RCS Nevers 478 554 280

L'assemblée générale extraordinaire du 02 juin 2014 suite au rapport de la gérance a décidé qu'il n'y a pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société et prend acte de la nécessité pour la société de régulariser la situation avant le 31/08/2016 conformément aux articles L. 223-42 et suivants du code de commerce.

AL582712693

TRANSFERT DE SIÈGE

VESTA CONSULTING

EURL au capital de 1000 €
Siège social :
96 rue de Silly,
92100 Boulogne-Billancourt
538 131 830 RCS de Nanterre

L'AGE du 12/06/2014 a décidé de transférer le siège social de la société 6, rue de Boulasset, 58420 Brinon-Sur-Beuvron, à compter du 12/06/2014

Gérant : M. Morfoisse Laurent, demeurant 6, rue de Boulasset, 58420 Brinon-sur-Beuvron

Radiation au RCS de Nanterre et réimmatriculation au RCS de Nevers

AL582712500

SARL TAXI TRANSPORT DE LA ROUTE BUISSONNIERE

au capital de 7600 euros,
9 rue des tulipes 58530 Breves
RCS Nevers 751703018

A compter A.G.E du 01-06-2014: La société prend pour sigle: TTRB. Transfert du siège social à: 17 rue traversiere, 58530 dornecy. Statuts mis à jour. Formalités au RCS de Nevers.

AL582712703

SUCCESSION

Avis

La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon cédex¬†:

- a été nommée¬†par décisions du tribunal de grande instance de Nevers en date du 06/06/2014, curateur des successions de¬†:

. Mme Denise Françoise Goyer veuve Barral, décédée le 27/08/2011 à Nevers, réf 14.6449

. Mme Yvette Charline Tribout veuve Diruy, décédée le 28/12/2009 à Cosne Cours sur Loire, réf 14.6440

. Mme Odette Bigay veuve Cottet, décédée le 04/10/2011 à Château Chinon, réf 14.6437

. M. Henri Jean Coulon célibataire, décédé le 24/06/2010 à Château Chinon, réf 14.6436

. M. André Barral célibataire, décédé le 03/12/2008 à Decize, réf 14.6435

Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

- curateur de la succession de¬†Mme Raymonde Masson veuve Clemencon, décédée le 09/09/2012 à Varennes Vauzelles, réf 13.5687 ; déposera le compte rendu de succession au tribunal de grande instance de Nevers le 30/07/2014

AL582712700

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

MOTOSPORT

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 45 000 €
Siège social
33, Boulevard du Pré Plantin
58000 Nevers
409 054 392 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé du 17 juin 2014, les associés ont décidé de nommer Mr Julian Fréby dt à Germigny sur Loire(58) - 13, rue de Chevigny, pour une durée illimitée aux fonctions de co-gérant à compter du même jour.

AL582712720

La Société Décor Heytens France au capital de 22 406 568 €, dont le siège social est situé à Villeneuve d'Ascq (59650) 1bis rue de Versailles, et immatriculée au RCS de Lille sous le n° 967 505 751, met fin au contrat de gérance mandat d'un fonds de commerce de biens et d'équipements de la maison consenti, à Monsieur Philippe Corneloup demeurant Domaine Brûlé, 58470 Saincaize Meauce, immatriculé au RCS de Nevers sous le n° 390 573 483 pour le magasin Heytens Nevers sis rue Henri Bouquillard, 58640 Varennes Vauzelles à compter du 30 juin 2014 .

AL582712725

➜ FUSION

SCEA DES TOZEAUX

Les Tozeaux - 58380 Lucenay les Aix
RCS Nevers - 511.917.668
Capital social : 140.500 euros

Suivant assemblée générale extraordinaire des associés de ladite société en date du 30 Avril 2014, a été approuvé la réalisation définitive de la fusion par absorption avec la SCEA DE MOUSSEAU, société civile d'exploitation agricole, au capital de 10.000 Euros, dont le siège social est à Lucenay Les Aix (58380), RCS de Nevers 440.503.134, aux termes de

laquelle la société SCEA DES TOZEAUX sus-dénommée, a transmis à la SCEA DE MOUSSEAU, la totalité de son patrimoine actif et passif, moyennant la création par la SCEA DE MOUSSEAU, de 8.520 parts sociales, d'une valeur

nominale de 10 Euros chacune, entièrement libérées, avec jouissance rétroactive dudit patrimoine au 3 Janvier 2014.

Réalisation définitive à ladite date, de la fusion par absorption constatée suivant acte reçu par Me Marie-Hélène Pilet, Notaire à Lucenay Les Aix (58380), le 12 Mai 2014, enregistré près du Pôle Départemental de l'Enregistrement de Nevers, le 16 Mai 2014, Bordereau 2014/627 case n° 1 extrait 1469,

A partir de la réalisation définitive de ladite fusion par absorption, et de la réalisation définitive de l'augmentation de capital de la SCEA DE MOUSSEAU, à la même date, et destinée à rémunérer la transmission du patrimoine de la SCEA DES TOZEAUX sus-dénommée, cette dernière se

trouve dissoute de plein droit sans liquidation à compter de ladite date.

La fusion et corrélativement la dissolution de la SCEA DES TOZEAUX sont devenues définitives le 30 Avril 2014, ainsi qu'il résulte des résolutions en date du 30 Avril 2014 de l'assemblée générale extraordinaire de la SCEA DE MOUSSEAU.

Pour avis et mention, La gérance

AL582712557

SCEA DE MOUSSEAU

Mousseau - 58380 Lucenay les Aix
RCS Nevers - 440.503.134
Capital social: 10 000 euros

Suivant assemblée générale extraordinaire des associés de ladite société en date du 30 avril 2014, a été approuvé la réalisation définitive de la fusion par absorption par la **SCEA de MOUSSEAU** sus-nommée en entête, de la **SCEA des TOZEAUX**, société civile d'exploitation agricole au capital de 140 500 Euros, dont le siège social est Lucenay-Les-Aix (58380), «Les Tozeaux», RCS de Nevers 511.917.668, la transmission universelle du patrimoine de la SCEA des TOZEAUX, son évaluation ainsi que sa rémunération, approuvé également par délibération extraordinaire des associés de la SCEA des TOZEAUX en date du 30 Avril 2014 ;

Les éléments d'actif et de passif de la SCEA des TOZEAUX, sont intégralement transmis à la SCEA de MOUSSEAU, avec jouissance rétroactive au 3 Janvier 2014 ;

- a été décidé d'augmenter le capital social de la SCEA de MOUSSEAU d'une somme de 8520 Euros par la création de 852 parts sociales au nominal chacune de 10 euros, entièrement libérées, portant le capital social de la SCEA de MOUSSEAU sus-dénommée, à 18.520 Euros divisé en 1.852 parts n° 1 à 1.852 inclus, le montant de la prime de fusion étant de 173.262,72 Euros.

Réalisation définitive à ladite date, de la fusion par absorption constatée suivant acte reçu par Me Marie-Hélène Pilet, Notaire à Lucenay Les Aix (58380), le 12 Mai 2014, enregistré près du Pôle Départemental de l'Enregistrement de Nevers, le 16 Mai 2014, Bordereau 2014/627 case n° 1 extrait 1469.

Pour avis et mention, La Gérance.

AL582712695

YONNE

➜ MODIFICATION DE STATUTS

GROUPEMENT SÉNONAIS D'IMAGERIE PAR RÉSONANCE MAGNÉTIQUE

G.S.I.R.M

Groupement d'Intérêt Economique
Siège social:
1, avenue Pierre de Coubertin
89100 Sens
442 251 088 RCS Sens

Par décision de l'assemblée générale mixte du 1er avril 2014, il a été décidé de proroger la durée du Groupement pour une durée expirant le 31 décembre 2014.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Dépôt légal au RCS de Sens.

Pour avis

AL892712707

Maître Nicolas Dupont
Notaire associé au Lion d'Angers
(Maine et Loire)
44, avenue de l'Europe.

Aux termes d'un acte reçu par Me DUPONT, notaire à Le Lion d'Angers, le 23 juin 2014, a été effectué le changement de dénomination de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « CLINIQUE VETERINAIRE DU GRAND SAULE 24H/24» au capital de 70.000 €, dont le siège est à Sens (89100), 7 rue des Carrières, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sens, sous le numéro 501 719 959 et la nomination de M. Jocelyn Paris nouveau cogérant. Avec modification des articles 2 et 26 des statuts :

Ancienne mention :

Article 2 Dénomination - CLINIQUE VETERINAIRE DU GRAND SAULE 24H/24

Article 26 - Nomination des premiers gérants - M. Hervé Ritter et M. Sébastien Roul.

Nouvelle mention :

Article 2 Dénomination -CLINIQUE VETERINAIRE DU GRAND SAULE

Article 26 - Nomination des gérants - M. Hervé Ritter, M. Sébastien Roul, M. Jocelyn Paris.

Les modifications statutaires seront publiées au RCS de Sens.

Pour unique insertion

Me Dupont

AL892712721

SCI 7 & 9 AVENUE FAIDHERBE

SCI au capital de 1524,49 euros
Siège social : 7 & 9, Avenue Faidherbe
93100 Montreuil
339 811 150 RCS Bobigny

Par décision de l'AGE du 23 juin 2014, il a été décidé de nommer en qualité de gérant, pour une durée illimitée, Monsieur Afriat Edgard demeurant 6, Rue du Roncier, Les Vauvrillons, 89320 Fournaudin, en remplacement de Monsieur Herfelin Bernard, décédé, modifier la dénomination sociale qui devient SCI FAIDHERBE et de transférer le siège social au 6, Rue du Roncier, Les Vauvrillons, 89320 Fournaudin modifier les articles 3 et 7 des statuts.

La société sera radiée du RCS de Bobigny et immatriculée au RCS de Sens

AL892712725

TRIBUNAL DE COMMERCE DE L'YONNE

Jugement du Tribunal de Commerce de Nevers du 18/06/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire ouverte au profit de la Sàrl à associé unique **BAR DE L'HORLOGE** 2, Rue de la Vachère 89200 Avallon. RCS Nevers 507.440.873.

AL892712705

➜ CHANGEMENT DE NOM

MICHEL DUBALLE AUTOMOBILES (EX NOMBLOT SERVICE CHABLIS)

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 19 boulevard Lamarque
89800 Chablis
519 848 493 RCS Auxerre

L'Assemblée Générale à caractère Mixte en date du 25 juin 2014 a modifié, avec effet immédiat, la dénomination de la société, initialement dénommée «Nomblot Services Chablis» et désormais dénommée : «Michel Duballe Automobiles».

Les statuts ont été mis à jour.

AL892712734

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 juin 2014 à Vezinnes, il a été constitué une société par actions simplifiée.

Dénomination sociale : SAS PKL TRANSPORT CONSULTING

Forme : Société par actions simplifiée.

Objet : Le conseil sur les transports urbains et ferroviaires.

Capital social : 1 000 euros.

Siège social : 3 ruelle Rougeot, 89700 Vezinnes.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire :1 000 euros.

Président : M. Patrick Louckevitch demeurant 3 ruelle Rougeot, 89700 Vezinnes.

Directeur général :Mme Dominique Pasquet épouse Louckevitch, demeurant 3 ruelle Rougeot, 89700 Vezinnes.

Admission aux assemblées et droit de vote : Pas de distinction entre actionnaires. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Cession d'actions :Les cessions d'actions sont libres entre les associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, le Président.

AL892712671

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 juin 2014, il a été constitué une société civile.

Dénomination sociale : SCP CHEVALIER-DUBOIS

Forme : Société civile régie par la loi du 29 novembre 1966, modifiée par la loi du 23 décembre 1972, la loi du 31 décembre 1990, les articles R4113-26 à R4113-101 du code de la santé publique les dispositions du code civil.

Objet : L'exercice en commun de la profession de chirurgien-dentiste

Capital : 15 000 euros.

Siège social : 12 rue Pasteur 89100 Sens

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : 15 000 €.

Gérant(s) : Mme Claire Chevalier et M. Clément Dubois, demeurant ensemble 9 Rue Champfeuillard, 89100 Sens.

Cessions de parts :Toutes cessions aux tiers non associés sont soumises à l'agrément de tous les associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL892712674

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : Sens Coffee Shop

Forme : Société Anonyme Simplifiée Unipersonnelle

Capital : 8000,00 euros

Siège Social : 6, rue Etienne Mimard, 89100 Sens

Objet Social : restauration rapide

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Président : Bellmeteix Romain demeurant à Sens (89100) 23, rue du Lieut.-Col. Jacques Boutet

Immatriculation : registre du commerce et des sociétés de Sens

AL892712699

Aux termes d'un acte SSP en date du 24 juin 2014 il a été constitué une société

Dénomination sociale : BULK AND CO

Siège social : Rue des Caillottes

ZI Plaine des Isles., 89000 Auxerre

Forme : SAS

Capital : 10000 Euros

Objet social : L'achat, la vente, le négoce, l'import-export, le conditionnement, la manutention, l'entreposage et la gestion de stock de tous biens mobiliers, ,Ąć Et, généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société ou susceptibles de contribuer à son développement.

Président : BECKER ET NOLLET PARTNERS, SARL au capital de 112000 €, immatriculée au RCS de Auxerre sous le numéro 491 148 615, domiciliée Chemin du Moulin Cravant (89460) représentée par Sébastien Becker élu pour une durée indéterminée

Commissaires aux comptes :

- Titulaire : SARL DE COMMISSAIRES AUX COMPTES B.L.V, au capital de 7650 €, immatriculée au RCS de Troyes sous le numéro 343 645 172, siège social 4 rue Aristide Briand à (10000) Troyes , représentée par Monsieur Thierry François

- **Suppléant :** Monsieur Daniel Simony demeurant :

4 rue des Fosses Patris

10000 Troyes

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Clause restreignant la transmission des actions : Agrément donné par décision collective des associés

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL892712704

SOCIETE HUBALEX

Entreprise unipersonnelle
à responsabilité limitée
au capital de 1000 €,
dont le siège social est sis
3, rue de Montréal, 89170 Ronchères

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 1er juin 2014, il a été constitué, sous la dénomination sociale HUBALEX une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée ayant pour objet le bâtiment et les travaux publics. Le siège social a été fixé à Ronchères (89150), 3, rue de Montréal. La durée de la société qui prendra cours à dater de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés est fixée à 99 années. Le capital social s'élève à la somme de 1 000€. la société est gérée et administrée par monsieur Hubert Laluc, associé unique, demeurant 3, rue de Montréal, 89170 Ronchères.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis, le gérant.

AL892712706

Dénomination: Aux deux courlis

Forme: SAS à capital variable Sigle: ADC

Capital initial: 57500 euros

Capital min: 57500 euros

Capital max: 200000 euros

Siège: 6 route de Perrigny 89113 Charbuy

Objet: Camping à la ferme, vente de nuitées pour touristes en chambres d'hôtes, tentes, chalets ou gîte, bivouac camping-car, bar, restaurant, dégustations vins, table d'hôtes, organisation d'événements festifs, location de vélos/véhicules, épicerie, vente des productions de la ferme, produits de terroir, vins de la région, souvenirs, baptêmes de l'air, promenades en calèche, quad ou 4/4.

Durée: 99 ans

Président: Mme Bender Monique, 6 rue Hippolyte Ribiere 89000 Auxerre.

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Les actions sont librement négociables.

RCS: Auxerre

AL892712708

Dénomination: du Petit Crosley

Forme: SARL Capital: 5000 euros

Siège: le Petit Crosley 89190 les Sièges

Objet: Elevage de volailles.

Durée: 99 ans

Gérant: M. Rigaux Pierre-Antoine, le Petit Crosley 89190 les Sièges

RCS: Sens

AL892712712

Avis est donné de la constitution de la société civile SCI LE DOMAINE DES TEMPLIERS au capital de 1.000 €, d'une durée de 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre, dont le siège est 10 Route de Cousin 89200 Pontaubert et l'objet est acquisition, exploitation et cession éventuelle de tous immeubles bâtis ou non bâtis, terres, biens et droits immobiliers ; aménagement, embellissement, restauration édification de toutes constructions édification et réfection de celles existantes ; accord de toutes garanties sur les biens sociaux. Le gérant est Mr Eric Jouffray demeurant 412 rue Gambetta 59167 Lallaing. Les cessions de parts autres qu'entre associés sont soumises à l'agrément de tous les associés.

La gérance

AL892712720

Aux termes d'un assp du 02/06/2014, il a été constitué une SAS

Dénommée : BNNY

Objet : Institut de Beauté, SPA, et tout ce qui est attait au bien-être

Siège social : 16, route de Misy 89340 Villeneuve La Guyard

Capital : 2 000 Euros divisé en 100 actions de 20 Euros chacune

Durée : 50 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de Sens

Cession des actions : Clauses d'agrément

Président : Mme Benchabane née Ayache Bahéya demeurant 10, route de Misy 89340 Villeneuve La Guyard a été nommée pour une durée illimitée.

AL892712722

Aux termes d'un acte SSP en date du 27 Juin 2014 il a été constitué une société

Dénomination sociale : AEP EURL

Siège social : 55 grande rue, 89113 Neuilly

Forme : SARL Unipersonnelle

Capital : 2300 €

Objet social : électricité générale,plomberie sanitaire et thermique

Gérant : Monsieur Georges Découchant, 55 grande rue, 89113 Neuilly

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL892712727

Aux termes d'un acte SSP en date du 1 juillet 2014 il a été constitué une société

Dénomination sociale : MONSTER KIDS

Siège social : 11 route de Joigny, 89120 Villefranche-Saint-Phal

Forme : SASU

Sigle : MK

Capital : 500 Euros

Objet social : Réparation, entretien, achat-vente, location de véhicules terrestres motorisés

Président : Monsieur Christophe Depriester demeurant :

11 route de Joigny, 89120 Villefranche-Saint-Phal élu pour une durée indéterminée

Admission aux Assemblées :

Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.

Exercice du droit de vote :

Chaque action donne droit à une voix.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Transmission des actions : les actions ne peuvent être transférées entre Associés qu'avec l'agrément préalable du Président de la société, lequel doit apprécier si le transfert envisagé est conforme à l'intérêt social.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL892712729

Constitution SSP à Saint Clément en date du 24-06-2014 de: Chauffeur service.

Forme: SARL .

Capital: 7 500 Euros.

Siège: 24 rue Jean Cousin, 89100 Saint Clément.

Durée: 99 ans.

Gérance: Gregory Ho Huu, 4 rue de la ferme 92100 Boulogne Billancourt, Ken Ho Huu, 24 rue Jean Cousin 89100 Saint Clément.

Objet: Transport de personnes en véhicule n excédant pas 9 places chauffeur compris. Activités connexes.

RCS: Auxerre

AL892712735

Avis de constitution de société et de vente de fonds de commerce

I - Constitution de société :

Dénomination sociale : FD AUTOMOBILES

Forme de la société : Société à Responsabilité Limitée

Capital : 13 000 Euros

Siège social : 89140 Pont-sur-Yonne, route de Paris

Objet social : La vente de véhicules automobiles neufs et occasion, la vente de pièces détachées, de rechange, d'accessoires et de fournitures, tous travaux de mécanique, tôlerie, peinture, entretien et réparation,

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérance : Monsieur Freddy Dos Reis demeurant 89140 Pont-sur-Yonne, 4 rue du Docteur Richard, né à Sens (Yonne) le 24 décembre 1977,

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

II - Vente de fonds de commerce :

Suivant acte sous seings privés en date à Pont-sur-Yonne du 25 juin 2014 enregistré au SIE de Sens le 27 juin 2014, bordereau N° 2014/555, case N°5.

La société Renardière Automobiles, société à responsabilité limitée au capital de 7.623 euros, dont le siège est sis 89140 Pont-sur-Yonne, Route de Paris, immatriculée sous le numéro 434 357 893 RCS Sens, à vendu à :

- la société FD Automobiles, désignée ci-dessus, un fonds de commerce de négoce, entretien, réparation, location, dépôt vente de tous véhicules automobiles, motocycles, cyclomoteurs, quads, neuf ou d'occasion, activités de carrosserie peinture, dépannage, achat et vente de tous produits, huiles et lubrifiants, pneumatiques, toutes pièces détachées, équipements de protection et accessoires s'y rapportant, neuf ou d'occasion sis et exploité à 89140 Pont-sur-Yonne, Route de Paris, qui constituait pour le vendeur son siège social et unique établissement au titre duquel il était immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens sous le numéro SIRET 434 357 893 00016. L'entrée en propriété et jouissance a été fixée au 1er juillet 2014.

La cession a eu lieu moyennant le prix de 40.000 euros.

Adresser les oppositions dans les dix jours de la dernière en date des publications chez Maître Françoise Couchard-Vallée, Huissier de Justice, dont l'étude est sise 89140 Pont-sur-Yonne, 1 bis Faubourg Villeperrot.

AL892712736

➜ RECTIFICATIF

Dans l'annonce N° 892612692 parue le 27/06/2014 concernant la société CARE-VECO il convenait de lire : **Siège social: 12 rue Sainte Félicie, les Pichons, 89500 Chaumot.**

AL892712731

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

DISSOLUTION LIQUIDATION

ATELIER D'INGENIERIE ICAUNAIS

Société en liquidation
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000,00 €
Siège Social :
18 Bis rue du Général de Gaulle
89100 SENS
431 314 178 RCS Sens

Clôture de liquidation

L'AGE du 16/06/2014 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat la Liquidatrice, et constaté la clôture de liquidation à compter du 31/05/2014.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SENS, en annexe au RCS.

Pour avis

La Liquidatrice

AL892712669

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

SEB AUTOS CENTRE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège : 23 Bis Rue Des Soeurs Lecoq,
89300 JOIGNY
RCS SENS 508 388 907

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 13 juin 2014 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Sébastien Fessy, demeurant La Motte 2 chemin de Bel Air 89410 Beon, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé La Motte 2 chemin de Bel Air 89410 Beon. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au

Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

AL892712698

SARL EL-M-DI

SARL au capital de 1 000 euros,
Siège social :
17 Rue de la République
89400 Brion
R.C.S Auxerre n° 539 292 987

Dissolution anticipée de la société

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 avril 2014, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour

L'Assemblée Générale a nommé comme liquidateur Monsieur Alain Jeandot, demeurant à Joigny (89300) 24 chemin du ponton, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de liquidation est fixé au siège social.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.

Pour avis : Le Liquidateur

AL892712702

SARL AQUA TECHNO SERVICES - A.T.S.

en liquidation au capital de 3000 euros.
Siège: Montboulon , 89000 Perrigny.
RCS Auxerre 477857858

A compter A.G.E du 25-06-2014: Approbation des comptes de liquidation. Quitus au liquidateur, décharge de son mandat. Clôture de liquidation. Radiation de la société. Dépot comptes de liquidation au RCS de Auxerre.

AL892712713

FUSION ~ ABSORPTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA de Boeurs-en-Othe, dont le siège social est établi à la mairie de Boeurs-en-Othe (89770) immatriculée au RCS de Sens, réunie le 13 juin 2014 à Arces Dilo, a décidé la dissolution de cette société en conséquence de son absorption par la CUMA des Sources, dont le siège social est établi à la mairie d'Arces Dilo (89320) immatriculée au RCS de Sens sous le n° 400 649 141.

Les conditions suspensives de cette fusion-absorption sont réalisées. Le traité d'apport-fusion a été approuvé par les deux parties. De ce fait, la CUMA de Boeurs-en-Othe se trouve dissoute de plein droit sans liquidation.

Les actes et pièces concernant la dissolution seront déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

Le Président

AL892712717

FUSION ~ ABSORPTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA de Chailley, dont le siège social est établi au 7 rue de la Chapelle, Les Fourneaux 89210 Venizy, immatriculée au RCS de Sens, réunie le 13 juin 2014 à Arces Dilo, a décidé la dissolution de cette société en conséquence de son absorption par la CUMA des Sources, dont le siège social est établi à la mairie d'Arces Dilo (89320) immatriculée au RCS de Sens sous le n° 400 649 141.

Les conditions suspensives de cette fusion-absorption sont réalisées. Le traité d'apport-fusion a été approuvé par les deux parties. De ce fait, la CUMA de Chailley se trouve dissoute de plein droit sans liquidation.

Les actes et pièces concernant la dissolution seront déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

Le Président

AL892712718

MODIFICATION DE CAPITAL

SCP PAUPE - NOTAIRES ASSOCIÉS

Par acte de Me Nicolas Paupe, du 31 mars 2014, le capital de la société **GFA DE GUETTE SOLEIL**, dont le siège est à Auenne (89290) 3 Rue du Château , SIREN 532 431 764 RCS Auxerre, a été diminué suite à un retrait d'actif d'une parcelle représentant 630 parts De 1€ chacune.

Ancienne mention: capital: 201 900,00 €

Nouvelle mention: capital: 201 270,00 €

Modifications publiées au RCS de Auxerre.

Pour avis

AL892712738

TRANSFERT DE SIÈGE

ZEDEN

SAS au capital de 7.500,00 €
60 route d'Auxerre
89380 Appoigny
533 468 724 RCS d' Auxerre

Par décision de l'AGE du 31/05/2014, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 92 route de paris , 89380 Appoigny, à compter du 03/06/2014.

Mention au RCS d' Auxerre.

AL892712697

L'ETOILE D'AUXERRE

SARL au capital de 10.000 Euros
Siège social :
8-10, Avenue Gambetta
89000 Auxerre
510 770 803 RCS Auxerre

Le 30 septembre 2013 l'AGE a décidé de transférer le siège social à 151 avenue Gallieni Bat C 93170 Bagnolet. En conséquence la société sera immatriculée au R.C.S. de Bobigny.

AL892712703

CUMA DES SOURCES

RCS Sens 400 649 141

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 juin 2014, en conséquence de l'approbation des actes d'apport-fusion de la CUMA de Boeurs-en-Othe et de la CUMA de Chailley, la CUMA des Sources, a décidé :

- de mettre en conformité ses statuts avec l'arrêté du 25 mars 2009,
- de transférer son siège social chez Lionel Parigot, 43 route de Saint-Florentin 89320 Arces-Dilo

Le président

AL892712719

NOMINATION

SHAMROCK ENVIRONNEMENT

Société par Actions Simplifiée
au capital de 103 750 €
Siège social : 22 avenue Jean Mermoz
89000 Auxerre
425 520 194 RCS Auxerre

Par décisions du 24/04/2014, l'Associée Unique a nommé M. Ludovic Salle demeurant 7 rue Jacques Brel 89240 Chevannes en qualité de Président, en remplacement de M. Denis Arnauld, démissionnaire.

Mention en sera faite au RCS d'Auxerre.

AL892712710

DÉLIBÉRATION

Maître Christophe NOËL
Avocat spécialisé
en droit des sociétés
15 rue Pasteur
89100Sens

ENJEU

Société par actions simplifiée
au capital de 250 000 euros
Siège social : 72, Avenue Jean Hémery
89300 Joigny
442 177 804 RCS Sens

Avis

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 2 juin 2014, il résulte que les mandats de la société JPA,Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Jean-Pierre Pineau,Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes en remplacement.Pour avis, Le Président.

AL892712733

POURSUITE D'ACTIVITÉ

SF CONSEIL
Maître Serge FLEURIOT
Avocat
10000 Troyes
58 Bd Gambetta
Tél 03 25 71 46 30

ACROS

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 89190 Molinons
16Bis Route de Sens
RCS Sens 504 382 995

Suivant décision de l'associé unique à caractère extraordinaire du 28/05/2014, il a été décidé conformément à l'article L 223-42 alinéa 1 du code de commerce la poursuite de l'activité.

L'inscription modificative sera effectuée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Le Président.

AL892712726

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er mai 2014 à Cheny, Monsieur jean Jacques Guillot, demeurant 28, rue de Fertrive, 89400 Cheny,

a donné en location gérance à la SARL TRANSPORTS GUILLOT, société à responsabilité limitée au capital de 40 000 euros, dont le siège social est situé 28, rue de Fertrive, 89400 Cheny, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre,

un fonds de commerce de de transports publics routiers de marchandises sis 28, rue de Fertrive, 89400 Cheny sis et exploité 28 rue de Fertrive, 89400 Cheny, en cours d'immatriculation au RCS d'Auxerre.

Pour une durée d'une année, à compter du 1er mai 2014, et renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation.

En vertu de ce contrat, la société SARL TRANSPORTS GUILLOT exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité, le loueur ne sera tenu d'aucune dette ni d'aucun des engagements contractés par le locataire gérant et le fonds ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers du locataire gérant.

Pour avis, la gérance.

AL892712598

Maître Christophe NOËL
Avocat spécialisé
en Droit des Sociétés
15 rue Pasteur 89100 Sens

SCI ALMA

Société civile
au capital de 9 146,94 euros
Siège social : 67 avenue Jean Mermoz
89000 Auxerre
320 774 706 RCS Auxerre

Gérance

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juin 2014, il a décidé de nommer en qualité de gérant,Monsieur Fabrice Macheret demeurant à St Denis Les Sens (89)Granchette, 3 rue du Moulin, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre Picard, démissionnaire.

Pour avis, la Gérance.

AL892712732

En raison du lundi 14 juillet,
les annonces légales
doivent nous parvenir
Vendredi 11 juillet avant 16h00



CONSOMMATION En s'appuyant sur une étude du Credoc, Safagr'iDébats a nourri une réflexion sur l'alimentation des 18-25 ans.

Les 18-25 ans négligent leur alimentation

Les 18-25 ans sont les consommateurs de demain mais cette classe d'âge représente seulement 15 % de la population française alors que leurs parents représentaient 20 %. Pascale Hébel, directrice du département consommation au Credoc explique : « *Les 18-25 ans sont la classe d'âge qui mange le moins bien. Leur façon de vivre conditionne leur façon de manger. La génération influe sur le mode de vie et le comportement alimentaire* ». Autre constat, les « *Tanguy* », ces jeunes restant très longtemps chez leurs parents parce qu'ils s'y trouvent bien tendent à diminuer en nombre.

Alors que les plus âgés ont consacré toute leur vie 25 % de leur budget aux achats alimentaires, on constate qu'à chaque nouvelle génération on dévolue de moins en moins d'argent à l'alimentation. Ainsi, les 18-25 ans dépensent 8 % de leur budget pour se nourrir. Et ils se nourrissent mal. Ils mangent peu de viande rouge et pas assez ou pas du tout de fruits et légumes. Ils consomment beaucoup de produits sucrés et boivent énormément de sodas, ce qui a de lourdes conséquences sur leur santé. Leur nutrition se résume très souvent à une entrée et une sortie. Les jeunes font l'impasse sur les plats de résistance et il y a des dizaines d'aliments qui ont ainsi complètement disparu de leurs univers culinaire et gustatif. Daniel Nairaud, directeur général du Fonds français pour l'alimentation et la santé (FFAS) constate : « *Les 18-25 ans ont un goût avéré pour les calories qui ne servent à rien. Ce fait s'associe à un mode de vie qui ne permet pas de se dépenser. Cette catégorie d'âge fait preuve d'une absence de mobilité* ». La raison qui les pousse à rester inactifs est simple : les écrans de tous genres. Ils restent connectés en permanence, même quand ils mangent, ce qui est très mauvais car plusieurs études ont montré que de ne pas se concentrer sur ce que l'on mange aboutit à des effets néfastes sur la santé.



J. C. GUTNER

Les cantines et restaurants universitaires proposent, ou pour le moins, sont censés proposer aux jeunes des menus équilibrés.

Marques plaisir

Les 18-25 ans sont attachés aux marques plaisir, à tout ce qui est ludique, même pour l'alimentaire. « *Les jeunes cherchent les marques auxquelles ils s'identifient car bien souvent, ils n'ont plus beaucoup de repères en raison des familles éclatées et parfois seulement recomposées. Ils se servent des marques pour afficher leurs valeurs* » estime Pascale Hébel. L'important est donc de savoir si cette dérive alimentaire est irréversible. Le comportement alimentaire à la française peut se baser sur trois règles : préparation du repas, être assis pour manger autour d'une table et prendre son repas ensemble. Les 18-25 ans ne reprennent pas à leur compte ces critères. Mais selon Daniel Nairaud, l'espoir est encore de mise : « *La famille a certes perdu son rôle de transmission des savoirs mais il faut maintenant du courage politique et décréter comme grande cause nationale le savoir se nourrir. Les pouvoirs publics vont devoir remettre le savoir consommer dans le parcours académique. Les initiatives qui existent ne sont pas suffisantes* ». Un point de vue partagé par Pascale Hébel qui rappelle que la France est le pays où l'on a le moins de connaissances nutritionnelles. L'optimisme est aussi de rigueur chez Danièle Licata, journaliste au magazine *L'Etudiant* : « *Le combat ne semble pas perdu puisque les émissions de télé et les blogs consacrées à la cuisine et à l'alimentation sont chaque jour plus nombreux. Cela prouve bien que le public, souvent jeune, s'y intéresse. Et je suis persuadée que les jeunes savent encore faire la différence entre ce qui est gustativement bon et ce qui ne l'est pas* ».

VALERIE GODEMENT

RECETTES EN TOUS GENRES

En France, les livres de cuisine font recette puisque plus de 6 000 ouvrages culinaires sont publiés chaque année, ce qui prouve bien l'engouement du public pour le bien manger. Les jeunes ne lisent peut-être pas ces publications mais ont à leur disposition de multiples sources d'apprentissage plus en phase avec les medias qu'ils ont l'habitude d'utiliser au quotidien : blogs, sites internet, réseaux sociaux… Le magazine *L'Etudiant* a d'ailleurs lancé au sein de son site l'espace Kitchenette qui propose aux jeunes des recettes « Trendy » sympas et peu chères à réaliser.

coin cuisine

Filet de rouget grillé à l'huile d'olive de Corse AOP (Oliu di Corsica), au basilic, au citron et à la coppa (4 personnes)

Préparation : 20 minutes ;
Cuisson : 5 minutes

Ingrédients

- 5 centilitres d'huile d'olive de Corse AOP,
- 8 filets de rougets de roche,
- 1 citron non traité,
- 8 feuilles de basilic,
- 4 tranches de coppa très fines,
- Quelques tomates confites,
- 2 baguettes de pain bien croustillantes,
- Sel et poivre du moulin.



JEROME JOUVE/OLIU DI CORSICA

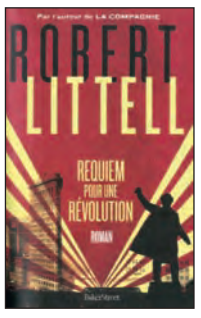
Réalisation

Peler le citron très finement, hacher le zeste, le plonger quelques secondes dans un peu d'eau bouillante, afin d'en ôter l'amertume. Recommencer l'opération et égoutter soigneusement.
Mettre ces zestes dans un bol, presser par-dessus un demi citron, effeuiller le basilic, saler, poivrer, ajouter l'huile d'olive de Corse AOP.
Mixer rapidement les tomates pour faire une purée.
Verser quelques gouttes d'huile d'olive de Corse AOP sur le pain et le faire dorer dans un plat allant au four ; juste avant qu'il ne soit prêt, passer au four les tranches de coppa, elles doivent suer un peu, mais pas cuire.
Pendant ce temps, poêler rapidement les filets de rougets, les réserver.
Lorsque le pain est doré, le tartiner légèrement de tomate, déposer dessus les filets de rouget et arroser d'un filet de sauce au citron.
Servir avec un mesclun et les tranches de coppa.

vient de paraître

Requiem pour une révolution

« *Requiem pour une révolution* » est un roman de Robert Littell paru aux éditions BakerStreet (www.bakerstreet-editions.com).



21 euros

C'est une grande fresque que Robert Littell conte dans ce roman, déjà paru en 1989, sous-titré *Le grand roman de la révolution russe*. Avec des personnages bien typés — Lili, l'aristocrate qui s'engage ; Zander, l'expatrié américain d'origine russe qui a la nostalgie de la mère-patrie et qui rentre pour faire la révolution et bien d'autres ; Tuohy, membre de la garde rapprochée des stars de la révolution — on voit se dérouler sous nos yeux la montée en puissance des révolutionnaires, le combat des contre-révolutionnaires et l'avènement du socialisme soviétique et du communisme. On retrouve bien sûr les grandes figures de Staline, Lénine ou encore Trotski au cœur de l'action. L'écriture est précise et s'attache à relater une histoire concrète. Le lecteur est pris par l'action et des déplacements incessants à travers l'immense Russie.
On voit enfin s'affronter un certain idéalisme révolutionnaire — les poètes et la poésie éclairent les actions des uns et des autres — et le fameux pragmatisme des hommes rouges.

THIERRY MICHEL

SANTE Les piqûres d'insectes sont particulièrement d'actualité cette année. Mais avec le changement climatique, il y a des réflexes à revoir.

Pour éviter les moustiques : prévenir simplement

La dengue et le chikungunya résonnent de manière exotiques. Pourtant, les vecteurs de ces deux infections virales, cantonnés auparavant dans les zones tropicales sont arrivées en métropole depuis le milieu des années 2000. C'est le célèbre moustique-tigre-nom savant : aedes albopictus.
Les services de l'Etat indique que sa présence s'étend en France.
« Signalé dans le sud-est de la France dès 2004, cet insecte est aujourd'hui présent dans 18 départements métropolitains, des Alpes-Maritimes aux Pyrénées Orientales, en passant par l'Ardèche, l'Isère et la Corse. » Cela induit le risque de développement de la dengue et du chikungunya, même s'il est exceptionnel : un seul cas de dengue a été répertorié en France en 2013.


MYRIAM TRICOCI
Le jardin peut devenir un nid à moustiques si on laisse de l'eau stagner dans les vases, les pots, les soucoupes ou les arrosoirs.

Lutter contre la prolifération

La période d'activité des moustiques s'étend de mai à novembre. Pour prévenir l'apparition des moustiques qu'ils soient tigres ou pas, il faut absolument supprimer toute eau stagnante dans la maison et au jardin. Ces eaux stagnantes sont des « gîtes larvaires », des espèces de pouponnières à moustiques. Il s'agit dont de vider vases et soucoupes des pots de fleurs. On peut remplacer cette eau par du sable humide. Si l'on a des bidons de récupération d'eau de pluie, il faut bien les protéger à l'aide de moustiquaires ou de tissus fin. Et penser aussi à retourner les pots vides et les arrosoirs. Il faut également veiller à la bonne évacuation des eaux de pluie pour que l'eau ne stagne pas. Et faire en sorte que tout ce qui peut contenir de l'eau (pneu, bâches, jeux…) soit à l'abri de la pluie. Enfin, si le jardin comporte un bassin d'agrément, la présence de poisson dans l'eau peut limiter fortement la population d'insectes. Des réflexes qui permettront de passer des soirées plus sereines en terrasse, au jardin et dans la maison.

Se protéger

Comme dans les pays tropicaux, la prévention est essentielle. Le ministère de la santé préconise le port de vêtements longs et amples, d'utiliser des répulsifs reconnus sur la peau et sur les vêtements, d'utiliser des moustiquaires en bon état et imprégnées de répulsifs. Tous les répulsifs ne se valent pas. Mieux vaut privilégier ceux à base de Perméthrine et de Deltaméthrine pour les moustiquaires et les vêtements. Les répulsifs cutanés recommandés sont à base de l'une de ces quatre molécules (DEET -N1, N-diéthyl-m-toluamide-, IR3535 -N-acétyl-N-butyl-beta- alaninate d'éthyle-, KBR3023 -Carboxylate de Sec-butyl2-(2-hydroxyéthyl) pipéridine-1/Icaridine-, PMDRBO mélange de cis et trans-p-menthane-3,8 diol). Certaines de ces substances sont en cours d'homologation au niveau européen. D'autres sont interdites pour les enfants de moins de 2 ans. Le conseil de son médecin ou de son pharmacien peut s'avérer utile.

Un site pour le moustique

Le ministère de la santé a ouvert un site Internet dédié au signalement du moustique-tigre (http://www.signalement-moustique.fr/). Il comporte de nombreuses photos du moustique-tigre, ce qui permet de savoir si on a à faire à lui ou à un banal moustique. Un bon moyen de se rassurer, car tous les moustiques ne sont pas tigres. **M. TRICOCI**

A L'ORIGINE, DES MALADIES TROPICALES

Selon l'institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), la dengue et le chikungunya sont des « arboviroses » tropicales transmises par des moustiques du genre aedes. Elles sont en progression constante dans le monde. L'Organisation mondiale de la santé estime a 50 a 100 millions le nombre annuel de cas de dengue, dont l'incidence a été multipliée par 30 au cours des cinquante dernières années. En décembre 2013, le virus chikungunya a été mis en évidence pour la première fois dans la zone Amérique-Caraibes, dans la partie française de l'île de Saint-Martin. Il est responsable, depuis, d'une épidémie dans les Antilles françaises, qui diffuse dans les Caraibes et menace le continent américain. Dengue et chikungunya sont des maladies que l'on reconnaît par de fortes fièvres subites accompagnées de douleurs articulaires, de maux de tête ou de ventre. Leur diagnostic n'est pas toujours évident. Il sera confirmé par des analyses de sang. Le jardin peut devenir un nid à moustiques si on laisse de l'eau stagner dans les vases, les pots, les soucoupes ou les arrosoirs.

coin cuisine

Recettes Brésil (pour 4/6 personnes)


PH. ASSET/CIFOG/ADOCOM

Salade brésilieinne :

Ingrédients : 300 g. de foie gras, 1 mangue, 1 avocat, 1 botte de radis, 1 petite salade, 1 citron vert, 4 cuillères à soupe d'huile d'olive, 1 cuillère à soupe de jus d'orange, 2 cuillères à café de miel, sel, 1 pincée de piment d'Espelette.
Réalisation :
Couper le foie gras en morceaux carrés. Éplucher et couper l'avocat et la mangue en dés. Laver et sécher les feuilles de salade. Détailler les radis en rondelles. Préparer la vinaigrette en émulsionnant l'huile, le sel, le jus de citron vert, le jus d'orange et le miel. Verser les ingrédients dans un saladier, ajouter la vinaigrette et mélanger délicatement. Déposer les morceaux de foie gras et saupoudrer de piment d'Espelette. Servir aussitôt.

Foie gras aux haricots rouges façon feijoada :

Ingrédients : 300 g. de foie gras, 1 boîte de haricots rouges et 1 de maïs, 2 tomates, 4 cuillères à soupe d'huile d'olive, 1 cuillère à soupe de vinaigre de Xeres, 1 cuillère à soupe de coriandre ciselée, baies rouges, crackers aux céréales.
Réalisation : Rincer les haricots et le maïs sous l'eau froide et les égoutter soigneusement. Détailler les tomates en petits dés. Mélanger les ingrédients dans un saladier en ajoutant la coriandre ciselée. Préparer la vinaigrette en émulsionnant l'huile d'olive et le vinaigre. Saler et ajouter une pincée de baies rouges. Verser sur les ingrédients et bien mélanger. Remplir des petites coupelles et servir avec des tranches de foie gras sur des crackers aux céréales.

Foie gras et chutney de mangue :

Ingrédients : 300 grammes de foie gras, 1 grosse mangue bien mûre, 10 cl de vinaigre de cidre, 150 g de cassonade, 1 gousse d'ail hachée, 1 cuillère à soupe de gingembre frais râpé, 1 cuillère à soupe de miel, 3 gouttes de Tabasco, sel, poivre du moulin.
Réalisation : Éplucher et couper la mangue en petits morceaux puis les verser dans une casserole. Ajouter le vinaigre, le sucre, l'ail, le gingembre et le piment. Saler, poivrer et laisser cuire 30 min à feu très doux en remuant régulièrement. Ajouter le miel et laisser refroidir.

vient de paraître

Le conclave de Bordeaux

« Le conclave de Bordeaux » est un roman de Bruno Albert paru aux éditions Féret (www.feret.com).



14,50 euros

Le destin d'une petite fille libre devenue mère et épouse respectable, l'époque des premières années du Second Empire et puis une région bien sûre, le Médoc et le Sauternais avec la Garonne qui s'écoule. Le lecteur visitera aussi les plus grands vignobles et crus de bordeaux, à l'aube de leur classement en 1855.
Et ce n'est pas tout : en parcourant cette histoire d'une héroïne qui pose les jalons de la future libération de la femme par ses prises de position, on appréhende la société française pré-coloniale d'outre-mer, les rôles tout-puissant des Chambres de commerce et des préfectures (qui se livrent une lutte féroce à cette époque) et enfin les prémices de l'industrialisation et de l'économie capitalistique qui structureront pour longtemps la France. Une lecture bien agréable en ce début d'été.

THIERRY MICHEL

▶ Sudoku

			3		6	2	8	
	7	3						
		6	5	9	2			
	6	5						3
			4		1			
1						8	9	
			2	5	8	9		
						4	7	
	8	9	6		7			

Résultat du précédent numéro

1	6	9	2	5	7	4	8	3
5	4	3	6	1	8	2	9	7
2	7	8	4	9	3	1	6	5
9	2	4	7	6	5	3	1	8
7	8	1	3	4	9	6	5	2
6	3	5	8	2	1	9	7	4
3	5	6	9	7	4	8	2	1
8	9	7	1	3	2	5	4	6
4	1	2	5	8	6	7	3	9

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Terres de Bourgogne

Comment le préférez-vous ?

BULLETIN D'ABONNEMENT
À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

NOUVEAU
Votre abonnement 2014



1 > Version **Papier**



2 > Version **Numérique**



3 > Version **Papier + Numérique**

☐ Je m'abonne à la version **PAPIER**
1 ☐ Pour 1 an 100 € ☐ Pour 2 ans 189 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je m'abonne à la version **NUMERIQUE**
2 ☐ Pour 1 an 50 € ☐ Pour 2 ans 100 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je m'abonne à la version **PAPIER + NUMERIQUE**
3 ☐ Pour 1 an 115 € ☐ Pour 2 ans 200 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
☐ Je règle € par carte bancaire N° ____/____/____/____
date d'expiration: ____/____

Prénom _____ Nom _____
Raison sociale _____
Adresse _____
Lieu-dit _____ CP _____ Ville _____
Tel. _____ Fax
Mobile _____ (Signature)
Email:

☐ **Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail**

*Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits & légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

☐ **Je demande une facture**

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 5 juillet 2014 au 11 juillet 2014

Samedi 5

TF1
20.55 Ce soir tout est permis avec Arthur. Divertissement présenté par Arthur.
21.45 Coupe du monde de football «1/4 de finale». (sous réserve)

France 2
20.45 Fort Boyard. Divertissement présenté par Olivier Minne, avec Patricia Loison, Louis Laforge, Nathalie Simon, Bruno Guillon, Aïda Touihri, Tex.
22.35 Indochine «RV au Stade de France». Documentaire.

France 3
20.45 Quand vient la peur. Téléfilm avec Sophie Quinton, Grégory Fitoussi, Pascal Elso, Lionel Astier (2h50) ⓭.
00.00 Appassionata «Adriana Lecouvreur». Opéra de Francesco Cilea.

Arte
20.55 L'aventure humaine : «Le congrès de Vienne : Entre affaires diplomatiques et liaisons amoureuses», «Louise de Prusse : Une reine contre Napoléon». Documentaires.
Pink week-end
22.40 Somewhere Over the Rainbow. Documentaire.
00.40 Tracks «Spécial Queer». Magazine.

M6
20.50 Devious Maids : «Proposition indécente», «Une question d'honneur», «Le bon vieux temps». Série avec Anna Ortiz, Judy Reyes ⓭.

Canal +
20.50 Athlétisme «Meeting Areva de Saint-Denis».

Dimanche 6

TF1
20.55 Rio ★★★. Animation américaine (2011) de Carlos Saldanha, avec les voix de Lorant Deutsch, Laetitia Casta (1h30). (voir Sélection)
22.45 Esprits criminels. Série ⓬.

France 2
20.45 Super 8 ★★★. Science-fiction (2011) de J. J. Abrams, avec Joel Courtney, Elle Fanning, Kyle Chandler (1h47) ⓭. (voir Sélection)
22.40 Non élucidé «L'affaire Christian Maréchal». Magazine présenté par A. Poivre et Jean-Marc Bloch ⓭.

France 3
20.45 Miss Fisher enquête ! : «Poids léger, poids lourd, poids mort», «Prêt-à-tuer», «Le bourreau assassiné ⓭», «Le crime du Ballarat Express». Série avec Essie Davis, Nathan Page.
00.45 Bob le flambeur. Policier en NB (1955) de Jean-Pierre Melville, avec Roger Duchesne (1h40).

Arte
Pink week-end
20.45 In & Out. Comédie en VO (1997) de Frank Oz, avec Kevin Kline, Joan Cusack, Tom Selleck (1h27).
22.10 Rock Hudson «Beau ténébreux». Documentaire.
23.50 Cinq jours à New York.

M6
20.50 Capital «Sur la route des vacances : Le soleil à tout prix».
23.00 Enquête exclusive «Un été chaud sur les plages du Languedoc».

Canal +
20.55 Denis. Comédie (2013) de L. Bailliu, avec Fabrice Éboué (1h17) ⓭.

Lundi 7

TF1
20.55 Esprits criminels : «Crimes passionnels», «Je t'aime Tommy», «La nouvelle souche», «Chasse aux sorcières». Série avec Joe Mantegna ⓭.

France 2
20.45 Meurtres au paradis : «La lettre d'adieu», «Un oiseau rare», «L'ange gardien», «Dernière plongée ⓭». Série avec Ben Miller, Sara Martins, Kris Marshall, Danny John-Jules.
00.55 Le contrat. Thriller (2006) de Bruce Beresford, avec Morgan Freeman, John Cusack, Jamie Anderson, Alice Krige, Megan Dodds (1h32) ⓭.

France 3
20.45 Banzaï. Comédie (1982) de Claude Zidi, avec Coluche, Valéric Mairesse, Didier Kaminka (1h38).
23.00 Survivre avec les loups. Aventures (2007) de Véra Belmont, avec Mathilde Goffart, Yaël Abecassis, Guy Bedos (1h59) ⓭.

Arte
20.50 Loulou. Comédie dramatique (1979) de Maurice Pialat, avec Isabelle Huppert, Gérard Depardieu, Guy Marchand, Humbert Balsan (1h50).
22.35 Extérieur, nuit. Drame (1979) de Jacques Bral, avec Christine Boisson, Gérard Lanvin (1h47).

M6
20.50 L'amour est dans le pré. Magazine présenté par Karine Le Marchand.
23.20 Nouveau look pour une nouvelle vie.

Canal +
20.55 Strike Back (7 et 8/10) ⓱.

Mardi 8

TF1
20.55 Person of Interest «Coups de trop». Série avec Taraji Henson ⓭.
21.45 Coupe du monde de football «1/2 finale».

France 2
20.45 Secrets d'histoire «Sissi impératrice : Amour, gloire et tragédie» ★★★. Magazine de Stéphane Bern, avec Jean des Cars, Hortense Dufour. (voir Sélection)
22.30 L'âge de raison. Comédie (2010) de et avec Yann Samuell, et avec Sophie Marceau (1h26).
00.00 Nuit d'été «La Cenerentola». Opéra de Rossini.

France 3
20.45 Enquêtes réservées : «Jour de chance», «Tir cadré ⓭», «Les sanglots d'Hippocrate». Série avec Jérôme Anger, Yvon Back, Dorylia Calmel.
23.50 Signé Mireille Dumas «Adamo, Aufray, c'est leur vie !». Magazine.

Arte
20.50 Jaurès est vivant ! Documentaire.
L'invasion du bruit
22.10 Notre bruit quotidien.
23.05 Quand le bruit détruit.

M6
20.50 Scandal (5, 6 et 7/7 et 1/22). Série avec Kerry Washington ⓭.

Canal +
20.55 Fanny ★★★. Comédie dramatique (2012) de et avec Daniel Auteuil, d'après Marcel Pagnol, et avec Victoire Bélézy, Raphaël Personnaz, Jean-Pierre Darroussin (1h38). (voir Sélection)

Mercredi 9

TF1
20.55 Mentalist «Mon ancien moi». Série avec Simon Baker ⓭.
21.45 Coupe du monde de football «1/2 finale».

France 2
20.45 Mes deux amours. Téléfilm avec Bernard Le Coq, Bernard Yerles, Flore Bonaventura, Micky Sebastian, Nicky Marbot (1h35).
22.30 Étreintes brisées. Drame (2008) de Pedro Almodovar, avec Penélope Cruz, Lluis Homar, Blanca Portillo, Jose Luis Gomez (2h03) ⓭.

France 3
20.45 Des racines et des ailes «Un balcon sur la France». Magazine présenté par Patrick de Carolis.
23.10 Le grand tour «De Delhi à Paris, en passant par Amsterdam et Jaipur». Magazine.

Arte
20.50 La Flûte enchantée. Opéra de W. A. Mozart, avec l'Orchestre baroque de Fribourg, dirigé par Pablo Heras-Casado, et avec Stanislas de Barbeyrac, Mari Eriksmoen, Kathrin Lewek, (3h). En différé du Festival d'Aix-en-Provence.
23.50 My Joy. Drame en VO (2010) de Serguei Loznitsa, avec Victor Nemets, Olga Shuvalova (2h02).

M6
20.50 Maison à vendre. Divertissement présenté par Stéphane Plaza.

Canal +
20.55 Week-end royal. Comédie (2012) de Roger Michell, d'après Daisy Suckley, avec Bill Murray, Laura Linney, Samuel West (1h31).

Jeudi 10

TF1
20.55 Hostages Série avec Sandrine Holt ⓭.
23.30 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓬.

France 2
20.45 Carnet de voyage d'Envoyé spécial : «La grande braderie des résidences secondaires», «Tourisme en Iran : La nouvelle révolution».
22.50 Complément d'enquête «Lance Armstrong : Un parrain sur le Tour». Magazine de Benoît Duquesne.

France 3
20.45 L'armée des ombres ★★★. Drame (1969) de Jean-Pierre Melville, avec Lino Ventura, Paul Meurisse, Simone Signoret (2h19). (voir Sélection)
23.35 53e Mondial La Marseillaise à pétanque «La finale».

Arte
20.50 The Killing (3 et 4/10). Série en VO avec Sofie Grabol.
22.50 La forêt. Téléfilm de Arnaud Desplechin, d'après Alexandre Ostrovski, avec Martine Chevallier, Michel Vuillermoz, Denis Podalydès (1h22).

M6
20.50 Lara Croft Tomb Raider «Le berceau de la vie». Aventures (2002) de Jan De Bont, avec Angelina Jolie, Gerard Butler, Ciaran Hinds (1h57) ⓭.
23.00 Millénium «Les hommes qui n'aimaient pas les femmes». Thriller (2009) de Niels Arden Oplev, d'après Stieg Larsson, avec Michael Nyqvist, Noomi Rapace (2h27) ⓬.

Canal +
20.55 Banshee (3 et 4/10). Série ⓰.

Vendredi 11

TF1
20.55 Stars sous hypnose. Divertissement présenté par Arthur, avec Messmer le fascinateur, Franck Dubosc, Michaël Youn, Sandrine Quétier, Baptiste Giabiconi, Issa Doumbia, Alain Bernard et Keen'V.
23.30 Spécial bêtisier.

France 2
20.45 Les petits meurtres d'Agatha Christie : «Meurtres ABC», «La plume empoisonnée». Téléfilm avec Antoine Duléry, Marius Colucci, (3h05) ⓭.
00.05 Boulevard du Palais «Dîner froid». Téléfilm avec Anne Richard, Jean-François Balmer (1h30).

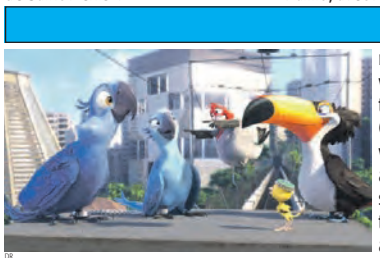
France 3
20.45 Thalassa «Un été à la mer : Un été en Méditerranée». Magazine.
23.10 Emmenez-moi «Chez Pierre Arditi en Provence». Magazine présenté par Laurent Boyer.

Arte
20.50 Jaurès, naissance d'un géant ★★. Téléfilm avec Philippe Torreton, Valérie Kaprisky (1h31). (voir Sélection)
22.25 Les plantes invasives «Quel danger pour la planète et les humains ?». Documentaire.

M6
20.50 Bones. Série avec Emily Deschanel ⓭.

Canal +
20.55 Wolverine «Le combat de l'immortel». Fantastique (2013) de James Mangold, avec Hugh Jackman, Tao Okamoto (2h) ⓬.

SÉLECTION


DR

Rio - Alors qu'il tentait de voler, un jeune ara bleu est enlevé par des braconniers et emmené aux États-Unis pour y être vendu. En chemin, il est éjecté de la camionnette et recueilli par Linda, une fillette. Quelques années plus tard, Blu (c'est ainsi que l'a nommé Linda) vit paisiblement avec sa maîtresse, et, s'il sait lire et se faire comprendre, il n'a toujours pas appris à voler. Réalisateur talentueux de «L'âge de glace», Carlos Saldanha a eu envie de rendre hommage à son beau pays, le Brésil. Sur des musiques entraînantes de samba, mais aussi de hip-hop, le réalisateur raconte les aventures mouvementées de ces beaux aras bleus, en une symphonie de couleurs éclatantes. Surtout, il offre un superbe voyage au Brésil, de la jungle foisonnante aux favelas de Rio, sans oublier le carnaval, ce qui donne lieu aux scènes les plus belles et les plus entraînantes. Certes, l'histoire est assez classique, mais elle est au service d'images multicolores magnifiques. L'humour, bien sûr, est de la fête, tout comme l'amour (qui donne des ailes !), l'amitié et la solidarité. Et, dans la mesure où les aras sont une espèce en voie de disparition, ce film est un plaidoyer en faveur de leur protection et une charge contre les braconniers qui en font commerce. ***Dimanche 6, sur TF1, à 20h55.***

Super 8 - Dans l'Ohio, en 1979. Pour se consoler de la mort de sa mère, Joe, un adolescent, s'adonne à sa passion pour le cinéma en tournant, avec ses amis, un film d'horreur en Super 8. Grand admirateur de Steven Spielberg, J. J. Abrams rend un bel hommage au cinéaste avec cette œuvre, dont l'action se passe au moment même où Spielberg régnait en maître sur le cinéma fantastique. Menée à un rythme d'enfer, cette œuvre très prenante aligne les scènes spectaculaires, en particulier celle du début avec la catastrophe ferroviaire, et l'interprétation est sensationnelle. ***Dimanche 6, sur France 2, à 20h45.***

Secrets d'histoire «Sissi impératrice : Amour, gloire et tragédie» - Son destin tragique a été immortalisé par les films un peu sucrés interprétés par la magnifique Romy Schneider. Mais la réalité était plus tragique encore. Stéphane Bern retrace la vie malheureuse de cette jeune princesse devenue impératrice, qui n'eut pas le droit d'élever ses enfants et passa sa vie à fuir la rigidité de la cour de Vienne. Les images des lieux hantés par l'impératrice sont magnifiques, et l'on apprend qu'elle eut une certaine influence politique sur l'empereur, en particulier en ce qui concerne la Hongrie. ***Mardi 8, sur France 2, à 20h45.***

Fanny - Poussé par Fanny, Marius s'est embarqué sur un navire. Mais la jeune fille se savait enceinte de lui et le lui a caché. On retrouve tout ce qui fait la force de Marcel Pagnol dans cette histoire poignante qui met face à leurs responsabilités de parents (et de grands-parents) les héros. Fanny, écartelée entre l'homme qu'elle aime et l'intérêt de son fils, a des accents bouleversants pour en parler. Les sentiments sont d'une grande noblesse, et ils sont exprimés à travers les superbes dialogues de l'auteur, dits par des comédiens inspirés. Le film passe ainsi du rire à l'émotion, de la truculence à la tendresse dans ce final éblouissant. ***Mardi 8, sur Canal +, à 20h55.***

L'armée des ombres - Après avoir réussi à échapper aux griffes de la Gestapo, Philipe Gerbier va à Marseille, où il fait exécuter son dénonciateur. Abandonnant l'enfer des truands, Jean-Pierre Melville se consacrait à celui de la Résistance, avec son lot de trahisons, de peurs et de doutes. Son style est sobre, épuré et d'une grande puissance d'évocation, malgré un rythme un peu lent et un climat assez dur. D'immenses comédiens servent une œuvre dense, qui aborde les problèmes de conscience se posant à ces hommes de l'ombre. Magistral ! ***Jeudi 10, sur France 3, à 20h45.***

Jaurès, naissance d'un géant - En 1892, les mineurs de Carmaux se mettent en grève pour protester contre le licenciement d'un ouvrier. Peu à peu, Jean Jaurès défend leur cause. Jean Jaurès est filmé à une charnière de sa vie, où il va, peu à peu, préciser ses idées politiques. Philippe Torreton est un héros très convaincant, mais, malgré de belles qualités artistiques, le téléfilm n'est guère palpitant. ***Vendredi 11, sur Arte, à 20h50.***

A Paris, le musée Jacquemart-André présente l'exposition de « Watteau à Fragonard, les fêtes galantes. Le temps de l'insouciance. ». Une plongée au cœur de la peinture française du XVIIIe.

Les peintres galants à l'honneur

Antoine Watteau (1684-1721) est à l'origine d'une nouvelle version de la pastorale développée au commencement par les artistes vénitiens et flamands des XVIe et XVIIe siècles. Il la rend résolument contemporaine et profondément française. Les tableaux appelés fêtes galantes dès les années 1720 laissent apparaître des scènes d'une grande délicatesse, peuplées de jeunes Parisiens. Dans des décors champêtres à la végétation luxuriante, le peintre met en scène le sentiment amoureux : danseurs, belles dames ou bergers s'adonnent à des divertissements ou à des confidences. Watteau qui affiche la particularité de n'avoir jamais dirigé d'atelier travaillait rarement sur commande mais a suscité l'intérêt des plus grands collectionneurs. Ses dessins d'où se dégage une extraordinaire spontanéité et ses croquis lui servent d'étapes préparatoires pour peindre ses tableaux. « *Aussi faut-il convenir qu'il n'y a point de tableaux de cabinet plus agréable que les siens : ils renferment la correction du dessin, la vérité de la couleur, et une finesse de pinceau irrésistible* » a dit de lui Jean de Jullienne qui a publié le *Recueil Jullienne* reproduisant en gravure le travail du peintre français.



MUSEO THYSSEN-BORNEMISZA

Pierrot content, Antoine Watteau, huile sur toile, vers 1712-1713.



COURTESY NATIONAL GALLERY OF ART, WASHINGTON

Le jeu de la main chaude, Jean-Honoré de Fragonard, huile sur toile vers 1775-1780.

Pastorale

François Boucher a su donner une vision très personnelle à la fête galante comme l'illustre ce tableau intitulé *Pastorale*, une huile sur toile peinte en 1760.



STAATLICHE KUNSTHALLE KARLSRUHE

BOUCHER ET FRAGONARD : LES DERNIERS MAITRES DE LA FETE GALANTE

La soixantaine d'œuvres réunies pour cette exposition montre l'impact que le style de Watteau a eu sur ses pairs. A la suite du maître, Nicolas Lancret (1690-1743) et Jean-Baptiste Pater (1695-1770), seul élève connu de Watteau, s'approprient les codes de la fête galante qu'ils font évoluer. D'abord dominé par l'imaginaire, le genre pictural de la fête galante intègre petit à petit des éléments réels. Ainsi les hauts lieux de la vie mondaine comme les Tuileries ou le Parc de Saint-Cloud offrent-ils un cadre plus sophistiqué aux fêtes galantes. Les commanditaires aiment retrouver ce genre de détails dans leurs commandes, mais partagent avec les artistes un grand engouement pour l'Orient et plus particulièrement pour la Chine. Cet attrait est tel que les artistes intègrent souvent des figures exotiques dans les fêtes galantes, ce qui conduit parfois à jouer avec l'invraisemblance.

François Boucher (1703-1770) et Jean-Honoré de Fragonard (1732-1806) vont donner à leur tour une vision très personnelle des plaisirs de la fête galante, plus visionnaire mais aussi plus fantaisiste. Tous deux optent pour des lignes courbes et des couleurs claires qui ravissent les passionnés de peinture de l'époque et d'aujourd'hui. Le premier a été le maître du second et a su transmettre à Fragonard son goût avéré pour le travail du précurseur Watteau puisqu'il a réalisé plus d'une centaine d'eaux-fortes d'après Watteau (peintures et dessins) pour le *Recueil Jullienne*.

Boucher a su apporter sa touche personnelle à la fête galante en remplaçant les élégantes Parisiennes contemporaines par des bergères de fantaisie, des figures féminines sensuelles qu'il place dans des paysages pittoresques. Au cours du règne de Louis XV et des premières années du règne de Louis XVI, le goût des commanditaires se porte davantage sur une peinture décorative que sur la peinture d'histoire. Les thèmes emblématiques – la promenade, les jeux, la musique et la danse – de la fête galante reflètent parfaitement cet intérêt et l'engouement pour ce genre ne faiblit pas. Les toiles deviennent également de plus en plus grandes et accordent une place privilégiée au paysage. C'est ce qui ressort des travaux de Fragonard qui a été l'élève de François Boucher. Le peintre réalise notamment un cycle décoratif aux dimensions monumentales autour de La Fête à Saint-Cloud (voir encadré). L'artiste pousse à l'extrême sa recherche esthétique avec des toiles faisant la part belle à dame nature et à des couleurs toujours chatoyantes. Des œuvres flamboyantes de Boucher et Fragonard se dégage une poésie empruntée de légèreté avec en toile de fond une recherche permanente d'élégance et de raffinement propres à l'esprit rococo qui s'épanouit au siècle des Lumières. **VALERIE GODEMENT**

DES OUTILS D'AIDE A LA VISITE

L'exposition est visible jusqu'au 21 juillet au musée Jacquemart-André, 158 boulevard Haussman -75008 Paris. Elle est ouverte tous les jours de 10 heures à 18 heures et en nocturne tous les lundis et samedis jusqu'à 20 h 30. Tarifs : 12 euros pour le tarif plein et 10 euros pour le tarif réduit (étudiants, 7-17 ans, chômeurs). Une application iPhone/iPad/Android est disponible en français et en anglais. Elle propose une vidéo de présentation, la sélection d'une vingtaine d'œuvres commentées et des informations pratiques. D'autres renseignements sont disponibles sur www.watteaufragonard.com V. G.



RMN-GRAND PALAIS/J-G. BERIZZI

Les Plaisirs du bain, Nicolas Lancret, huile sur toile, avant 1725.

FRAGONARD

Un prêt exceptionnel

Pour cette exposition au musée Jacquemart-André, la Banque de France a prêté un des joyaux de ses collections : *La Fête à Saint-Cloud* de Jean-Honoré Fragonard. Selon François de Coustin, directeur de la communication de l'établissement, cette toile de 211 x 331 cm peinte vers 1775-1780 se trouvait vraisemblablement dans l'hôtel de Sainscy, mitoyen de son premier siège l'hôtel de Massiac. C'est au cours de l'agrandissement de la Banque de France vers 1805, lorsque cet hôtel fut acheté que cette œuvre rejoignit ses collections. En 1811, elle fut définitivement installée à son emplacement actuel, le salon Fragonard, mitoyen du bureau qu'occupent les Gouverneurs depuis l'origine. **V. G.**



RMN-GRAND PALAIS/G. BLOT

La Fête à Saint-Cloud, Jean-Honoré Fragonard, huile sur toile.